



# Études économiques de l'OCDE

## DANEMARK 2019

JANVIER 2019 (VERSION ABRÉGÉE)





# **Études économiques de l'OCDE : Danemark 2019 (version abrégée)**

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Danemark 2019 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-dnk-2019-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-dnk-2019-fr)

ISBN 978-92-64-31183-1 (pdf)

Série : Études économiques de l'OCDE  
ISSN 0304-3363 (imprimé)  
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Danemark  
ISSN 1995-316X (imprimé)  
ISSN 1999-0227 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Crédits photo :** Cover © iStockphoto.com/Arpad Benedek.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

© OCDE 2019

---

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## *Table des matières*

<b>RÉSUMÉ</b> .....	7
<b>Chapitre 1. Principaux éclairages sur l'action publique</b> .....	13
1.1. L'économie danoise connaît une phase de croissance, quoique modeste .....	13
1.1.1. La perspective d'une poursuite de la croissance et d'un resserrement du marché du travail se dessine.....	16
1.2. Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière sont moins nombreux, même si des points faibles subsistent.....	25
1.2.1. Une réforme de la fiscalité et une déréglementation auraient des effets positifs sur le marché du logement.....	26
1.3. La politique macroéconomique stimule l'activité.....	32
1.3.1. La loi de finances a été efficace, mais elle pourrait être ajustée .....	34
1.4. Des gains d'efficacité dans le secteur public pourraient améliorer la viabilité budgétaire.....	40
1.4.1. L'indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie renforce la viabilité des finances publiques.....	40
1.4.2. La problématique de l'épargne-retraite persiste.....	43
1.4.3. Des obstacles continuent de freiner l'innovation dans le secteur public.....	46
1.5. Assurer l'égalité des chances pour que les progrès technologiques profitent à tous .....	49
1.5.1. Les politiques du marché du travail doivent s'adapter à la mutation du monde du travail ..	49
1.5.2. Équilibrer les incitations au travail et la redistribution par le biais du système d'impôts et de prestations.....	54
1.5.3. L'intégration des réfugiés et des immigrants peut être améliorée.....	58
1.5.4. Les inégalités femmes-hommes s'estompent, mais les difficultés demeurent.....	60
1.6. La transition vers une économie à faibles émissions pourrait être plus efficace.....	65
Références.....	67

### **Tableaux**

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques .....	18
Tableau 2. Possibles chocs extrêmes peu probables pour l'économie danoise .....	21
Tableau 3. Recommandations antérieures de l'OCDE sur les risques pour le secteur financier et le marché du logement .....	27
Tableau 4. Effets potentiels des réformes structurelles sur le PIB par habitant .....	31
Tableau 5. Impact budgétaire indicatif des réformes préconisées.....	41
Tableau 6. Recommandations antérieures de l'OCDE visant à limiter la hausse des dépenses publiques .....	49
Tableau 7. Recommandations passées de l'OCDE pour préserver la croissance inclusive .....	64

### **Graphiques**

Graphique 1. Le sentiment de bien-être est profond selon de nombreuses dimensions .....	14
Graphique 2. La croissance a été timide, même si d'autres facteurs augmentent les revenus réels .....	15
Graphique 3. Un resserrement du marché du travail n'a pas encore provoqué d'accélération de la croissance des salaires .....	17
Graphique 4. L'excédent élevé de la balance courante a commencé à diminuer .....	20

Graphique 5. Principaux partenaires commerciaux du Danemark .....	20
Graphique 6. Une grande partie de l'excédent de la balance courante découle de biens produits à l'étranger .....	22
Graphique 7. L'économie danoise est vulnérable en cas de scénario de Brexit pessimiste .....	23
Graphique 8. Le Brexit pénaliserait surtout l'agroalimentaire et la fabrication de matériaux .....	24
Graphique 9. L'endettement brut des ménages a diminué mais reste très élevé .....	25
Graphique 10. Au Danemark, les prix des logements augmentent au rythme du revenu des ménages .....	27
Graphique 11. L'expansion nominale du crédit est faible en raison du réaménagement en cours de la dette élevée .....	28
Graphique 12. La hausse rapide des prix des appartements à Copenhague constitue un risque .....	29
Graphique 13. L'imposition des revenus du capital est élevée mais favorise le logement occupé par son propriétaire.....	30
Graphique 14. Les conditions monétaires ne contribueront pas à stabiliser l'économie.....	33
Graphique 15. La politique budgétaire devrait adopter une orientation globalement neutre .....	34
Graphique 16. La loi de finances a conduit à la quasi disparition des dépassements des plafonds de dépenses publiques .....	35
Graphique 17. Le cadre budgétaire danois est le plus complet des pays de l'OCDE.....	36
Graphique 18. Les Conseils économiques danois sont structurés autour de quatre missions .....	38
Graphique 19. La viabilité des finances publiques sera assurée si l'âge de la retraite augmente comme prévu .....	40
Graphique 20. Le relèvement de l'âge de la retraite anticipée a entraîné une hausse de l'emploi des seniors.....	42
Graphique 21. Le taux de remplacement des pensions devrait atteindre 90 % d'ici à 2070 .....	43
Graphique 22. Les déductions fiscales liées à l'âge compensent le taux marginal d'imposition élevé induit par les critères de ressources .....	44
Graphique 23. Le patrimoine net des ménages est élevé à tous les échelons de la distribution des revenus, mais il est principalement composé d'actifs non liquides.....	45
Graphique 24. Forte utilisation des moyens de communication numériques avec les administrations publiques .....	47
Graphique 25. La proportion d'emplois susceptibles d'être automatisés est inférieure aux niveaux observés dans d'autres pays de l'OCDE .....	50
Graphique 26. Si la polarisation de l'emploi tient en grande partie à la hausse du niveau d'instruction, les diplômés du supérieur ont pourvu davantage d'emplois peu qualifiés.....	51
Graphique 27. La rotation importante favorise le dynamisme et l'inclusivité du marché du travail ...	52
Graphique 28. Les dépenses allouées aux mesures d'activation sont très élevées .....	54
Graphique 29. Même si elles se sont creusées depuis le milieu des années 90, les inégalités restent faibles .....	55
Graphique 30. L'effet redistributif des impôts et transferts entre les ménages actifs a diminué.....	57
Graphique 31. L'immigration a beaucoup augmenté avec l'arrivée de travailleurs et d'étudiants étrangers .....	58
Graphique 32. Le taux d'emploi élevé des natifs creuse l'écart avec les personnes nées à l'étranger..	59
Graphique 33. Les écarts femmes-hommes s'atténuent lentement .....	60
Graphique 34. La part de femmes aux fonctions de direction est faible .....	61
Graphique 35. Les femmes ont davantage tendance à travailler dans le secteur public et à temps partiel.....	61
Graphique 36. L'impact de la parentalité sur le revenu varie largement entre les femmes et les hommes .....	62
Graphique 37. La plupart des femmes travaillent et bénéficient de modalités de travail flexibles .....	63
Graphique 38. Le congé parental exclusivement réservé aux pères est court .....	64
Graphique 39. La performance environnementale est élevée.....	66

---

Graphique 40. Prise en compte des risques de ralentissement dans les prévisions de croissance du PIB au moyen de graphiques en éventail.....	84
--	----

### **Encadrés**

Encadré 1. L'intégration du Danemark dans les chaînes de valeur mondiales peut brouiller les mesures de l'activité économique .....	22
Encadré 2. Quantification des réformes structurelles.....	31
Encadré 3. Les Conseils économiques danois.....	38
Encadré 4. Chiffrer les recommandations relatives à la politique budgétaire .....	41

## STATISTIQUES DE BASE DU DANEMARK

(Les chiffres correspondent à 2017, ou à la dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles. Les chiffres entre parenthèses indiquent la moyenne de l'OCDE)\*

LE PAYS, LA POPULATION ET LE CYCLE ÉLECTORAL				
Population (millions)	5.8		Densité de la population par km <sup>2</sup>	133.9 (37.2)
Moins de 15 ans (%)	17.1	(17.9)	Espérance de vie (années, 2016)	80.8 (80.6)
Plus de 65 ans (%)	19.2	(17.0)	Hommes	79.0 (77.8)
Née à l'étranger (% , 2016)	9.6		Femmes	82.8 (83.2)
Croissance moyenne des 5 dernières années (%)	0.6	(0.6)	Dernière élection générale	Juin 2015
L'ÉCONOMIE				
Produit intérieur brut (PIB)			Part dans la valeur ajoutée (%)	
En prix courants (milliards USD)	325.6		Secteur primaire	1.3 (2.5)
En prix courants (milliards DKK)	2 149.6		Industrie y compris construction	22.9 (26.9)
Croissance réelle moyenne des 5 dernières années (%)	1.7	(2.1)	Services	75.8 (70.6)
Par habitant (milliers USD PPA)	51.5	(43.7)		
LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
En pourcentage du PIB				
Dépenses	51.9	(41.2)	Dette financière brute	50.0 (109.9)
Recettes	53.0	(39.1)	Dette financière nette	1.1 (71.1)
LE COMPTE DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES				
Taux de change (DKK par USD)	6.590		Principales exportations (% du total des exportations de marchandises)	
Taux de change PPA (USA = 1)	7.238		Machines et matériel de transport	26.6
En pourcentage du PIB			Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	20.3
Exportations de biens et services	55.1	(55.4)	Produits alimentaires et animaux vivants	17.0
Importations de biens et services	48.1	(51.1)	Principales importations (% du total des importations de marchandises)	
Solde de la balance courante	8.1	(0.4)	Machines et matériel de transport	33.5
Position d'investissements internationaux nette	57.8		Articles manufacturés divers	16.4
			Articles manufacturés	13.9
LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LES QUALIFICATIONS ET L'INNOVATION				
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	74.2	(67.7)	Taux de chômage, Enquête sur la population active (15 ans et plus, %)	5.7 (5.8)
Hommes	76.9	(75.4)	Chômage des jeunes (15 à 24 ans, %)	11.1 (11.9)
Femmes	71.5	(60.1)	Chômage de longue durée (1 an et plus, %)	1.3 (1.7)
Taux d'activité des 15-64 ans (%)	78.8	(72.1)	Niveau d'instruction supérieure des 25-64 ans (% , 2016)	39.2 (36.9)
Nombre moyen d'heures travaillées par an	1 408	(1 759)	Dépenses intérieures brutes en R-D (% du PIB, 2016)	2.9 (2.3)
L'ENVIRONNEMENT				
Offre d'énergie primaire par habitant (tep, 2015)	2.9	(4.1)	Émissions de CO <sub>2</sub> par habitant dues à la combustion d'énergie (tonnes, 2015)	5.8 (9.0)
Énergies renouvelables (%)	29.8	(9.6)	Prélèvements d'eau par habitant (1 000 m <sup>3</sup> , 2015)	0.1
Exposition à la pollution de l'air (plus de 10 µg/m <sup>3</sup> de PM2,5, % de la pop., 2015)	64.5	(75.2)	Déchets municipaux par habitant (tonnes, 2016)	0.8 (0.5)
LA SOCIÉTÉ				
Inégalité de revenus (coefficient de Gini, 2015)	0.263	(0.314)	Résultats de l'éducation (score PISA, 2015)	
Taux de pauvreté relative (% , 2015)	5.5	(11.8)	Compréhension de l'écrit	500 (493)
Revenu médian disponible des ménages (milliers USD PPA, 2015)	28.5	(22.9)	Mathématiques	511 (490)
Dépenses publiques et privées (% du PIB)			Sciences	502 (493)
Soins de santé	10.2	(8.8)	Part des femmes au parlement (% , 2016)	37.4 (28.7)
Retraites (2013)	12.6	(9.1)	Aide officielle nette au développement (% du RNB)	0.72 (0.37)
Éducation (primaire, secondaire, post sec. non tertiaire, 2014)	4.8	(3.6)		

Indicateur du vivre mieux : [www.oecdbetterlifeindex.org/fr/](http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/)

\* Lorsque l'agrégat OCDE n'existe pas dans la base de données d'origine, une moyenne simple a été calculée des dernières données disponibles si des données existent pour au moins 29 pays membres.

Source : Calculs à partir des données extraites des bases de données des organisations suivantes : OCDE, Agence Internationale de l'Énergie, Fonds monétaire international.



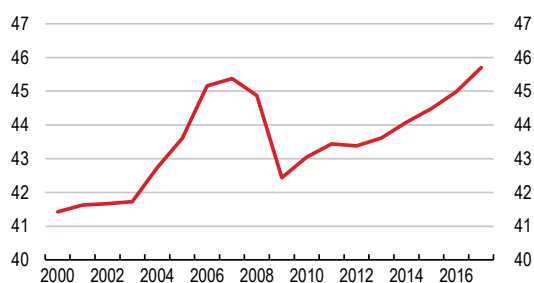
## RÉSUMÉ

### *La croissance s'est installée après une phase de reprise longue mais modérée*

**Les Danois bénéficient de niveaux de vie et de bien-être élevés.** La longue tradition de réformes et l'existence d'institutions solides étayent la forte cohésion sociale et l'inclusivité du marché du travail, permettant de conjuguer des performances économiques importantes et un faible niveau d'inégalités. Une forte capacité d'adaptation face aux changements structurels et aux chocs assure la pérennité de ces bons résultats. De par son engagement à relever les défis environnementaux, le Danemark constitue une référence en matière de croissance verte.

**Les conditions économiques se sont améliorées au cours des dernières années, et le PIB a progressé de plus de 2 % depuis 2015, à la faveur d'un soutien croissant de la demande intérieure.** Dans le secteur privé, la forte croissance de l'emploi a commencé à induire des hausses de salaires. Toutefois, au cours des dernières décennies, la croissance économique a été plus faible que dans d'autres pays de l'OCDE et le PIB par habitant n'a dépassé que voilà peu le niveau record atteint avant la crise. Le niveau de vie s'est néanmoins amélioré selon un rythme plus rapide, d'autres facteurs ayant alimenté la progression du revenu réel.

**Graphique A. L'économie s'est redressée progressivement**  
PIB réel par habitant, à PPA en USD



Source : Base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

**La phase d'expansion régulière devrait se prolonger.** Le contexte de confiance élevée et le dynamisme du marché du travail soutiendront la consommation privée. La croissance de l'investissement devrait se poursuivre, compte

tenu de l'utilisation accrue des capacités dans le secteur des entreprises et des prix élevés des logements dans les grandes villes. Les tensions à l'œuvre sur le marché du travail devraient s'accroître.

**Il existe des risques importants de révision à la baisse des prévisions.** Les tensions commerciales pourraient encore s'intensifier, ce qui nuirait à la petite économie ouverte du Danemark, de même que l'éventualité d'un Brexit « dur ». L'endettement brut des ménages, qui est élevé, constitue une autre source de vulnérabilité.

**Tableau A. La croissance économique se poursuivra**

Variation annuelle en %, en volume

	2017	2018	2019	2020
Produit intérieur brut (PIB)	2.3	1.2	1.9	1.6
Consommation privée	2.1	2.5	2.2	2.2
Consommation des administrations publiques	0.7	0.5	0.5	0.4
Formation brute de capital fixe	4.6	7.7	1.5	3.3
Exportations de biens et de services	3.6	-0.5	2.8	3.0
Importations de biens et de services	3.6	2.9	2.2	3.8
Taux de chômage	5.7	5.2	5.1	4.9
Indice des prix à la consommation	1.1	0.9	1.8	2.0

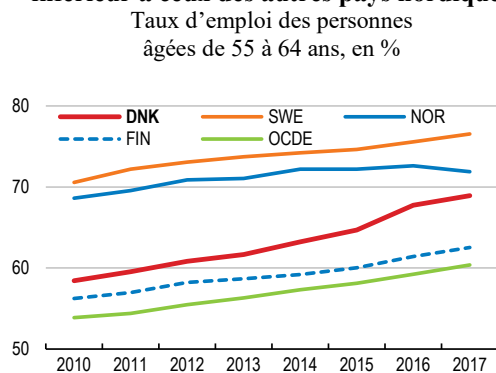
Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 104.

### *La situation des finances publiques est saine, mais l'efficacité du secteur public pourrait être améliorée*

**La politique macroéconomique devrait rester favorable à l'activité.** Les conditions monétaires très accommodantes, induites par l'ancrage de la couronne à l'euro, et l'orientation globalement neutre de la politique budgétaire à court terme pourraient soutenir l'activité. La prudence est cependant de mise, car les ressources en main-d'œuvre diminuent. Le cadre budgétaire garantit une bonne maîtrise des dépenses, mais la règle stricte qui limite le déficit structurel pourrait réduire à l'excès les marges de manœuvre budgétaires appropriées si les volants de sécurité se révélaient insuffisants.

**L'indexation de l'âge légal de la retraite sur l'espérance de vie renforce la viabilité des finances publiques.** Une longue période de réformes en matière de retraites et de prestations sociales a permis d'assainir les finances publiques tout en renforçant la croissance potentielle. Le taux d'emploi des seniors a nettement augmenté. Un nouveau relèvement de l'âge effectif de la retraite supposerait d'accroître les incitations au travail pour les seniors et de répondre aux besoins des personnes ayant une capacité de travail réduite en limitant les interruptions de carrière auxquelles elles sont confrontées.

**Graphique B. Le taux d'emploi des seniors reste inférieur à ceux des autres pays nordiques**



Source : Statistiques de la population active de l'OCDE.

**Le gouvernement s'est engagé à améliorer l'efficacité du secteur public au moyen de la numérisation.** Toutefois, le degré de coordination et de collaboration entre les différents services publics et échelons administratifs reste insuffisant, ce qui peut peser sur l'innovation. De nouveaux gains de productivité pourraient probablement être obtenus en établissant un lien plus direct entre les résultats atteints et la rémunération des agents. L'existence de conventions collectives centralisées et détaillées régissant chaque activité professionnelle tend en outre à limiter les marges d'action des gestionnaires.

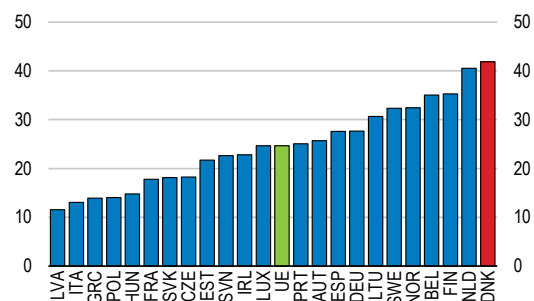
**Les conditions-cadres offertes aux entreprises doivent évoluer pour prendre en compte les technologies de rupture**

**Les entreprises danoises sont proches de la frontière technologique grâce à la numérisation et à des conditions-cadres favorables.** Toutefois, la productivité a progressé selon un rythme décevant au cours des

dernières années. Ce ralentissement de la productivité a été particulièrement marqué dans le secteur des services, plus précisément dans les activités à faible intensité de savoir, telles que le commerce, les transports, la restauration et l'hébergement.

**Graphique C. Les entreprises danoises se sont bien approprié les technologies numériques**

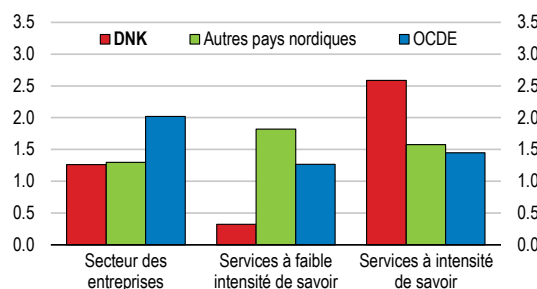
Entreprises à haute intensité numérique, en %



Source : Commission européenne, Tableau de bord de la stratégie numérique 2017.

**Graphique D. Les services à faible intensité de savoir affichent un retard en termes de gains de productivité**

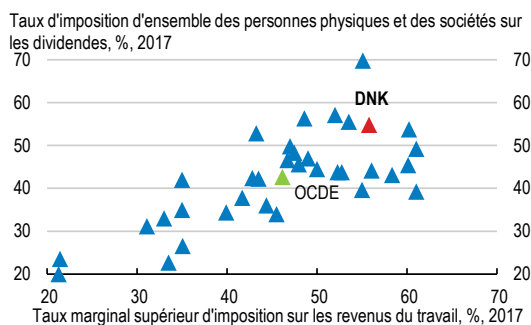
Productivité du travail, 2000-15, en %



Source : Calculs de l'OCDE fondés sur la Base de données pour l'Analyse structurelle (STAN) de l'OCDE

**Une réforme fiscale pourrait stimuler l'investissement.** L'analyse des données au niveau des entreprises danoises semble indiquer que l'adoption du numérique par le biais d'investissements dans le capital d'équipements en TIC renforce la productivité des entreprises et contribue à leur dynamique commerciale et à leur croissance. Un nouvel allègement de la fiscalité appliquée aux revenus du capital et du travail améliorerait les incitations économiques favorables à l'investissement et à l'offre de main d'œuvre, et faciliterait l'adoption de nouveaux modèles d'affaires.

### Graphique E. Les taux marginaux supérieurs d'imposition sur les revenus du travail et les dividendes sont élevés



Source : Base de données fiscales de l'OCDE.

**Une amélioration du cadre concurrentiel augmenterait les possibilités de voir les nouvelles technologies stimuler les gains de productivité.** La complexité du dispositif de détection des pratiques anticoncurrentielles et d'application du droit de la concurrence peut en affecter la fonction dissuasive et se traduit par des procédures judiciaires parfois longues. Si le cadre juridique de la concurrence est dans l'ensemble conforme aux normes internationales, la révision des pratiques divergentes en matières d'amendes et d'exemptions améliorerait l'application effective des règles ainsi que la lutte contre les initiatives visant à exclure les porteurs d'innovations de rupture.

**Les dépenses de R-D des entreprises sont fortement concentrées au niveau de quelques grandes entreprises, parmi lesquelles le secteur pharmaceutique est particulièrement représenté.** Les incitations fiscales en faveur des dépenses de R-D ont été récemment accrues, alors même que la participation des entreprises à la R-D reste plus faible que dans nombre des pays de l'OCDE. Les dépenses publiques de R-D sont élevées, mais le niveau de commercialisation des innovations mises au point n'est pas à la hauteur et appelle une coopération renforcée entre les universités et le secteur privé.

**Garantir une offre de main d'œuvre disposant des compétences appropriées dynamisera la productivité grâce à une meilleure utilisation des technologies de pointe.** La proportion de diplômés dans les filières relevant de la science, des technologies, de l'ingénierie et des

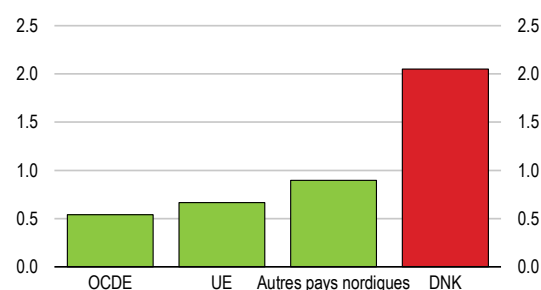
mathématiques est faible par comparaison avec de nombreux pays de l'OCDE, alors même que les entreprises font de plus en plus état de pénuries de compétences dans ces domaines. Le généreux dispositif des bourses d'études pourrait être réformé en veillant à renforcer les incitations à répondre aux attentes des employeurs, d'autant que l'effet des bourses sur l'égalité d'accès à l'éducation se révèle souvent difficile à mettre en évidence au niveau de l'enseignement supérieur. Les ressources libérées par cette réforme pourraient être allouées à des dépenses publiques plus efficaces. Enfin, la dépendance à l'égard des travailleurs étrangers s'est considérablement accrue ces dernières années, or la procédure de délivrance des visas peut se révéler longue et complexe pour les personnes originaires de pays extérieurs à l'UE, limitant l'accès à une main d'œuvre qualifiée.

*Les politiques d'activation doivent s'adapter aux défis soulevés par les nouvelles technologies*

**Le bien-être au Danemark figure parmi les plus élevés des pays de l'OCDE pour la plupart des dimensions.** Ce résultat s'explique notamment par le dynamisme et l'inclusivité du marché du travail, étayés par les dispositifs de reconversion des demandeurs d'emploi. Les politiques d'activation doivent néanmoins s'adapter aux défis posés par les nouvelles technologies qui modèleront le monde du travail de demain. Par ailleurs, il convient de mettre davantage l'accent sur le rapport coût-efficacité des politiques du marché du travail.

### Graphique F. Les dépenses publiques en faveur des politiques actives du marché du travail sont très élevées

En % du PIB, 2016



Source : Statistiques de la population active de l'OCDE.

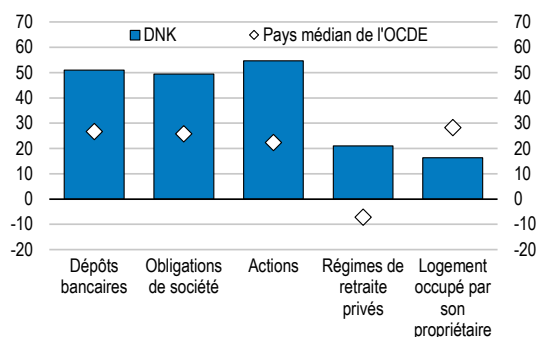
**L'intégration des migrants affiche de lents progrès.** Les taux d'emploi des réfugiés et des migrants sont bien inférieurs à ceux des personnes nées au Danemark, quel que soit le niveau d'éducation considéré, ce qui réduit le bien-être, les niveaux de vie potentiels et les bases d'imposition. Un programme d'intégration conduit récemment en coopération avec les partenaires sociaux a permis de lever les obstacles posés par le niveau élevé des salaires d'embauche, mais son groupe cible est limité.

**Si les inégalités entre femmes et hommes sont parmi les plus faibles des pays de l'OCDE, la proportion de femmes occupant des postes de direction reste faible.** Les femmes assurent toujours l'essentiel de la prise en charge des enfants au sein du foyer, ce qui constitue le principal facteur des inégalités femmes-hommes sur le marché du travail. Après la naissance de leur premier enfant, les femmes se dirigent souvent vers des emplois compatibles avec la vie de famille. Une offre plus flexible de services de garde d'enfants pourrait contribuer à la réduction de ces inégalités.

*Les incitations fiscales ciblant l'achat de logements accentuent la vulnérabilité financière des ménages*

**Cette vulnérabilité résulte de l'endettement brut élevé de ménages, qui détiennent peu d'actifs liquides.** Le patrimoine des ménages est important, en raison du bon fonctionnement du marché hypothécaire qui leur permet d'avoir un ratio dette/revenu élevé, en tenant compte non seulement de leurs actifs immobiliers, mais aussi des importants actifs liés à des plans d'épargne retraite souscrits dans un cadre professionnel. Cependant, le nombre de logements occupés par leur propriétaire est élevé en raison de dépenses fiscales excessivement incitatives, cependant que le développement du marché locatif est freiné par une réglementation stricte.

**Graphique G. La fiscalité, qui est élevée, varie fortement selon les catégories d'actifs**  
Taux marginaux supérieurs effectifs, en %, 2016



Source : OCDE (2018), *Taxation of household savings*.

**Faire en sorte que les modalités de l'épargne-retraite soient appropriées pour tous reste un défi.** Le régime de retraite professionnel par capitalisation, qui constitue l'un des facteurs essentiels de la viabilité des finances publiques, assure aux retraités des niveaux de vie convenables. Cependant, des taux de cotisation élevés immobilisent une épargne importante dans les fonds de pension, au risque de provoquer une asymétrie d'échéances dans les bilans des ménages en cas de baisse des prix des actifs et de relèvement des taux d'intérêt. Les incitations en faveur du travail et de l'épargne sont brouillées par les nombreux critères de ressource qui conditionnent le versement des pensions du régime public, tandis qu'une fraction de la population dispose d'une épargne-retraite d'un montant faible. Le taux marginal d'imposition a été récemment abaissé *via* l'introduction de nouvelles déductions d'impôt au titre des cotisations de retraite, mais une nouvelle réforme pourrait se révéler nécessaire pour renforcer la simplicité et la transparence du système.

PRINCIPALES CONCLUSIONS	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
<b>Cadre budgétaire et efficacité du secteur public</b>	
<p>La politique budgétaire, qui s'était établie à un niveau proche de la limite définie pour le déficit structurel (0.5 % du PIB) pendant la phase initiale de la reprise, s'éloigne désormais de cette limite. Un dépassement de la limite définie pour le déficit structurel pourrait être autorisé, ponctuellement, en cas de circonstances exceptionnelles.</p> <p>L'efficacité du secteur public est limitée par la présence de conventions collectives centralisées et détaillées régissant chaque activité, qui conduit à une faible prise en compte des résultats dans la rémunération des agents et limite la marge d'action des gestionnaires.</p> <p>Les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre continuent à cibler fortement le secteur des transports, alors que des résultats pourraient être obtenus dans le secteur agricole en engageant des dépenses moindres.</p>	<p>Resserrer progressivement la politique budgétaire pour prendre en compte la reprise économique.</p> <p>Constituer des marges de manœuvre budgétaires utilisables en cas de retournement de la conjoncture, afin d'élargir le volant d'assouplissement budgétaire en cas de circonstances exceptionnelles.</p> <p>Réformer, en coopération avec les syndicats, les modalités de négociation collective dans le secteur public pour convenir d'accords plus larges et de plus haut niveau, qui autorisent davantage de négociations à l'échelon local.</p> <p>Privilégier les mesures de réduction des émissions qui présentent le meilleur ratio efficacité-coût, en tenant compte de leurs effets sur les émissions globales.</p>
<b>Productivité</b>	
<p>L'esprit d'entreprise et l'investissement sont freinés par les taux marginaux d'imposition supérieurs appliqués aux revenus du travail et du capital, qui sont élevés, et par la fiscalité de la transmission des entreprises familiales, de nature avantageuse. Les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu des personnes physiques représentent une faible part des recettes fiscales totales.</p> <p>L'impôt sur les bénéfices des sociétés favorise nettement le financement par la dette, et les crédits hypothécaires prévalent dans le financement des entreprises. La majeure partie des fonds propres et du capital-risque sont investis à l'étranger.</p> <p>Le cadre juridique de protection de la concurrence et les modalités de détection des pratiques anticoncurrentielles sont complexes et différent des systèmes en vigueur dans les autres pays. L'application des amendes doit être imposée par un tribunal, et les ministres sont en mesure d'accorder certaines exemptions aux dispositions de la loi danoise sur la concurrence.</p> <p>Les dépenses de R-D des entreprises sont fortement concentrées au niveau de quelques grandes entreprises, cependant que la part qui correspond aux entreprises innovantes est faible.</p> <p>Les bourses d'études sont très généreuses et atteignent des montants supérieurs à ceux observés dans les autres pays nordiques. Parallèlement, l'âge moyen d'obtention d'un diplôme est élevé et l'offre de compétences n'est pas en adéquation avec les besoins du marché du travail, ce qu'illustrent notamment les pénuries de compétences dans les disciplines relevant de la science, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques.</p> <p>La dépendance à l'égard des travailleurs étrangers s'est considérablement accrue, mais la procédure de délivrance des visas peut se révéler longue et complexe pour les personnes originaires de pays extérieurs à l'UE.</p>	<p>Réduire les taux marginaux d'imposition supérieurs appliqués aux revenus du travail et du capital.</p> <p>Supprimer les réductions de l'impôt sur la transmission des entreprises familiales.</p> <p>Créer, dans le régime de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, une déduction au titre des fonds propres des entreprises assortie de mesures suffisantes de lutte contre l'évasion fiscale.</p> <p>Renforcer le pouvoir de l'autorité de la concurrence concernant l'application d'amendes administratives et de mesures correctives structurelles, dans la limite du cadre constitutionnel.</p> <p>Élaborer, en coopération avec l'autorité de la concurrence, des normes plus claires en matière d'exemptions à la loi sur la concurrence.</p> <p>Élargir le dispositif des aides publiques à la R-D des entreprises au moyen d'aides à la R-D définies avec soin et de crédits d'impôt au titre des dépenses supplémentaires de R-D.</p> <p>Réduire les bourses d'études dans l'enseignement supérieur et conférer un rôle accru aux prêts étudiants. Moduler les conditions de remboursement en fonction des revenus et de la situation sur le marché du travail.</p> <p>Évaluer si les conditions actuelles de délivrance des visas pour les personnes originaires de pays extérieurs à l'UE prennent suffisamment en compte les besoins en compétences, et envisager une simplification des procédures d'entrée sur le territoire.</p>
<b>Inclusivité</b>	
<p>L'intégration sur le marché du travail des réfugiés et des migrants est limitée et varie suivant les communes. Un programme expérimental de formation-intégration a permis de lever les obstacles posés par les salaires d'embauche élevés, mais le groupe cible du dispositif est limité.</p> <p>Les disparités femmes-hommes s'atténuent lentement, mais les femmes ont encore moins accès aux fonctions de direction et d'encadrement du fait de la part plus importante qu'elles assument dans la prise en charge des enfants au sein du foyer.</p>	<p>Diffuser les meilleures pratiques d'intégration dans les différentes communes et renforcer la coordination de services tels que la formation linguistique et le travail subventionné afin de promouvoir l'intégration.</p> <p>Améliorer, en coopération avec les partenaires sociaux, le programme de formation-intégration et le pérenniser.</p> <p>Proposer une offre de services de garde d'enfants plus flexible, y compris en dehors des horaires normaux de travail, permettrait de réduire davantage les inégalités femmes-hommes.</p> <p>Encourager les parents à répartir plus équitablement le congé parental en augmentant la fraction du congé réservée à chaque parent</p>
<b>Marché du logement, épargne-retraite et réglementation financière</b>	

---

Le niveau élevé de l'endettement brut des ménages et l'utilisation généralisée des emprunts hypothécaires assortis d'un remboursement différé du capital et de taux d'intérêt variables sont deux facteurs de vulnérabilité. La part des occupants propriétaires de leur logement est élevée en raison d'un régime fiscal avantageux, alors que le marché locatif est soumis à une réglementation très stricte.

Les incitations fiscales à l'épargne-retraite sont complexes, car les déductions fiscales sont nombreuses, tout comme les interactions avec les pensions versées au titre du régime public. L'importance des actifs détenus sous forme d'épargne-retraite peut induire une asymétrie d'échéances dans les bilans des ménages.

Le secteur financier, qui représente une part relative importante de l'économie, est dominé par quelques très grandes banques. Une affaire de blanchiment de capitaux de grande ampleur dans la succursale estonienne de la plus grande banque danoise met en exergue des pratiques de surveillance insuffisantes.

Abaisser la déductibilité des charges d'intérêt au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Assouplir la réglementation du marché locatif et supprimer les conditions avantageuses destinées aux parents qui réalisent des investissements locatifs pour leurs enfants.

Réexaminer les régimes de retraite et les mesures fiscales associées, et mettre en œuvre une réforme destinée à renforcer la transparence et à promouvoir la planification financière parmi les ménages.

Améliorer la supervision prudentielles et la coopération internationale en rejoignant l'Union bancaire européenne.

Renforcer les contrôles et appliquer des sanctions plus sévères en cas de blanchiment de capitaux.

---

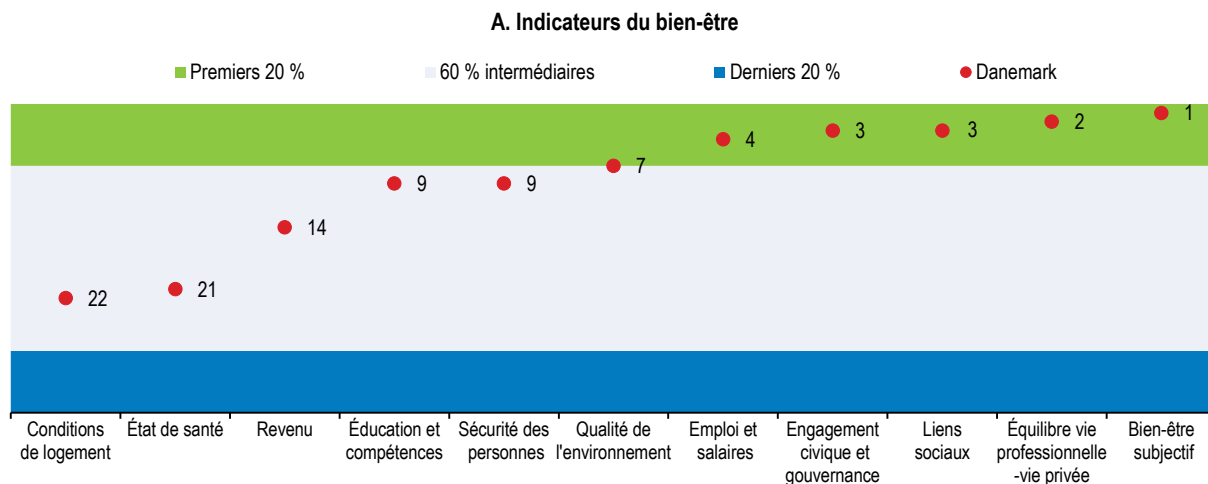
## Principaux éclairages sur l'action publique

### 1.1. L'économie danoise connaît une phase de croissance, quoique modeste

Traditionnellement, le Danemark a garanti des niveaux de vie élevés à sa population et peu de citoyens ont été laissés de côté. Les revenus élevés et équitablement répartis se traduisent par un sentiment profond de bien-être selon divers indicateurs (Graphique 1). Qui plus est, le pays se caractérise par une égalité des chances entre générations en termes de revenu, d'éducation et de santé (OECD, 2018<sup>[1]</sup>). De par son engagement à relever les défis environnementaux, le Danemark constitue une référence en matière de croissance verte. Un vaste ensemble de réformes des retraites et des prestations a renforcé les finances publiques et fait entrer davantage de personnes sur le marché du travail, ce qui contribuera à pérenniser ces bons résultats. À l'avenir, une augmentation de l'activité, obtenue en relevant l'âge légal de la retraite et en facilitant l'intégration des travailleurs migrants, pourra également contribuer à ce que cette situation perdure.

La mondialisation et l'avènement du numérique se sont révélés très bénéfiques pour les ménages et les entreprises danois. Le Danemark fait figure d'économie la plus numérique en Europe, en partie grâce aux vastes efforts déployés pour la conversion au numérique du secteur public, et compte la proportion la plus importante d'entreprises ayant une forte intensité numérique. Le pays se trouve donc en bonne place pour tirer profit des nouvelles technologies. En outre, les conditions-cadre pour les entreprises figurent systématiquement en haut du classement et des mesures ont été prises pour adopter de nouveaux modèles économiques et défendre l'avenir du travail, y compris en adaptant le régime fiscal de manière à englober l'économie des plateformes numériques et l'économie collaborative.

**Graphique 1. Le sentiment de bien-être est profond selon de nombreuses dimensions**  
Indicateur du vivre mieux, position dans le classement des pays de 1 (meilleur) à 35 (moins bon), 2017<sup>1</sup>



**B. Classements du Danemark selon certains sous-indicateurs du bien-être**

	Sous-indicateur	Rang	Mesure	Danemark	Moyenne OCDE <sup>2</sup>
Meilleurs classements	Satisfaction à l'égard de la vie	1	Score moyen	7.5	6.5
	Qualité du réseau de soutien	3	Soutien social perçu, en % de la population	95	89
	Années d'études	3	Années	19.7	17.0
	Participation aux élections	4	% de la population	86	69
	Salariés travaillant de très longues heures	4	% de salariés occupés travaillant 50 heures ou plus par semaine	2.2	12.6
	Temps consacré aux loisirs et à la vie quotidienne	4	Heures par jour	15.9	14.9
	Taux d'emploi	5	% de la population en âge de travailler (15-64 ans)	75	67
Moins bons classements	Espérance de vie	24	Années	80.8	80.1
	Dépenses de logement	29	% du revenu disponible brut ajusté des ménages	24	20

1. Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à quatre indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE.

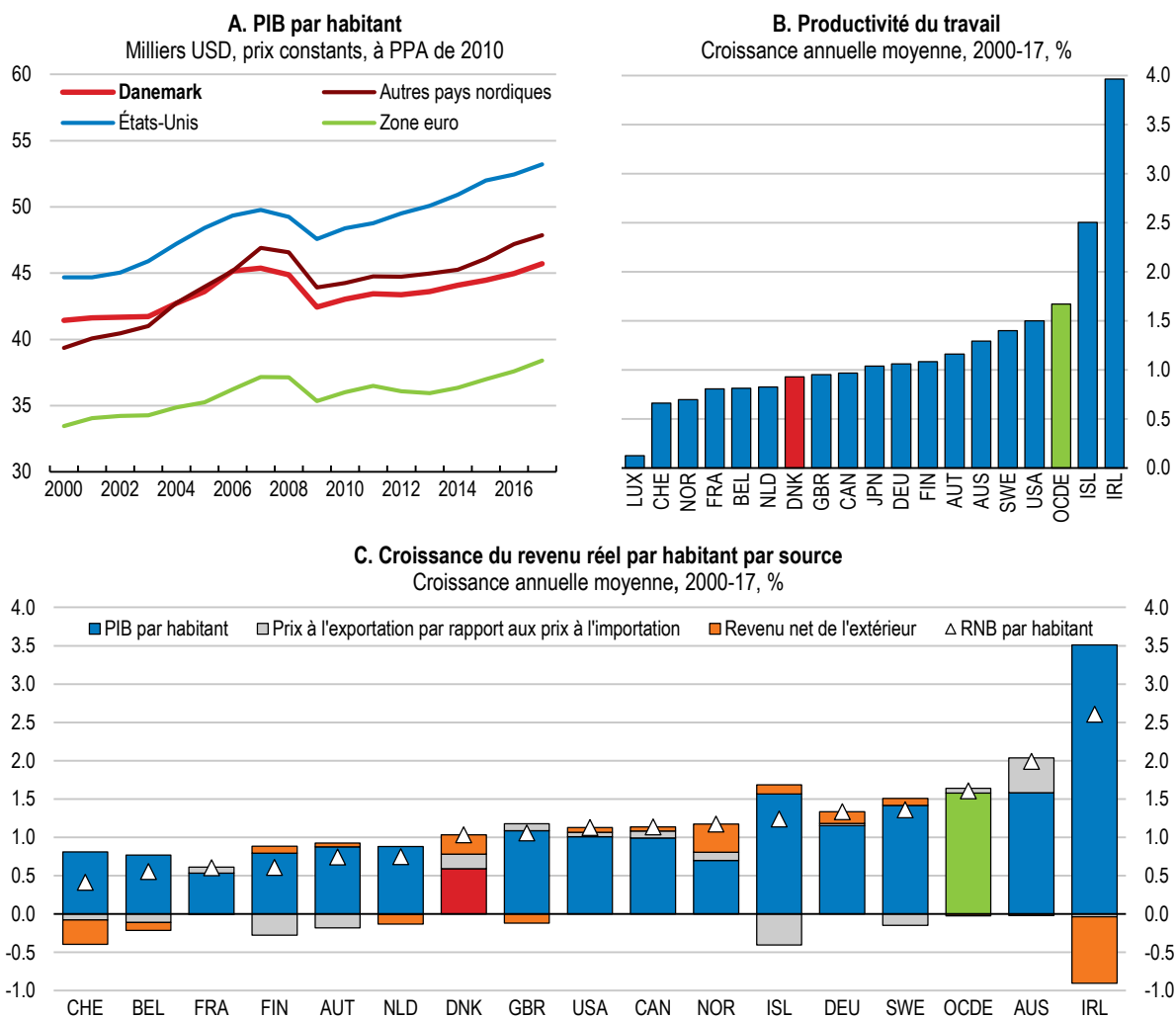
2. La moyenne de l'OCDE est pondérée en fonction de la population.

Source: OCDE (2017), Indicateur du vivre mieux de l'OCDE, [www.oecdbetterlifeindex.org](http://www.oecdbetterlifeindex.org).

Dans ce contexte porteur, les récentes décennies de performance économique timide ont créé la déception et soulevé des questions sur les causes de la croissance relativement faible de la productivité au Danemark. Depuis 2000, le PIB par habitant a moins progressé que dans nombre de pays comparables (Graphique 2, partie A). La croissance sous-jacente du PIB s'est légèrement redressée depuis peu, sans toutefois suffire à empêcher le resserrement du marché du travail ni l'épuisement de la marge de capacités inutilisées.



**Graphique 2. La croissance a été timide, même si d'autres facteurs augmentent les revenus réels**



*Note* : Autres pays nordiques désigne une moyenne simple de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède. Les Parties B et C incluent la moitié supérieure des pays de l'OCDE d'après le PIB par habitant à PPA de 2017.

*Source* : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; base de données des comptes nationaux de l'OCDE ; et base de données sur la productivité de l'OCDE.

Un défi majeur pour l'économie danoise consiste à accélérer la croissance de la productivité (Graphique 2, partie B), surtout dans les services. Les pays les plus avancés ont pour la plupart subi un ralentissement de la croissance de la productivité. Toutefois, cet état de fait est particulièrement surprenant, compte tenu du cadre d'action propice à l'activité des entreprises et de la montée en puissance du numérique au Danemark. L'intégration du pays dans les chaînes de valeur mondiales a récemment rehaussé la croissance du PIB et de la productivité (par les exportations de biens produits à l'étranger). Cependant, cela pourrait ne pas durer et cache peut-être un développement économique encore plus faible sur le plan intérieur.

Le niveau de vie matériel s'est toutefois amélioré plus rapidement, sachant que d'autres facteurs augmentent les revenus des ménages. Les prix à l'importation ont constamment augmenté plus lentement que les prix à l'exportation, ce qui s'est traduit par une hausse du revenu réel des consommateurs. De surcroît, les rendements de l'épargne des entreprises et de l'épargne-retraite, qui sont importantes, ont généré un revenu net de l'extérieur assez élevé. Par conséquent, la croissance du RNB par habitant apparaît plus encourageante dans le sillage des autres pays de l'OCDE (Graphique 2, partie C). Cependant, il faut mettre fin à la récente sous-performance du pays en termes de croissance.

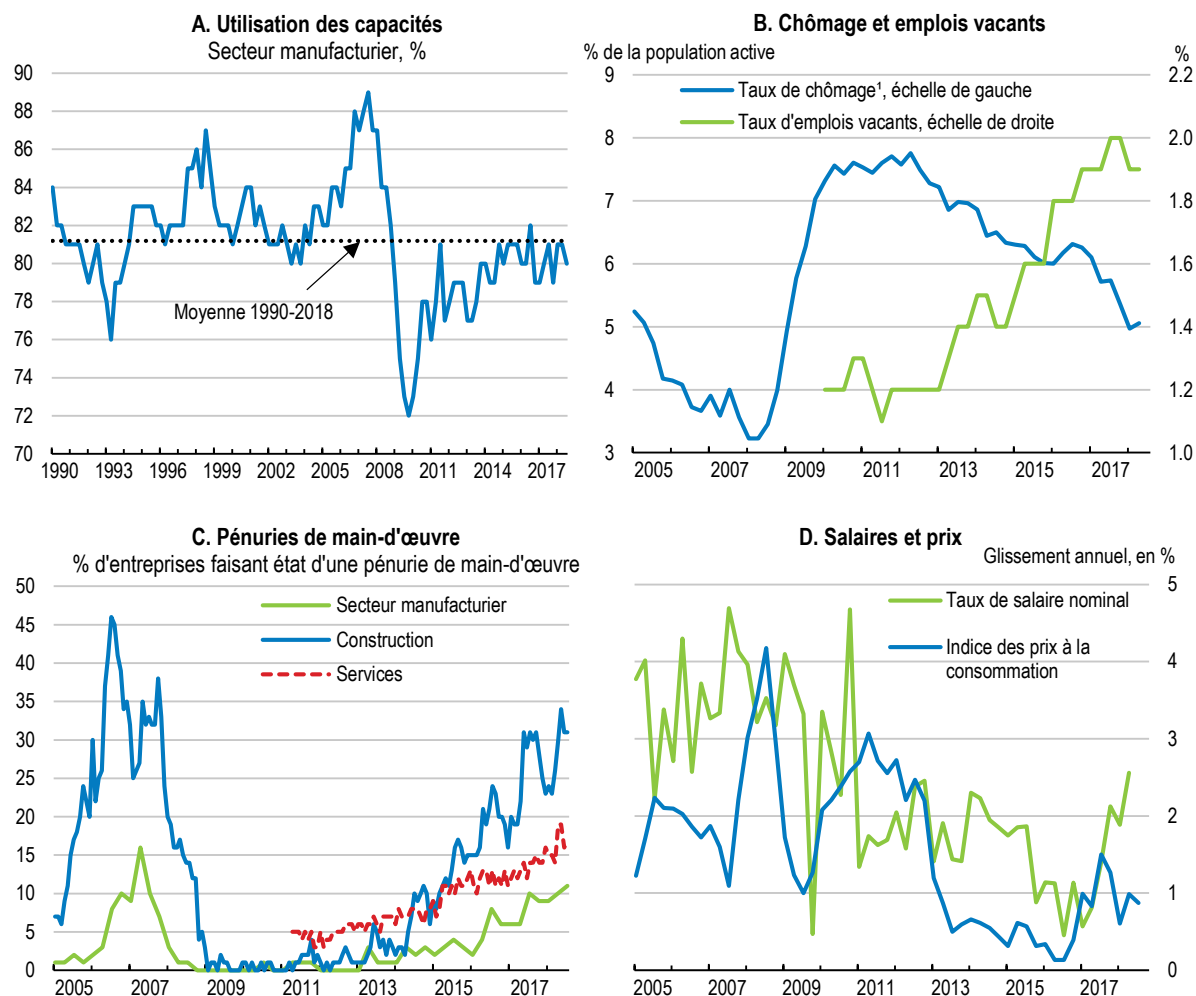
Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

- Il est indispensable de rehausser la croissance de la productivité pour veiller à ce que les niveaux de vie et le bien-être restent élevés. Il faudra continuer à améliorer les conditions-cadre des entreprises, notamment les pressions concurrentielles. Réduire les taux d'imposition marginaux élevés, diversifier l'activité d'innovation et attirer davantage de travailleurs étrangers très qualifiés font aussi figure de priorités.
- Un déplacement de la charge fiscale depuis les bénéfices des entreprises vers le logement, de manière à rendre la fiscalité plus neutre pour les différentes catégories d'actifs, aurait des effets bénéfiques sur la répartition de l'épargne et l'investissement des entreprises, ce qui stimulerait la productivité et les salaires.
- Il est capital de conserver un emploi élevé et inclusif pour faire en sorte que les évolutions déstabilisantes profitent à tous. Il faudra s'intéresser davantage au rapport coût-efficacité des politiques et mesures destinées à réduire les obstacles au travail pour les réfugiés et les migrants.

### ***1.1.1. La perspective d'une poursuite de la croissance et d'un resserrement du marché du travail se dessine***

L'utilisation accrue des capacités (Graphique 3, partie A) et la cherté des logements dans les grandes villes ont stimulé l'investissement des entreprises et l'investissement en logements, à la faveur de taux d'intérêt très bas. Comme les créations d'emplois permanentes dans le secteur privé ont fait reculer le chômage (Graphique 3, partie B), le nombre d'emplois vacants augmente et des pénuries de main-d'œuvre sont signalées dans le secteur de la construction et s'accroissent plus globalement (Graphique 3, partie C). La progression des salaires nominaux reste toutefois modérée et les tensions inflationnistes sont contenues pour le moment (Graphique 3, partie D). De nouvelles revalorisations des salaires à hauteur d'environ 2 % par an sont programmées via des conventions collectives au cours des prochaines années.

**Graphique 3. Un resserrement du marché du travail n'a pas encore provoqué d'accélération de la croissance des salaires**



1. Ruptures de données au T1 2016 et au T1 2017.

Source : Bureau des statistiques du Danemark, et base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE.

En l'absence de déséquilibres naissants, les perspectives sont favorables. En 2017, les données du PIB ont été altérées avec la prise en compte, au titre des exportations, de la vente d'un brevet, affichant une poussée de croissance en 2017 suivie d'un repli apparent en 2018 (Tableau 1). Au cours de la période à venir, la croissance économique reposant sur une large assise devrait se poursuivre en 2019 puis devenir plus modérée en 2020, sous l'effet de la confiance solide des chefs d'entreprise et des consommateurs et de conditions monétaires très accommodantes. L'inflation devrait se redresser pour renouer avec un niveau d'environ 2 % d'ici à 2020. La consommation privée, qui est soutenue par la progression des salaires réels et par la mise en place d'allègements de l'impôt sur le revenu, sera un important moteur de croissance. Cependant, le taux d'épargne des ménages restera relativement élevé puisque la consolidation de leur patrimoine devrait se poursuivre, ce qui réduira leur endettement brut élevé. Le dynamisme du marché du logement, surtout dans les grandes villes, continuera à doper l'investissement résidentiel. Les pénuries de main-d'œuvre devraient s'accroître et stimuler la croissance de l'investissement des entreprises

et des salaires, même si la population active augmentera grâce à des relèvements de l'âge légal de la retraite en 2019 et en 2020 ainsi qu'à des réformes de l'impôt sur le revenu. Les tensions pourraient s'exacerber sur le marché du travail si l'embellie de la conjoncture dans d'autres pays européens freinait encore le recrutement de travailleurs provenant de l'étranger (Danish Ministry for Economic Affairs and the Interior, 2017<sup>[2]</sup>).

**Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques**

Variation annuelle en pourcentage, volumes (aux prix de 2010)

	2014	Prévisions					
	Prix courants (milliards DKK)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	<b>1,981.2</b>	<b>1.6</b>	<b>2.0</b>	<b>2.3</b>	<b>1.2</b>	<b>1.9</b>	<b>1.6</b>
Consommation privée	934.3	1.6	2.1	1.6	2.4	2.2	2.2
Consommation publique	510.9	1.1	0.3	0.6	0.4	0.5	0.4
Formation brute de capital fixe	379.7	3.1	6.0	4.5	7.8	1.5	3.3
Logement	76.5	8.2	7.1	8.7	9.3	1.8	2.8
Entreprises	228.6	3.9	5.7	5.9	9.1	1.3	4.1
Administrations publiques	74.6	-4.7	5.4	-5.5	1.2	2.0	0.8
Demande intérieure finale	1,824.9	1.7	2.4	2.0	3.0	1.6	2.0
Variation des stocks <sup>1</sup>	18.4	-0.4	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Demande intérieure totale	1,843.2	1.3	2.4	2.1	3.1	1.5	2.0
Exportations de biens et services	1,082.0	2.3	2.8	4.4	-0.2	3.0	3.0
Importations de biens et services	944.0	1.9	3.8	4.3	3.1	2.4	3.8
Exportations nettes <sup>1</sup>	137.9	0.4	-0.3	0.3	-1.6	0.5	-0.3
<b>Autres indicateurs</b> (taux de croissance, sauf indication contraire)							
PIB potentiel	..	1.3	1.4	1.5	1.5	1.3	1.3
Écart de production (% du PIB potentiel)	..	-1.5	-0.9	-0.1	-0.3	0.3	0.6
Emploi	..	1.4	3.2	-0.8	1.9	1.0	0.9
Taux de chômage (% de la population active)	..	6.2	6.2	5.7	5.2	5.1	4.9
Indice implicite des prix du PIB	..	0.7	0.0	1.7	0.3	1.8	1.9
Indice des prix à la consommation	..	0.5	0.3	1.1	0.9	1.8	2.0
Indice des prix à la consommation sous-jacent (hors alimentation et énergie)	..	1.3	0.7	0.9	0.8	1.8	2.0
Taux d'épargne des ménages, net (% du revenu disponible)	..	4.7	5.0	6.0	6.2	6.1	6.0
Balance des opérations courantes (% du PIB)	..	8.3	8.0	8.1	5.7	5.9	5.0
Solde budgétaire des administrations publiques (% du PIB)	..	-1.5	-0.4	1.1	0.0	-0.3	-0.2
Solde des opérations ponctuelles <sup>2</sup>	..	0.8	-0.1	-0.1	-0.2	-0.3	-0.3
Solde primaire sous-jacent des administrations publiques <sup>2</sup>	..	-0.3	1.0	1.7	0.7	0.0	-0.2
Dettes brutes des administrations publiques (% du PIB)	..	53.8	52.6	50.0	49.0	47.9	46.9
Dettes brutes des administrations publiques (Maastricht, % du PIB)	..	39.9	37.9	36.1	35.1	34.0	33.0
Dettes nettes des administrations publiques (% du PIB)	..	4.9	4.0	1.1	1.0	1.2	1.4
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	-0.1	-0.1	-0.3	-0.3	-0.2	0.2
Rendement des obligations d'État à 10 ans, moyenne	..	0.7	0.3	0.5	0.6	0.8	1.0

1. Contribution aux variations du PIB réel.

2. En pourcentage du PIB potentiel.

*Note* : Une vente unique d'un brevet pharmaceutique accroît les exportations en 2017 et représente 0.4 point de pourcentage de croissance du PIB. Cela explique la croissance temporairement faible en 2018 puisque les exportations diminuent en l'absence de transactions ponctuelles similaires au cours de l'année suivante. La répartition du produit de la vente du brevet dans le temps fait l'objet d'une révision ultérieure.

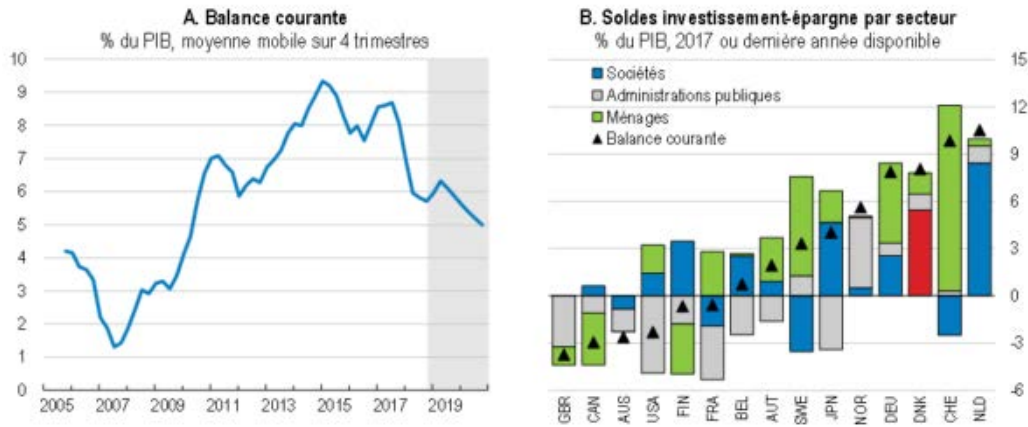
*Source* : Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE, n° 104.

L'excédent de la balance courante égal à 8 % du PIB en 2017 figure parmi les plus élevés enregistrés dans les pays de l'OCDE en proportion du PIB (Graphique 4). Les exportations nettes danoises de biens représentent l'essentiel de l'excédent (5.7 % du PIB en 2017), les principaux partenaires commerciaux étant pour l'essentiel des pays proches

géographiquement (Graphique 5). En outre, les biens produits et vendus à l'étranger sont à l'origine d'une part grandissante de l'excédent commercial (Encadré 1). Cela s'explique par la profonde intégration du Danemark dans les chaînes de valeur mondiales et par les activités des grandes entreprises multinationales danoises. Une position extérieure globale solide (57 % du PIB) génère aussi un revenu de l'extérieur considérable. L'augmentation de l'épargne, notamment celle des ménages, est la cause première de l'excédent durablement élevé. L'épargne des sociétés demeure importante (Graphique 4, Partie B), même si les taux d'investissement des entreprises s'approchent des niveaux antérieurs à la crise (voir chapitre).

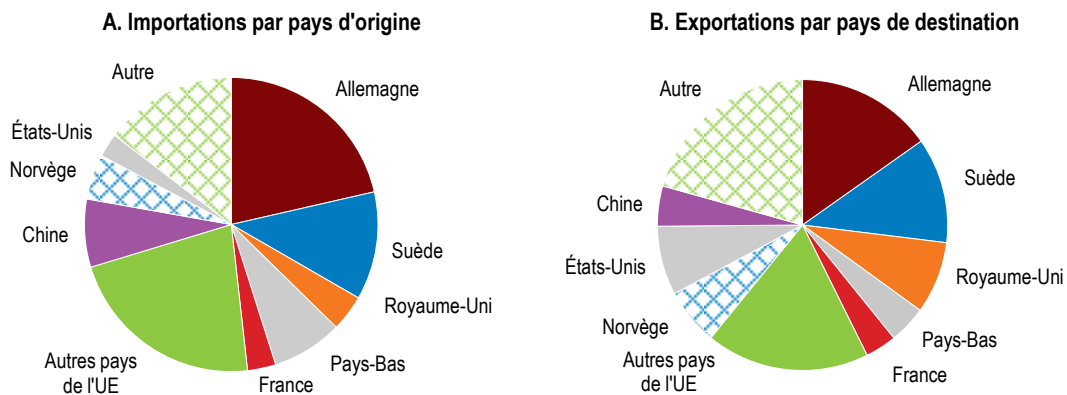
Cet excédent devrait reculer et s'établir aux alentours de 5 % d'ici à 2020, sous l'effet d'une croissance marquée des importations et d'une baisse des exportations. Les revenus nets provenant de l'étranger devraient par ailleurs diminuer, en raison du relèvement des taux d'intérêt. Bien que la consommation privée doive se redresser, parallèlement à la fin de la consolidation du patrimoine des ménages, et contribuer à la réduction de l'excédent de la balance courante (Jørgensen, Kramp and Mortensen, 2017<sup>[3]</sup>), de nouvelles mesures devraient être envisagées. L'application des recommandations du chapitre thématique de cette *Étude*, à l'instar d'une déduction pour fonds propres, permettrait de stimuler l'investissement des entreprises et de réduire encore l'excédent excessif.

**Graphique 4. L'excédent élevé de la balance courante a commencé à diminuer**



**Graphique 5. Principaux partenaires commerciaux du Danemark**

Échanges de biens, parts par partenaire, 2017, % du total



Source : Bureau des statistiques du Danemark.

Les risques importants de divergence à la baisse par rapport aux prévisions découlent principalement de la grande ouverture de l'économie et de la normalisation des taux d'intérêt. Un ralentissement des échanges internationaux causé par un renforcement du protectionnisme commercial pourrait réduire à néant les avantages majeurs de la mondialisation. Pour la même raison, l'incertitude entourant les conditions de la sortie du Royaume-Uni de l'UE (Brexit) demeure un risque de divergence à la baisse. L'augmentation du patrimoine résidentiel couplée à la persistance de taux d'intérêt très bas, qui résulte de l'ancrage de la monnaie à l'euro, pourrait provoquer un essor de la consommation privée, qui se traduira par une surchauffe avec une hausse inflationniste plus marquée des salaires et des prix. À l'inverse, un relèvement des taux d'intérêt plus rapide

et plus prononcé que prévu risque d'entraîner une baisse sensible des prix de l'immobilier dans certaines régions du pays, avec des retombées sur le plan macroéconomique et des pertes pour le secteur financier.

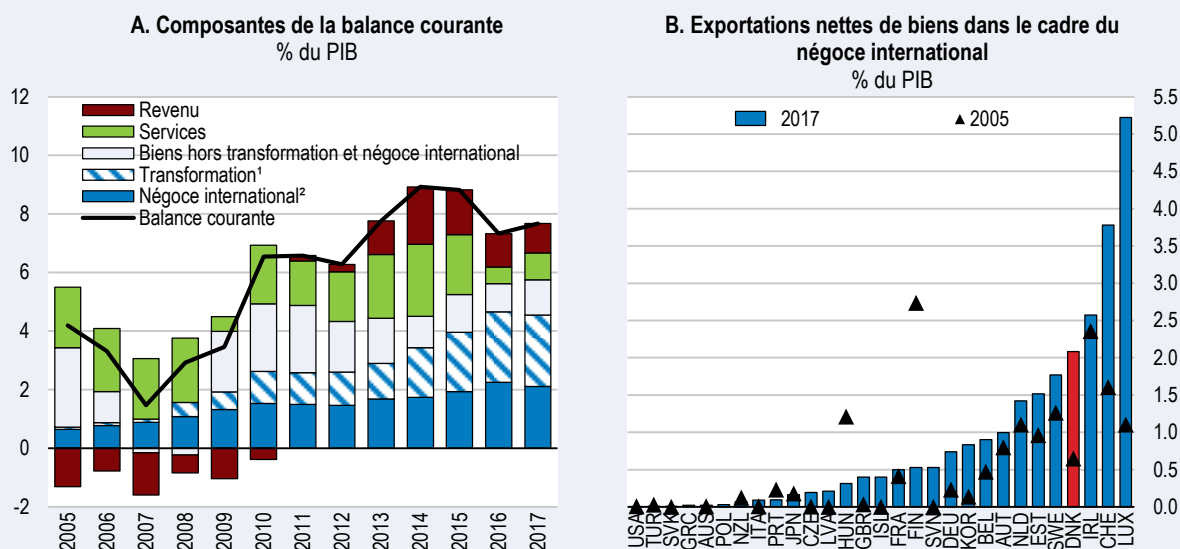
**Tableau 2. Possibles chocs extrêmes peu probables pour l'économie danoise**

Choc	Effet possible
Accélération des hausses des droits de douane	En tant que petite économie ouverte fortement intégrée dans les chaînes de valeur mondiales, le Danemark est particulièrement exposé à une accélération des hausses des droits de douane et à des mesures de rétorsion des pays concernés. Cela réduirait à néant les avantages majeurs de la mondialisation.
Conséquences très négatives d'un Brexit dur sur le plan économique	Un net relèvement des obstacles au commerce et à l'investissement entre l'UE et le Royaume-Uni aurait des conséquences très négatives sur le plan économique dans l'agriculture, le secteur alimentaire et l'industrie manufacturière. En outre, la pêche danoise est fortement tributaire de l'accès permanent à la zone de pêche britannique.
Fortes baisses des prix des logements dans les grandes villes	Un relèvement inattendu des taux d'intérêt pourrait provoquer des baisses sensibles des prix des logements, surtout à Copenhague, ce qui se traduirait par des ménages insolubles et par des pertes accrues dans le système financier. En outre, les possibles effets sur les prix de la mise en œuvre progressive de la réforme de la fiscalité du patrimoine, en particulier dans les grandes villes après 2020, sont incertains.
Turbulences dans le secteur financier	Le secteur financier est vaste et dominé par quelques très grandes banques, fortement interconnectées et intégrées sur les marchés internationaux de capitaux. Des turbulences provoquées par des pratiques répréhensibles (blanchiment d'argent) ou par des événements extérieurs au Danemark pourraient s'avérer lourdement problématiques pour l'économie.

### Encadré 1. L'intégration du Danemark dans les chaînes de valeur mondiales peut brouiller les mesures de l'activité économique

Le Danemark bénéficie d'une forte intégration dans les chaînes de valeur mondiales, qui contribue à l'important excédent de la balance courante du pays. Cependant, une grande partie des exportations danoises n'entre jamais sur le territoire national : il s'agit de biens produits et vendus à l'étranger qui sont la propriété légale d'entreprises danoises. Cette activité désignée sous le nom de négoce international et transformation représente une part croissante de l'excédent élevé de la balance courante (Graphique 6, partie A). L'excédent qui découle du seul négoce international figure parmi les plus importants dans les pays de l'OCDE (Graphique 6, partie B).

**Graphique 6. Une grande partie de l'excédent de la balance courante découle de biens produits à l'étranger**



1. Biens transformés et vendus à l'étranger sans franchir les frontières danoises.

2. Achats et ventes de biens à l'étranger sans franchir les frontières danoises.

Source : Bureau des statistiques du Danemark et Statistiques de la balance des paiements du FMI.

Le fait de considérer cette activité comme une exportation, et non pas comme un revenu des investissements de l'étranger, a un impact direct sur la mesure du PIB et de la productivité. Un calcul approximatif montre que le fait d'assimiler désormais toutes les exportations nettes résultant du négoce international et de la transformation à des revenus des investissements réduirait la croissance moyenne du PIB nominal de 15 % au cours de la période 2005-17. Dans l'industrie, la moitié de la croissance de la productivité pendant la même période découle de la production contrôlée depuis le Danemark mais ayant lieu à l'étranger (Knudsen, 2018<sup>[4]</sup>).

Si cette difficulté à mesurer le PIB est loin d'être la seule, la forte tendance à la hausse des exportations nettes de biens produits à l'étranger ces dernières années nécessite une analyse plus approfondie. La question est de savoir si l'embellie de la croissance du PIB ainsi que la forte croissance de la productivité dans l'industrie (voir chapitre) témoignent

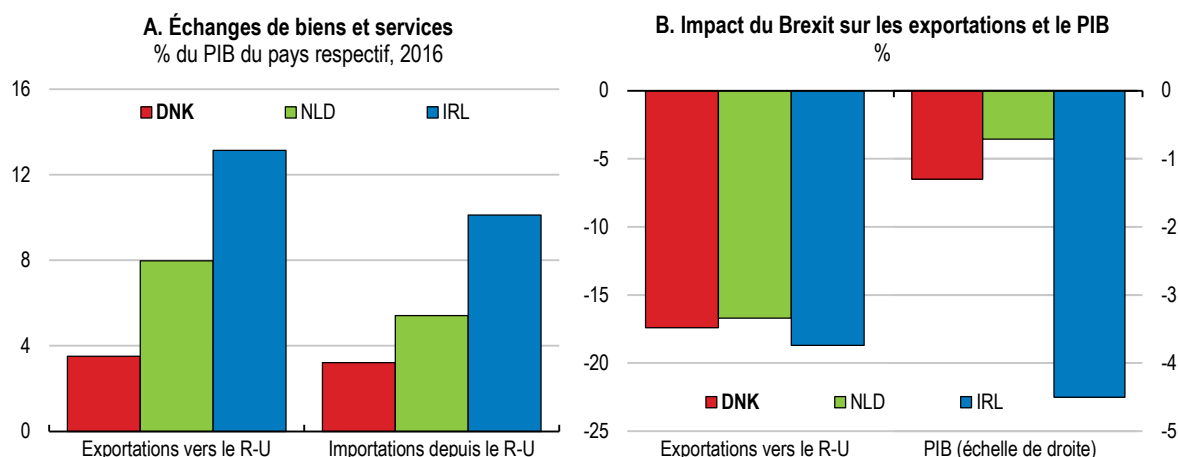


correctement de la progression de l'activité intérieure et de l'innovation ou si elles ont été amplifiées par des problèmes de mesure de plus en plus grands en raison de l'importance croissante des chaînes de valeur mondiales. Il s'agit d'une question essentielle puisqu'une grande partie de ces ventes correspond probablement à des transactions au sein d'entreprises multinationales sensibles aux pratiques de fixation des prix intérieurs (Jørgensen, Kramp and Mortensen, 2018<sup>[5]</sup>). En revanche, la croissance globale des revenus n'est pas affectée puisque les revenus des exportations et des investissements entrent dans la composition du RNB (Graphique 2).

### *Un Brexit dur pèserait fortement sur certains secteurs*

En tant que petite économie ouverte dont le quatrième pays de destination des exportations est le Royaume-Uni (qui absorbe 7 % du total des exportations), le Danemark est particulièrement exposé au Brexit. Une nouvelle analyse produite pour cette *Étude* (OECD, 2018<sup>[6]</sup>) montre que, bien que le Royaume-Uni soit un partenaire commercial relativement moins important (Graphique 7, partie A), un scénario pessimiste pourrait se traduire par un recul du PIB comparable à celui des Pays-Bas (Graphique 7, partie B) en raison de la composition sectorielle plus vulnérable des exportations danoises.

**Graphique 7. L'économie danoise est vulnérable en cas de scénario de Brexit pessimiste**



*Note* : La méthode de simulation d'un scénario de Brexit pessimiste est identique pour les trois pays. Dans le cas de l'Irlande, une analyse plus approfondie intègre des effets supplémentaires via l'IDE et applique le modèle NiGEM, qui réduit l'impact sur le PIB à -1.5 % (Arriola et al., 2018<sup>[7]</sup>).

*Source* : Base de données de l'OCDE sur les échanges internationaux de biens (ITCS) ; Base de données de l'OCDE sur les échanges internationaux de services (ITSS) ; Base de données des comptes nationaux de l'OCDE ; calculs de l'OCDE à l'aide du modèle METRO.

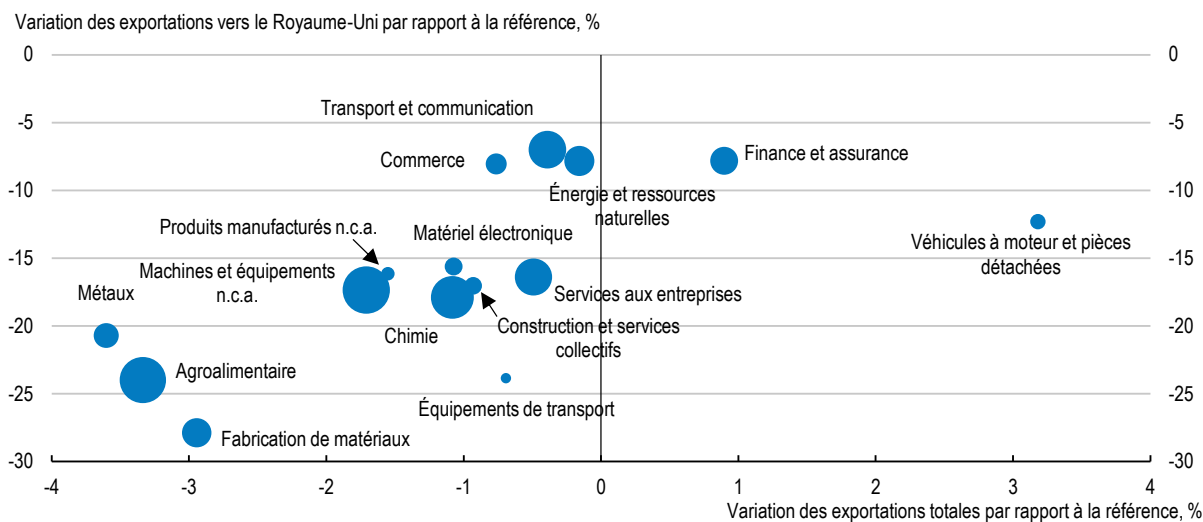
Le scénario par modélisation est purement indicatif et ne constitue pas une opinion sur l'issue la plus probable des négociations. Il quantifie la diminution des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, dont le Danemark, si les droits de douane devaient être régis par le principe de la nation la plus favorisée de l'OMC et les coûts non tarifaires augmentaient eux aussi. Les résultats montrent que les exportations danoises vers le Royaume-Uni reculeraient de 17 %, d'où un repli de 1.3 % du PIB à moyen terme, qui est considéré comme une période permettant un ajustement de la main-d'œuvre

et un redéploiement du capital entre les secteurs mais n'incluant pas les effets structurels à plus long terme. Les secteurs de l'agroalimentaire, en particulier des produits alimentaires transformés, et des machines et équipements représentent plus de la moitié de la réduction des exportations vers le Royaume-Uni (Graphique 8). En revanche, le secteur des services financiers accroîtrait probablement ses exportations globales. En effet, le Danemark capterait la demande émanant d'autres pays de l'UE alors que le Royaume-Uni réduit ses exportations.

Les conséquences sur l'emploi pourraient être particulièrement négatives puisque les secteurs les plus touchés emploient de nombreux travailleurs peu qualifiés et que le secteur agroalimentaire se concentre en dehors des plus grandes villes et surtout dans la moitié ouest du pays. Le secteur des produits à base de viande connaîtrait la plus forte baisse (-7.4 %), tandis que la demande de main-d'œuvre dans le secteur relativement vaste des machines et équipements reculerait de 1.7 % à moyen terme.

### Graphique 8. Le Brexit pénaliserait surtout l'agroalimentaire et la fabrication de matériaux

La taille des disques représente la part des différents secteurs dans les exportations danoises totales



*Note* : La chimie englobe aussi les produits pharmaceutiques. Transport et communication inclut le transport aérien et maritime et les transports non classés ailleurs (n.c.a.).

*Source* : Calculs de l'OCDE à l'aide du modèle METRO.

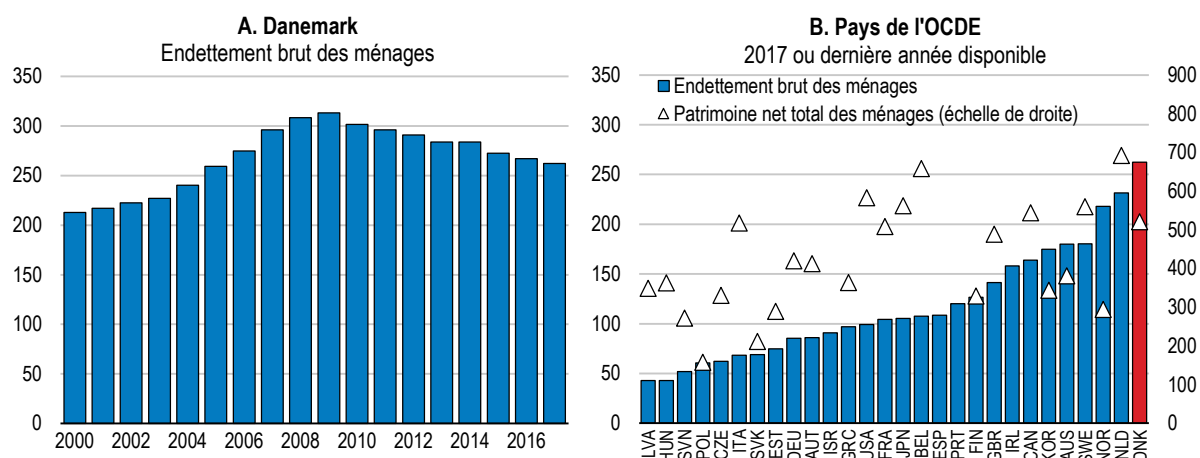
Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'élaborer des plans d'urgence pour minimiser les éventuels bouleversements économiques dans certains secteurs. Les autorités ont mis sur pied un groupe d'intervention sur le Brexit en 2016, qui a examiné et engagé des mesures dans les secteurs qui risquent d'être les plus pénalisés, dont un premier recrutement de douaniers supplémentaires. Le Danemark est tout à fait en mesure d'absorber un choc de cette nature si un scénario pessimiste se concrétise. La souplesse du marché du travail et les mesures énergiques visant à recycler les demandeurs d'emploi constituent une base solide afin de faciliter le redéploiement nécessaire des travailleurs entre les secteurs. Cependant, cet ajustement induira des coûts et entraînera des pertes d'emploi à court terme, qu'il faudrait limiter dans la mesure du possible notamment par une utilisation efficace des outils existants.

## 1.2. Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière sont moins nombreux, même si des points faibles subsistent

Les établissements financiers ont adapté leur modèle économique aux taux d'intérêt négatifs et sont jugés solides et bien capitalisés d'après les récents tests de résistance (Danmarks Nationalbank, 2018<sup>[7]</sup>; Turk, 2016<sup>[8]</sup>). Néanmoins, le secteur financier danois demeure vaste par comparaison avec les autres pays, avec un ratio total des actifs/PIB de 500 %, est dominé par un petit nombre de très grandes banques et fortement interconnecté. Comme évoqué dans la précédente *Étude*, cela crée un risque systémique et, potentiellement, d'importants engagements implicites pour le secteur public. Dans le même temps, l'endettement brut des ménages reste le plus élevé des pays de l'OCDE (Graphique 9), même si cet état de fait est contrebalancé par l'ampleur de l'épargne-retraite (section 1.4.2). Par conséquent, les ménages, et l'économie dans son ensemble, sont exposés à une hausse des taux d'intérêt et à une baisse des prix des logements (Systemic Risk Council, 2017<sup>[9]</sup>).

**Graphique 9. L'endettement brut des ménages a diminué mais reste très élevé**

Endettement et patrimoine net des ménages, en % du revenu disponible brut des ménages



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Des mesures importantes ont été prises depuis la crise financière pour renforcer la résilience du secteur financier (OECD, 2016<sup>[11]</sup>; Bohn-Jespersen and Mogensen, 2018<sup>[12]</sup>). Le gouvernement examine actuellement la possibilité de rejoindre l'union bancaire de l'UE, et se prononcera sur ce point en 2019. Les banques danoises sont peu nombreuses et d'une taille très importante au regard de l'économie nationale, si bien que les avantages qu'apporteraient, au travers de l'union bancaire, une surveillance renforcée et un mécanisme de résolution fiable pour ces institutions seraient considérables. L'une des problématiques principales consiste à mettre en place un cadre réglementaire approprié pour les établissements de crédit hypothécaire danois et l'important marché des obligations garanties. Le Danemark devrait adhérer à l'union bancaire de manière à améliorer la supervision prudentielle et renforcer la coopération internationale. Une intégration accrue des marchés financiers pourrait en outre favoriser, sur le long terme, un renforcement de la

concurrence, laquelle s'est révélée faible, en particulier sur le marché hypothécaire (Danish Competition Council, 2017<sup>[13]</sup>).

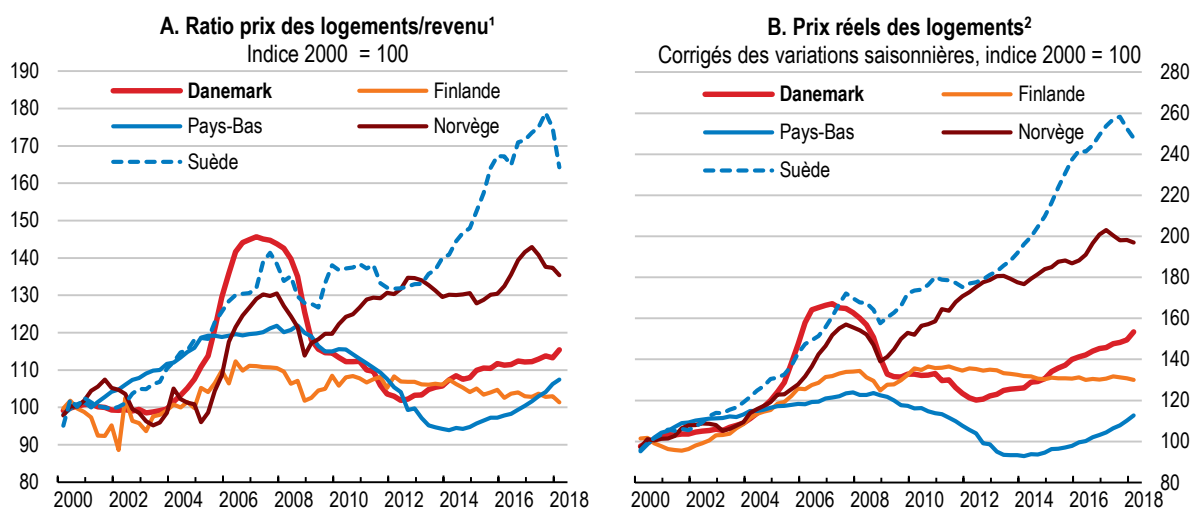
La révélation récente d'une affaire de blanchiment de capitaux de grande ampleur dans la succursale estonienne de la plus grande banque danoise (Danske Bank) met en lumière la question des établissements financiers d'importance systémique et la nécessité d'une vigilance renforcée, en particulier à l'étranger. Les faits en cause ont eu lieu entre 2007 et 2015, alors que la réglementation et les procédures de surveillance en vigueur au Danemark en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux étaient insuffisantes et présentaient d'importantes lacunes, comme l'a relevé le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) dans ses évaluations (FATF, 2017<sup>[11]</sup>). Le gouvernement a mis en application la 4<sup>e</sup> directive européenne contre le blanchiment d'argent en 2017 et a pris de nouvelles mesures en septembre 2018 suite à l'affaire Danske Bank, en prévoyant des amendes plus élevées et des exigences supplémentaires relatives aux compétences et à l'honorabilité des dirigeants. Cela étant, il est nécessaire de réexaminer le cadre réglementaire pour s'assurer de sa conformité aux normes internationales, et pour renforcer la coopération au-delà des frontières. Il conviendrait de renforcer les procédures de contrôle pour accroître la probabilité de détection des manquements, et de porter les sanctions encourues à un niveau tel que les dirigeants n'aient d'autre choix que de s'impliquer dans la lutte contre ces pratiques.

### ***1.2.1. Une réforme de la fiscalité et une déréglementation auraient des effets positifs sur le marché du logement***

Les prix des logements au Danemark ont globalement augmenté au rythme des fondamentaux (Systemic Risk Council, 2018<sup>[12]</sup>) et plus lentement que dans les autres pays nordiques (Graphique 10). Cela a limité les besoins d'emprunts et s'est traduit par une expansion du crédit modérée (Graphique 11), qui s'explique aussi par la consolidation du patrimoine des ménages et des entreprises. Parallèlement, une réforme récente de la fiscalité du patrimoine, qui assoira de nouveau le paiement de l'impôt sur la valeur de marché des logements, signifie que la fiscalité sur la propriété immobilière jouera le rôle de stabilisateur automatique du marché immobilier à l'avenir (Tableau 3). En outre, les autorités ont commencé à renforcer le volant contracyclique de fonds propres afin de préparer les banques à une future contraction de l'activité. Par conséquent, le secteur financier, et l'économie plus généralement, sont en meilleure santé que lors de la dernière reprise au milieu des années 2000 et le risque d'un ralentissement prononcé est nettement moindre (voir Annexe 1.B).

**Tableau 3. Recommandations antérieures de l'OCDE sur les risques pour le secteur financier et le marché du logement**

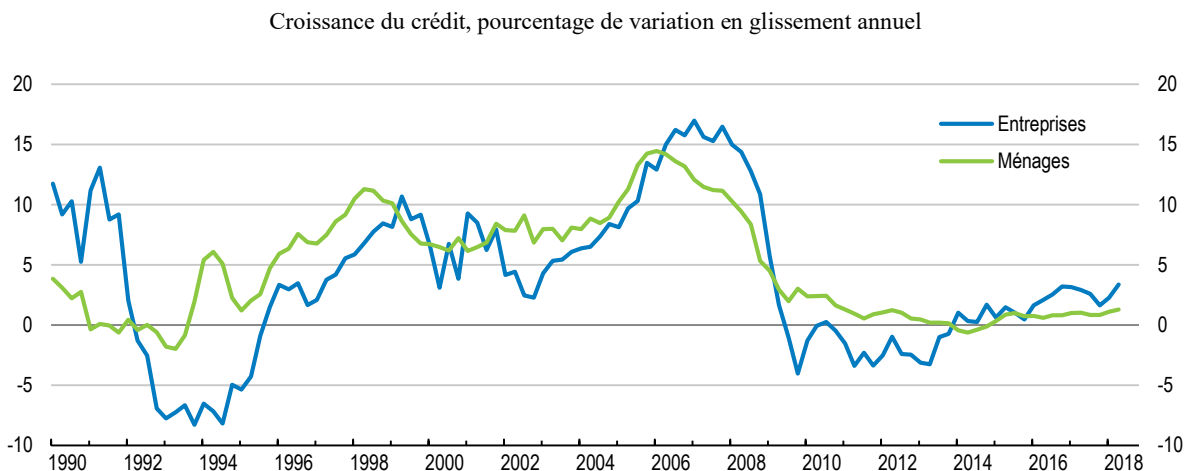
Recommandations	Mesure prise depuis mai 2016 ou prévue
Réformer la fiscalité du patrimoine, y compris en réduisant la déductibilité des intérêts d'emprunt hypothécaire et en actualisant régulièrement la valeur des biens pour assurer la neutralité de la fiscalité entre les différentes catégories d'actifs.	Une réforme de la fiscalité du patrimoine a été approuvée en 2017 et entrera pleinement en vigueur en 2021. De nouvelles valeurs des biens seront appliquées et actualisées tous les deux ans à compter de 2019. Le nouveau régime fiscal remplace un gel des impôts sur le patrimoine à leur niveau nominal par un impôt proportionnel, en conservant un élément de progressivité pour les logements de très grande valeur. Aucun changement n'a été apporté à la déductibilité des intérêts d'emprunt hypothécaire.
Encourager les établissements de crédit hypothécaire à utiliser plus largement des ratios service de la dette/revenu.	Depuis janvier 2018, de nouvelles règles pour les prêts hypothécaires aux ménages fortement endettés limitent l'accès aux emprunts hypothécaires assortis d'un remboursement différé du capital et de taux d'intérêt variables. Les ménages ayant des ratios dette/revenu supérieurs à 400 % sont tenus de contracter des prêts à taux fixe pendant au moins cinq ans si la quotité du prêt (ratio prêt/valeur du bien) dépasse 60 %.
Envisager d'élargir à l'ensemble du pays le champ d'application de certaines des « règles d'or » à vocation locale instaurées par l'autorité de contrôle pour l'octroi de crédits hypothécaires dans les zones sensibles.	Aucune mesure particulière n'a été prise.
Favoriser le développement du marché locatif privé en assouplissant la réglementation des loyers tout en trouvant un juste équilibre entre la protection des propriétaires et celle des locataires.	Aucune mesure particulière n'a été prise.

**Graphique 10. Au Danemark, les prix des logements augmentent au rythme du revenu des ménages**


1. Le prix nominal des logements est divisé par le revenu disponible nominal par habitant.
2. Prix nominaux des logements corrigés par le déflateur de la consommation privée issu des comptes nationaux.

Source : Base de données analytique de l'OCDE sur les prix des logements.

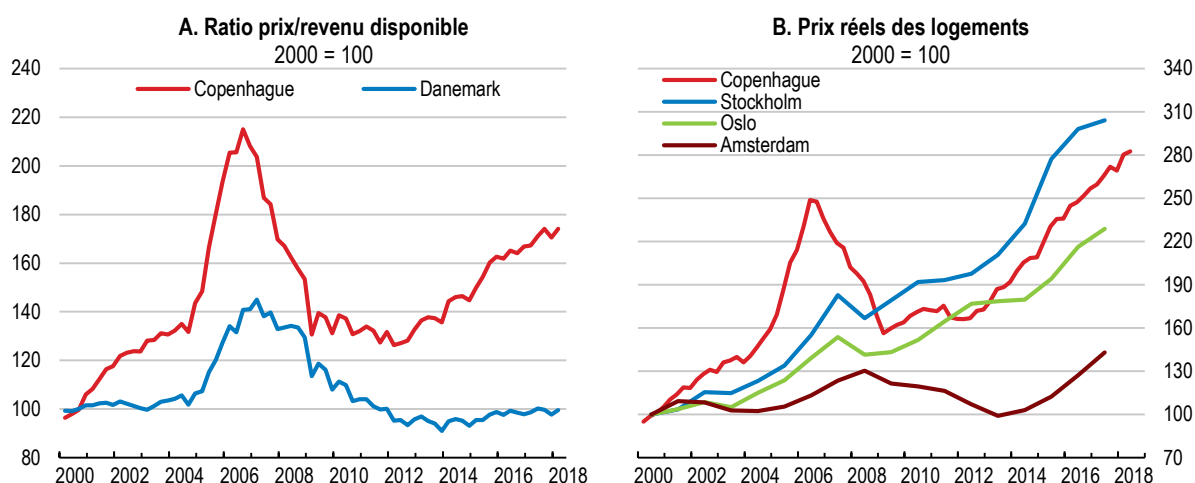
**Graphique 11. L'expansion nominale du crédit est faible en raison du réaménagement en cours de la dette élevée**



Source : Systemic Risk Council (2018).

L'augmentation modeste des prix des logements à l'échelle du pays cache des hausses rapides à Copenhague (Graphique 12), et, dans une certaine mesure, à Aarhus. Par conséquent, d'aucuns se demandent à l'échelon local si les prix des logements augmentent plus vite que ne le justifient la progression du revenu disponible et les taux d'intérêt bas, ce qui accroît les ratios dette/revenu des nouveaux propriétaires de logements (Systemic Risk Council, 2017<sup>[13]</sup>). Cela a conduit les autorités à durcir la réglementation financière en réduisant l'accès aux prêts risqués pour les ménages fortement endettés par rapport à leurs revenus à compter de janvier 2018 (Tableau 3). Il s'agit d'une mesure positive pour alléger l'exposition aux taux d'intérêt des nouveaux emprunteurs. Cependant, il faut encore s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité des ménages fortement endettés sur la base de prêts risqués. Ces prêts, qui sont assortis de taux d'intérêt variables et d'un délai de grâce pendant les dix premières années (prêts à remboursement différé du capital), représentent 35 % de l'encours de la dette hypothécaire des ménages. Bien que de nombreux ménages présentent un faible ratio d'endettement par rapport à leur revenu, environ 10 % de la dette totale des ménages correspond à des foyers très vulnérables aux augmentations des taux d'intérêt, dans la mesure où leur ratio dette/revenu est élevé et qu'ils ont souscrit des emprunts à très forte quotité de financement (Danmarks Nationalbank, 2018<sup>[7]</sup>).

**Graphique 12. La hausse rapide des prix des appartements à Copenhague constitue un risque**

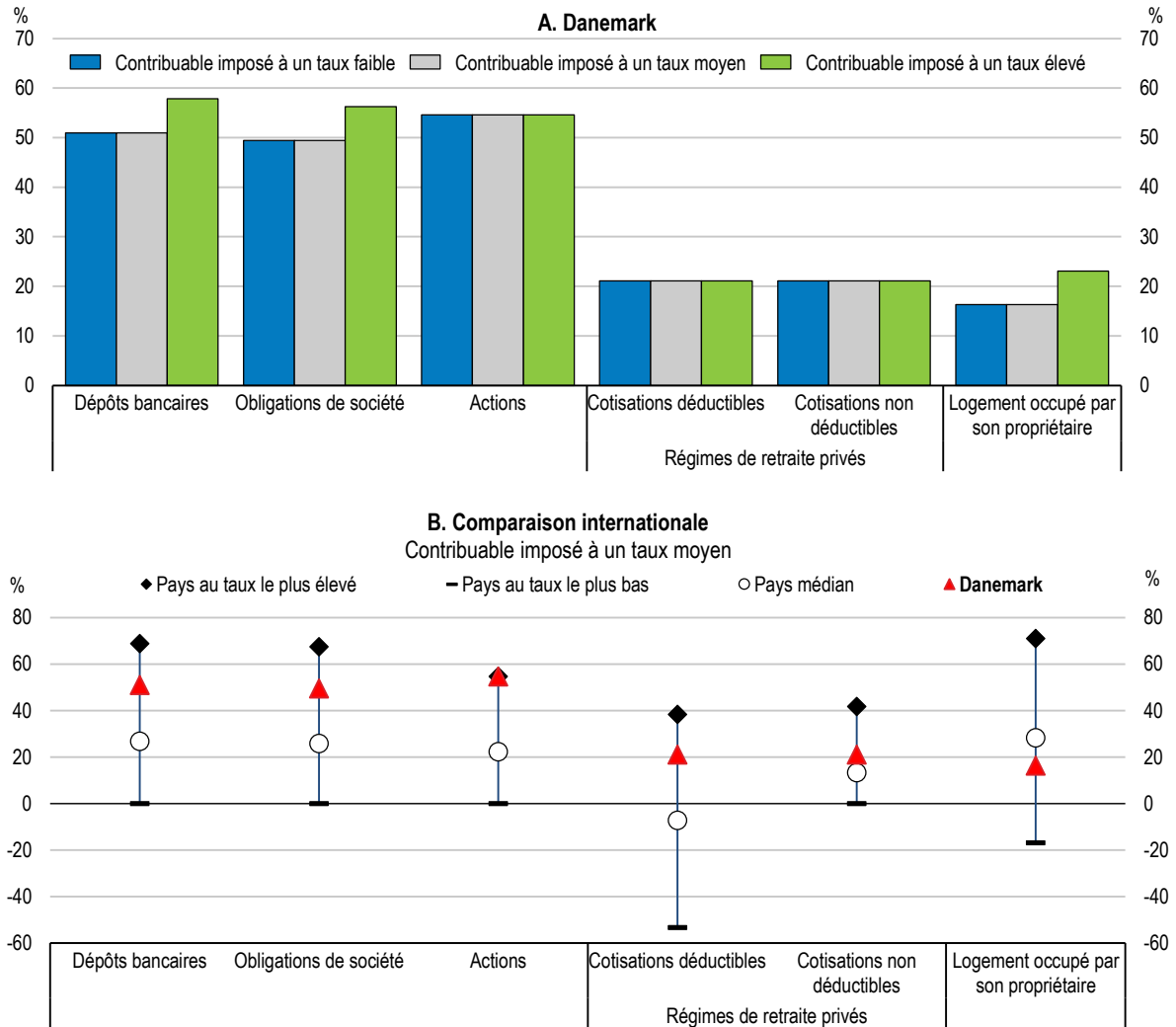


Source : Systemic Risk Council of Denmark ; Bureau des statistiques du Danemark ; Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE ; Bureau central des statistiques suédois ; Bureau central des statistiques norvégien ; OCDE (2018), *Études économiques de l'OCDE : Pays-Bas 2018*.

Le dynamisme du marché du logement dans certaines régions du pays et les taux d'intérêt bas constituent une occasion d'accomplir des progrès sur le front des réformes visant à améliorer la résilience des ménages à travers des incitations financières dans le régime fiscal. Même après la réforme de la fiscalité du patrimoine de 2017, les impôts périodiques sur la propriété immobilière sont faibles au regard du niveau normal des taux d'intérêt ; l'allégement fiscal pour les charges d'intérêts est comparativement important et non plafonné, tandis que les plus-values sur les logements occupés par leur propriétaire sont exonérées d'impôts. Par conséquent, le traitement fiscal des logements occupés par leur propriétaire apparaît très favorable par rapport aux autres instruments d'épargne (Graphique 13, partie A) et à la plupart des autres pays de l'OCDE (Graphique 13, partie B). Cette faible fiscalité du patrimoine et la forte déductibilité des intérêts sont capitalisées dans les prix réels des logements, qui augmentent aussi l'endettement brut des ménages (Høj, Jørgensen and Schou, 2018<sup>[14]</sup> ; Andrews and Caldera Sánchez, 2011<sup>[15]</sup>). Cela étant, la déductibilité des intérêts réduit l'exposition des ménages en cas d'augmentation des taux d'intérêt, en compensant pour partie toute hausse de la charge financière liée au remboursement des emprunts.

### Graphique 13. L'imposition des revenus du capital est élevée mais favorise le logement occupé par son propriétaire

Taux marginaux d'imposition effectifs pour différentes catégories d'actifs, 2016



**Comment lire ce graphique :** Le taux marginal d'imposition effectif résume l'impôt sur l'investissement d'une unité monétaire supplémentaire dans divers actifs avec une période de détention attendue de cinq ans (20 ans pour les fonds de pension et le logement). Les taux d'imposition sont corrigés pour tenir compte des taux d'inflation annuels moyens propres à chaque pays au cours de la période 2011-16. Un contribuable imposé à un taux faible (taux élevé) possède un revenu et un patrimoine relativement faibles (élevés). On suppose que l'épargne dans les régimes de retraite privés ne donne pas lieu à des réductions des pensions publiques soumises à conditions de ressources, qui peuvent augmenter sensiblement les impôts marginaux. C'est le cas pour les grands groupes au Danemark (Graphique 1.22) (Danish Ministry of Finance, 2017[17] ; 2018[18]). Dans de nombreux pays, les cotisations de retraite sont déductibles et exonérées d'impôts sur leur versement, d'où des taux marginaux d'imposition effectifs négatifs. Consulter la source pour des précisions sur la méthodologie et les hypothèses utilisées.

Source : OCDE (2018), *Taxation of household savings*.

Parallèlement, les taux marginaux sur les autres actifs, à l'instar des actions et obligations de société, sont nettement plus élevés et figurent parmi les plus hauts dans les pays de l'OCDE. Cette structure des impôts risque d'entraver l'investissement dans les sociétés



détenues directement par des personnes physiques et le développement du marché du capital-investissement, qui est susceptible de devenir une source de financement plus large au moment où les biens incorporels gagnent en importance et où de nouveaux modèles économiques apparaissent (voir chapitre). Bon nombre des réformes structurelles recommandées dans le chapitre thématique stimuleraient l'investissement et renforceraient les incitations au travail moyennant une réforme fiscale (Encadré 2). Une grande cohésion sociale, notamment via un impact limité de cette réforme sur la redistribution, pourrait être facilitée, dans une certaine mesure, en supprimant des aides accordées à certaines catégories à haut revenu (par exemple des droits de succession réduits sur les entreprises familiales). Quoiqu'il en soit, la progressivité des impôts sur le revenu est nettement moins importante, du point de vue de la redistribution, que les transferts financiers (Causa and Hermansen, 2017<sup>[16]</sup>).

### Encadré 2. Quantification des réformes structurelles

Certaines réformes qui sont suggérées dans l'*Étude* sont quantifiées dans le tableau ci-dessous dans l'hypothèse de la mise en œuvre de mesures simples, présentées à titre d'exemple. D'autres réformes, par exemple le renforcement de la concurrence ou l'amélioration de l'intégration des migrants, ne sont pas quantifiables en raison des informations disponibles ou de la complexité de l'élaboration des politiques. Certaines des estimations indiquées reposent sur des corrélations empiriques entre d'anciennes réformes structurelles et la productivité, l'emploi et l'investissement. Ces corrélations permettent d'évaluer l'impact potentiel de certaines réformes structurelles. Ces estimations supposent une mise en œuvre rapide et intégrale et s'appuient sur des estimations internationales, sans tenir compte du cadre institutionnel spécifique du Danemark. C'est pourquoi elles sont purement indicatives.

**Tableau 4. Effets potentiels des réformes structurelles sur le PIB par habitant**

Politique	Mesure	Effet à 10 ans	Effet à long terme
Impôt sur le revenu des personnes physiques	Réduire le taux marginal supérieur d'imposition de 5 points de pourcentage (de 56 à 51 %).	0.17	0.19
Imposition des dividendes et des plus-values réalisées	Réduire le taux d'imposition le plus élevé de 5 points de pourcentage (de 42 à 37 %).	0.04	0.5
Impôt sur les sociétés	Mettre en place une déduction pour fonds propres.	0.48	0.54
Bourses d'études	Réduire de 20 % les bourses d'études pour l'enseignement supérieur.	0.07	0.09
Aides à la R-D des entreprises	Augmenter de 10 % les dépenses consacrées aux aides à la R-D des entreprises.	0.02	0.05

*Note* : Les recommandations ci-après figurent dans la quantification budgétaire (Tableau 5), même si des informations insuffisantes empêchent toute quantification de leurs effets sur le PIB : réduire l'allégement fiscal pour les charges d'intérêts ; augmenter les droits de succession sur les entreprises familiales ; et accroître les dépenses d'éducation et d'accueil des jeunes enfants.

*Source* : Calculs de l'OCDE d'après Égert et Gal (2017<sup>[17]</sup>), le ministère danois des Finances (2017<sup>[18]</sup>; 2017<sup>[19]</sup>) et le gouvernement danois (2017<sup>[20]</sup>).

Il faudrait prendre des mesures afin de tendre vers une plus grande neutralité fiscale pour toutes les catégories d'actifs. Une réduction continue de la déductibilité fiscale des charges d'intérêts de 33.5 % à 25.5 % des dépenses a eu un impact limité puisqu'elle s'applique

uniquement au-dessus d'un seuil (6 710 EUR pour les célibataires et 13 420 EUR pour les couples par an). Bien que ces seuils soient définis en termes nominaux, les ménages continuent pour la plupart à bénéficier d'un allègement fiscal de 33.5 % pour les dépenses inférieures aux seuils, dans le contexte actuel de faiblesse des taux d'intérêt. Le Danemark figure donc parmi les pays de l'OCDE qui offrent le traitement fiscal des charges d'intérêts le plus favorable (OECD, 2018<sup>[21]</sup>), davantage que la Norvège et la Suède. Le Danemark devrait réduire la déductibilité des charges d'intérêts, par exemple en soumettant progressivement l'intégralité du montant des charges d'intérêts au taux réduit de 25.5 %.

Le système d'imposition de la propriété immobilière est globalement bien pensé. Le Danemark figure parmi les trois seuls pays de l'OCDE (avec l'Australie et l'Estonie) dotés d'un impôt purement foncier, qui est considéré comme l'un des impôts les plus efficaces. En outre, la réforme récente de la fiscalité du patrimoine garantira une actualisation de la valeur des biens tous les deux ans et conserve un élément de progressivité. Cependant, le taux de l'impôt périodique sur la propriété, qui devrait être fixé à 0.6 % d'une évaluation prudente des logements à compter de 2021, pourrait être inférieur à un taux d'imposition neutre (Danish Economic Councils, 2016<sup>[22]</sup>), d'autant que les taux d'intérêt se normalisent. Une augmentation des impôts périodiques sur le logement peut représenter une charge considérable pour les ménages qui perçoivent de faibles revenus mais possèdent un patrimoine résidentiel important. Le report d'une partie de l'imposition pour les propriétaires qui vendent leur logement, qui est déjà possible pour les retraités, serait une solution pour atténuer ces problèmes.

Pour cibler la hausse rapide des prix des appartements dans les grandes villes, des mesures supplémentaires s'imposent, même si les villes de Copenhague et d'Aarhus ne représentent que 6% du marché national du logement en valeur. Le marché locatif demeure très réglementé, 80 % des logements privés faisant l'objet d'un encadrement rigoureux des loyers. Assouplir la réglementation relative aux loyers et diminuer les aides au logement comme évoqué dans l'*Étude* 2016 encourageraient une meilleure utilisation du parc de logements et un développement du marché locatif privé. En outre, un marché locatif plus vaste et plus dynamique réduirait les tensions sur les prix sur le segment des logements occupés par leur propriétaire et renforcerait la mobilité de la main-d'œuvre. Pour terminer, il faudrait mettre fin à certaines aides accordées aux parents qui achètent des appartements pour les louer à leurs enfants, de manière à réduire la forte demande d'appartements de superficie modeste. La réglementation actuelle autorise les parents à fixer des loyers inférieurs au prix du marché et à bénéficier d'abattements fiscaux pour le manque. Qui plus est, les enfants ont droit à des aides au logement locatif comme des locataires ordinaires.

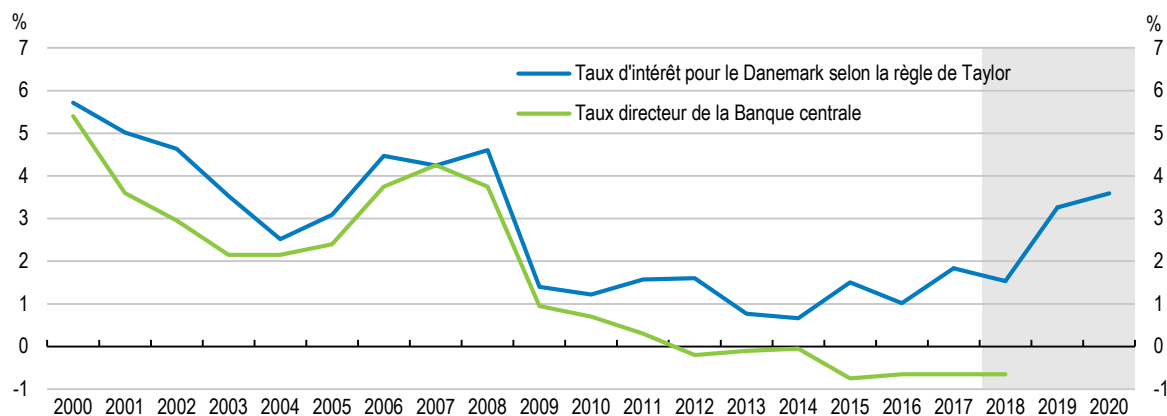
### 1.3. La politique macroéconomique stimule l'activité

Le resserrement du marché du travail et le creusement de l'écart de production positif dans les années à venir appellent une politique économique prudente, à même de réduire les risques d'une accélération de la hausse des salaires et de l'inflation, intervenue en quelques années seulement au cours du dernier épisode de reprise. Le taux de rémunération des dépôts auprès de la Banque centrale du Danemark est resté négatif de manière presque continue depuis 2012, soit la plus longue période au sein des économies de l'OCDE, en raison de l'objectif unique assigné à la politique monétaire, consistant à maintenir l'ancrage vis-à-vis de l'euro. Compte tenu de cet objectif, la politique monétaire danoise est conditionnée par celle de la BCE, ce qui ne laisse aucune marge de manœuvre pour remédier aux déséquilibres croissants et les tensions accrues sur les capacités de production (Graphique 14). Le régime d'ancrage signifie également que la politique monétaire devrait

rester très accommodante pendant une période prolongée, comme l'a indiqué la BCE. Les politiques budgétaires et macroprudentielles ont de ce fait un rôle déterminant à jouer dans la stabilisation (Blanchard and Summers, 2017<sup>[23]</sup>). Dans la plupart des cas, le Danemark devrait cependant pouvoir laisser jouer ses stabilisateurs automatiques, lesquels demeurent puissants même s'il ont pu quelque peu s'affaiblir au fil du temps avec la réduction des taux marginaux d'imposition et l'abaissement de la durée des prestations de chômage.

#### Graphique 14. Les conditions monétaires ne contribueront pas à stabiliser l'économie

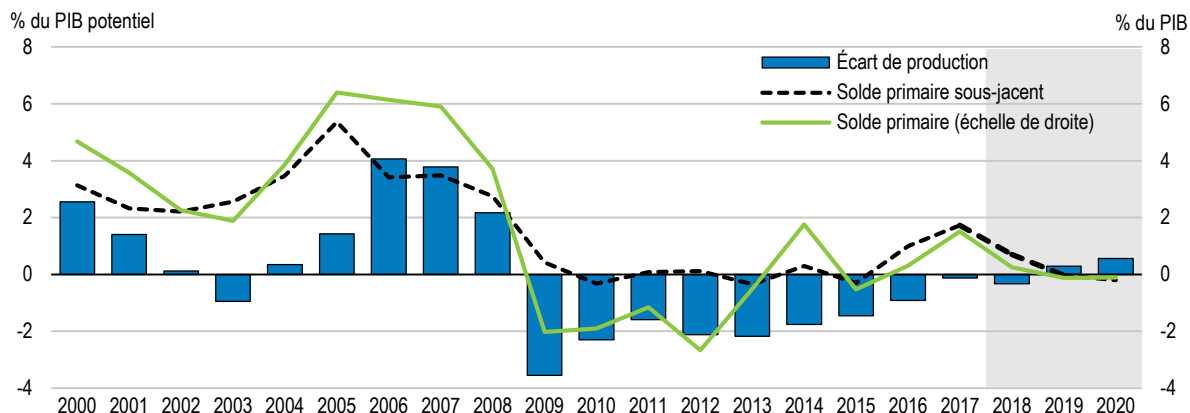
Taux d'intérêt estimé à l'aide de la règle de Taylor



Note : La règle de Taylor est calculée comme suit : taux d'intérêt = croissance annuelle réelle du PIB potentiel + inflation sous-jacente + 0.5 \* écart de production + 0.5 \* (inflation sous-jacente - 1.9)

Source : Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE n° 104 ; Banque nationale du Danemark.

La politique budgétaire est globalement neutre sur le court terme selon les estimations de l'OCDE (Graphique 15). La détérioration apparente du solde primaire correspond pour l'essentiel au retour à la normale de certaines recettes fiscales exceptionnellement élevées en 2017. L'orientation budgétaire devrait permettre d'atteindre, après 2020, l'objectif d'équilibre structurel défini par le gouvernement. Dans son projet de loi de finances pour 2018, en pérennisant les crédits d'impôt accordés pour les travaux de réparation des logements, le gouvernement a néanmoins soutenu la demande pour les services de construction, qui connaissent déjà d'importantes pénuries de main-d'œuvre. La détérioration du solde budgétaire sous-jacent depuis 2007 résulte pour partie d'une augmentation des investissements publics destinée à soutenir la demande durant la crise et la reprise. Ce niveau élevé d'investissement n'a pas évolué à la baisse, comme prévu, alors même que le redressement s'était opéré, cependant, mais l'orientation budgétaire d'ensemble s'est quelque peu resserrée depuis 2010. À l'avenir, il serait prudent d'utiliser la politique budgétaire pour atténuer les dynamiques à l'œuvre dans une économie déjà confrontée à des contraintes de capacités. Le risque d'un nouvel épisode de politique procyclique, semblable à celui du milieu des années 2000, serait ainsi réduit.

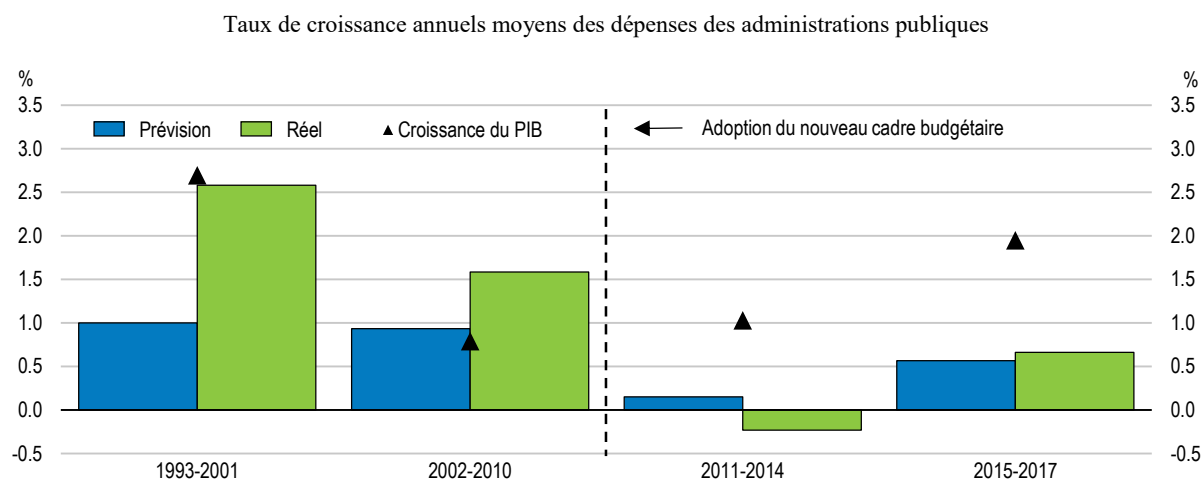
**Graphique 15. La politique budgétaire devrait adopter une orientation globalement neutre**

Source : Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE, n° 104.

### 1.3.1. La loi de finances a été efficace, mais elle pourrait être ajustée

Les pays de l'OCDE utilisent de plus en plus souvent des règles budgétaires fondées sur la loi, comme un cadre de dépenses à moyen terme, afin de mettre en œuvre des politiques budgétaires fiables et prévisibles (OECD, 2018<sup>[24]</sup>). À cet égard, l'exemple Danois est remarquable. Depuis la mise en place, en 2010, de sanctions frappant automatiquement les communes en cas de dépenses supérieures aux enveloppes budgétaires, et l'adoption, en 2012, de la loi de finances nationale, les dépassements de dépenses ont disparu (Graphique 16). Les progrès accomplis par les communes, qui maîtrisent mieux la planification budgétaire, ont permis de remédier graduellement aux problèmes initialement recensés, tels que la sous-utilisation des montants budgétés ou d'explosion des dépenses en fin d'exercice (Andersen, Bæk and Krahn, 2016<sup>[25]</sup>).

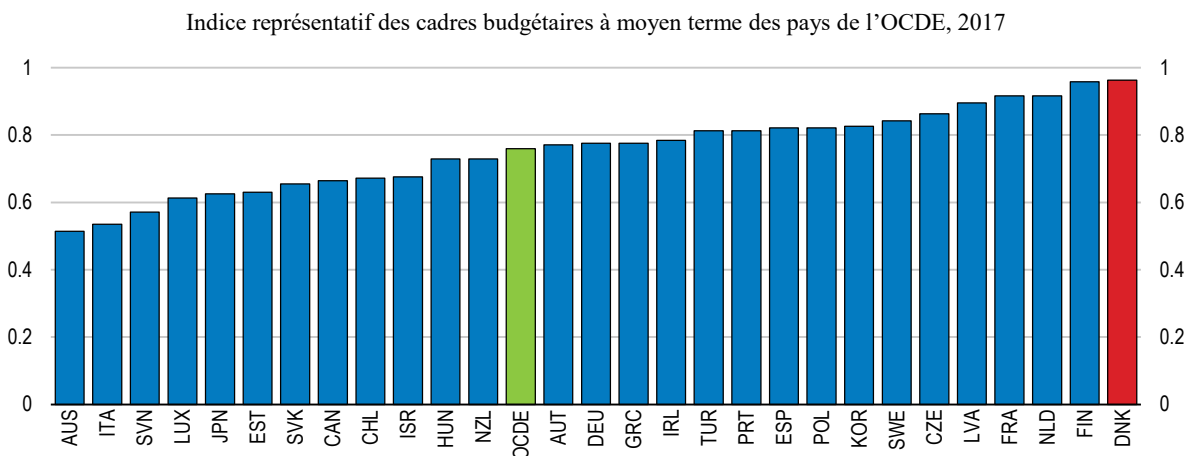
**Graphique 16. La loi de finances a conduit à la quasi disparition des dépassements des plafonds de dépenses publiques**



*Note* : Les prévisions de dépenses publiques sont définies dans les cadres budgétaires à moyen terme et modifiées en fonction des programmes de convergence soumis à la Commission européenne. La croissance réelle des dépenses publiques diffère légèrement des données issues des comptes nationaux, dans la mesure où les prévisions de dépenses sont établies selon des méthodes utilisant les intrants, tandis que les indicateurs de référence des comptes nationaux reposent sur les extrants.

*Source* : Ministère danois des Finances (2014<sup>[26]</sup>) ; Gouvernement du Danemark (2010-2016) ; Bureau des statistiques du Danemark (*Danmarks Statistik*).

Le Danemark dispose du cadre budgétaire à moyen terme le plus complet des pays de l'OCDE en termes de périmètre et d'objectifs (Graphique 17). Ce cadre, qui limite le déficit budgétaire structurel à 0,5 % du PIB et définit des plafonds de dépenses pour quatre ans, prévoit également l'application automatique de sanctions aux communes et régions en cas de dépassement des dépenses, et impose le respect de la viabilité budgétaire à long terme. Néanmoins, l'exercice d'évaluation prévu en 2019 devrait examiner les possibilités d'amélioration du cadre budgétaire. À titre exemple, le budget s'est établi très près de la limite de déficit en 2014-17. Cela peut laisser craindre que les marges de manœuvre budgétaire se trouvent excessivement limitées en cas de ralentissement économique si le niveau des volants de sécurité est inapproprié, ce qui constituerait un handicap d'autant plus marqué que la marge d'action monétaire est, elle-même, très réduite. Le cadre budgétaire actuel autorise un dépassement de la limite du déficit dans des circonstances exceptionnelles, notamment en cas de ralentissement économique marqué. L'évaluation pourrait examiner une modification de la limite actuelle, laquelle pourrait, selon les estimations de l'UE, être assouplie éventuellement jusqu'à 1 % du PIB. À plus long terme, cet ajustement permettrait aux dépenses publiques de mieux traverser le contexte démographique provisoirement défavorable vers le milieu de ce siècle et de mieux répondre aux besoins d'investissement public liés à la faiblesse des gains de productivité (voir chapitre). Il est cependant possible qu'une limite ainsi modifiée constitue un nouveau point de référence budgétaire, avec le risque que les responsables de l'action publique se montrent moins stricts dans la défense de la soutenabilité des finances publiques.

**Graphique 17. Le cadre budgétaire danois est le plus complet des pays de l'OCDE**

*Note* : L'indice transcrit la mesure dans laquelle les pays intègrent une perspective de moyen terme dans leur processus budgétaire. L'indice ne mesure pas, toutefois, l'efficacité de cette approche du point de vue de la performance budgétaire, notamment en termes de respect de la discipline budgétaire ou d'efficacité de l'allocation des ressources.

*Source* : OCDE (2018), *Perspectives budgétaires de l'OCDE 2018*.

Lors de l'évaluation annoncée de la loi de finances, il conviendrait également d'examiner les mesures permettant de mettre davantage l'accent sur l'efficacité et la qualité des dépenses aux différents échelons de l'administration. À titre d'exemple, alors que la plupart des pays de l'OCDE ont rendu obligatoire la budgétisation axée sur les résultats, celle-ci demeure facultative pour les ministères et organismes publics du Danemark, et, selon les rapports disponibles, l'efficacité de la planification budgétaire reste moyenne (OECD, 2018<sup>[24]</sup>). Il serait opportun de définir une approche plus intégrée, qui mette en regard la planification financière, ses objectifs stratégiques et ses évaluations, en procédant par exemple à des analyses comparatives entre institutions publiques pour promouvoir la diffusion des meilleures pratiques.

Le principe selon lequel les administrations doivent « se conformer ou s'expliquer » permet d'assurer un respect effectif du cadre budgétaire. Au Danemark, ce principe est mis en application au titre de l'évaluation annuelle réalisée par les Conseils économiques danois en qualité d'institution budgétaire indépendante (Conseil budgétaire) (Encadré 3). Néanmoins, le programme de décentralisation des administrations publiques prévoit de transférer le Secrétariat des Conseils économiques de Copenhague à Horsens, dans l'ouest du Danemark, à partir de 2019. Aux fins d'ajustement, une unité de six personnes a été créée à Copenhague, en partie pour aider le Secrétariat à assurer sa mission de conseil budgétaire. Toutefois, cette répartition sur deux sites d'une institution qui compte en tout 30 à 35 personnes ne facilitera pas la fluidité des travaux et réduira son attrait d'employeur.

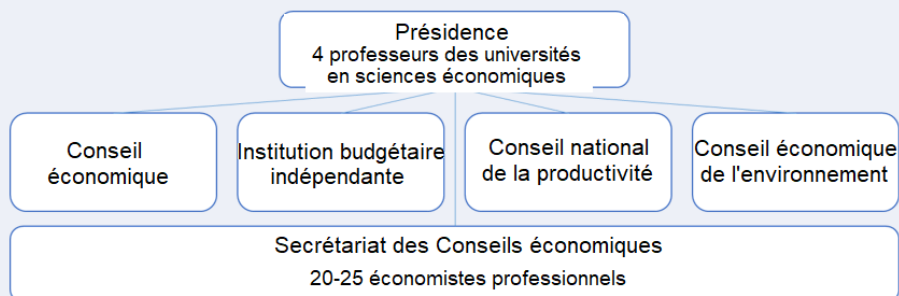
D'autres pays ont pris des décisions similaires et délocalisé des emplois hautement qualifiés dans le secteur public, avec un bilan en demi-teinte. Au Royaume-Uni, l'Office des statistiques nationales (*Office for National Statistics*) a perdu 90 % de son personnel lors du transfert de son site de Londres à vers Newport, ce qui a induit des incidences négatives sur la qualité de ses travaux (Bean, 2016<sup>[27]</sup>). L'autorité norvégienne de la concurrence a elle aussi perdu la plus grande partie de ses effectifs lorsqu'elle a été déplacée d'Oslo à Bergen, cependant elle a retrouvé assez rapidement un fonctionnement normal (Asplan

Viak, 2009<sup>[28]</sup>). Selon les enseignements tirés de nombreuses relocalisations conduites en Écosse, ces mesures peuvent produire des résultats positifs pour le développement économique régional à condition de choisir avec soin site de destination ainsi que les modalités de mise en œuvre (Audit Scotland, 2006<sup>[29]</sup>). Compte tenu de ces éléments, le gouvernement devrait veiller à ce que la nouvelle implantation du Secrétariat n'a pas d'incidences sur la qualité des analyses et des conseils qu'il élabore.

### Encadré 3. Les Conseils économiques danois

Les Conseils économiques danois sont une institution publique indépendante ayant pour mandat de procéder à un examen critique de la politique budgétaire et, plus généralement, des politiques économiques, et de formuler des conseils en la matière. Créée en 1962, cette institution danoise figure parmi les plus anciennes de ce type (Von Trapp and Nicol, 2016<sup>[30]</sup>). Pour assurer les quatre missions dont elle est chargée, la Présidence peut s'appuyer sur un Secrétariat à l'effectif relativement restreint (Graphique 18). L'intégration de différents domaines de compétence et la distinction entre Présidence et Secrétariat sont propices à la formulation de recommandations indépendantes sur l'action publique, à l'apparition de synergies et à la cohérence des travaux. La Présidence rend compte aux Conseils, qui sont composés de représentants à haut niveau du gouvernement, de la Banque centrale et des partenaires sociaux, ou issus d'organisations non gouvernementales et du monde universitaire.

**Graphique 18. Les Conseils économiques danois sont structurés autour de quatre missions**



Source : [www.dors.dk](http://www.dors.dk).

- Le *Conseil économique* assure un suivi de l'économie danoise et analyse le développement économique sur le long terme. La Présidence établit chaque année deux rapports à l'intention du Conseil. Ces rapports contiennent des recommandations relatives aux politiques macroéconomiques et structurelles, ainsi que des prévisions économiques.
- L'*Institution budgétaire indépendante* examine la solidité des finances publiques ainsi que le respect de la loi de finances. Le principe « se conformer ou s'expliquer », qui s'impose aux administrations, et la crédibilité solidement établie de l'institution garantissent la mise en application de ses recommandations, pourtant dépourvues de caractère contraignant.
- Le *Conseil national de la productivité* décrit et analyse l'évolution de la productivité dans son rapport annuel, qui présente également un examen des initiatives destinées à améliorer la productivité et formule des recommandations en la matière.
- Le *Conseil économique de l'environnement* examine les interactions entre l'économie et l'environnement et présente dans son rapport annuel une évaluation de l'efficacité de la politique danoise de protection de l'environnement.



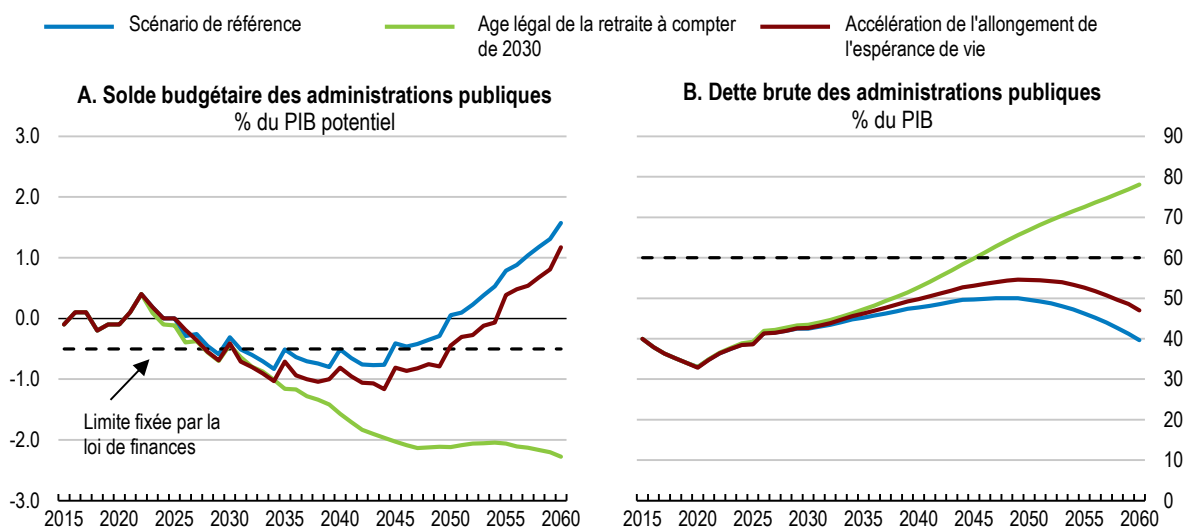
Au fil des ans, les Conseils économiques ont forgé leur réputation en formulant sur les politiques économiques des analyses de qualité, tranchées et indépendantes, fondées sur des arguments pertinents. Leurs travaux bénéficient donc aujourd'hui d'une large couverture médiatique et de l'attention des responsables de l'action publique.

## 1.4. Des gains d'efficacité dans le secteur public pourraient améliorer la viabilité budgétaire

### 1.4.1. L'indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie renforce la viabilité des finances publiques

La politique budgétaire est considérée comme viable (Danish Economic Councils, 2018<sup>[31]</sup>; Danish Government, 2018<sup>[32]</sup>; European Commission, 2018<sup>[33]</sup>), tandis que la dette publique, à 36,1 % du PIB en 2017, restera largement en-deçà du plafond de 60 % fixé par le Pacte de stabilité et de croissance à long terme (Graphique 19). Cela témoigne des réformes déjà engagées, notamment l'indexation de l'âge légal de la retraite sur l'espérance de vie (voir l'*Étude* de 2016).

**Graphique 19. La viabilité des finances publiques sera assurée si l'âge de la retraite augmente comme prévu**



*Note* : Le scénario de référence présente le solde budgétaire des administrations publiques prévu conformément aux règles en vigueur et adoptées, qui prévoient notamment une hausse, tous les cinq ans, de l'âge légal de la retraite pour tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie (Graphique 20, partie A). Le premier scénario alternatif prend l'hypothèse qu'à partir de 2030 l'âge légal de la retraite sera de 68 ans, l'âge de la retraite anticipée restant fixé à 65 ans. Le second scénario prend l'hypothèse d'une hausse de l'espérance de vie d'une année supplémentaire par rapport au scénario de référence à compter de 2026.

*Source* : Calculs de l'OCDE, effectués à partir des données du Ministère des finances du Danemark (2018<sup>[34]</sup>).

Néanmoins, pour préserver la viabilité des finances publiques, il sera nécessaire d'établir des priorités afin d'éviter des hausses d'impôt ou des coupes dans les dépenses. Compte tenu du vieillissement de plus en plus rapide de la population, un redéploiement des ressources vers les soins de santé et la prise en charge de la dépendance se dessine ; selon les estimations, les dépenses dans ce domaine devraient passer de 9,4 % à 12,6 % du PIB à long terme (European Commission, 2018<sup>[35]</sup>), or ce redéploiement pourrait peser sur des dépenses productives, comme l'éducation. À moyen terme, la mise en œuvre des réformes fiscales et d'autres recommandations formulées dans la présente *Étude* aurait un impact globalement neutre sur le solde budgétaire (Encadré 4).

#### Encadré 4. Chiffrer les recommandations relatives à la politique budgétaire

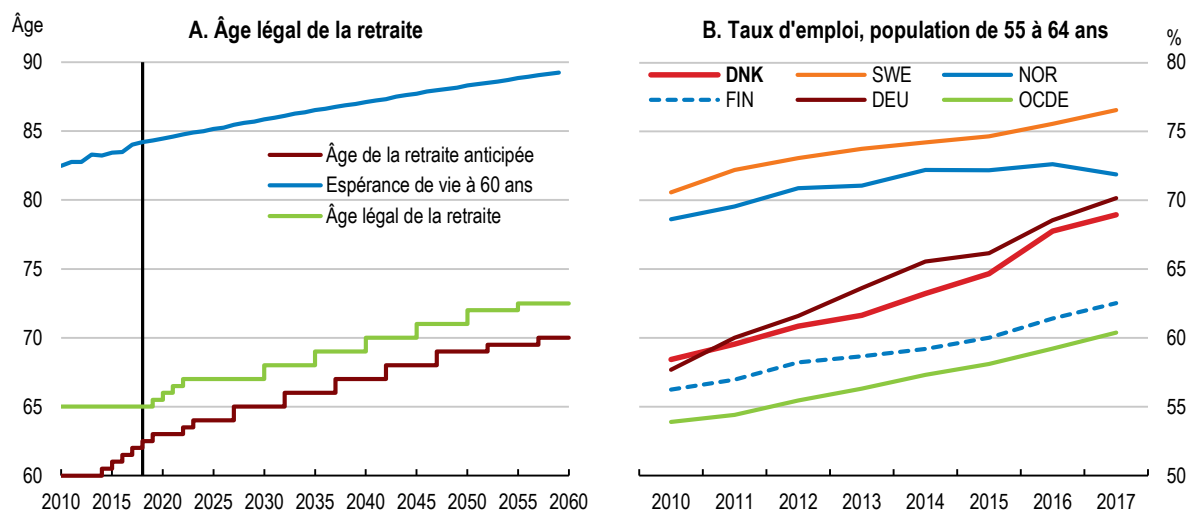
Les estimations ci-dessous proposent une évaluation chiffrée sommaire de l'impact budgétaire de plusieurs recommandations, à horizon 5 à 10 ans, dans l'hypothèse de la mise en œuvre de mesures simples, présentées à titre d'exemple. Les effets indiqués sur le budget englobent, lorsque les estimations le permettent, les réponses comportementales.

**Tableau 5. Impact budgétaire indicatif des réformes préconisées**

Politique	Mesure	Impact sur le solde budgétaire, en % du PIB
<b>Recommandations ayant pour effet de creuser le déficit</b>		
Impôt sur le revenu des personnes physiques	Réduire le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu de 5 points de pourcentage (de 56 à 51 %).	-0.12
Imposition des dividendes et des plus-values	Réduire le taux d'imposition le plus élevé de 5 points de pourcentage (de 42 à 37 %).	-0.03
Impôt sur les sociétés	Instaurer une déduction au titre des fonds propres.	-0.06
Soutien à la R-D pour les entreprises	Accroître de 10 % le soutien accordé aux entreprises en faveur de la R-D.	-0.01
Éducation et accueil des jeunes enfants	Relever de 5 % les dépenses totales afin d'allonger les horaires d'ouverture.	-0.06
<b>Recommandations ayant pour effet de réduire le déficit</b>		
Allègement fiscal au titre des intérêts versés	Réduire l'allègement fiscal prévu au titre des intérêts versés dans le cadre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, pour fixer un taux unique de l'ordre de 25 % (contre 33 % actuellement pour les versements inférieurs à 6710 EUR).	0.15
Impôt sur les successions pour les entreprises familiales	Relever le taux d'imposition réduit à 5 % pour l'aligner sur le taux normal de 15 %.	0.05
Bourses d'études	Réduire de 20 % les bourses d'études dans l'enseignement supérieur et améliorer l'offre de prêts étudiants garantis par l'État.	0.06
<b>Impact budgétaire total</b>		<b>-0.03</b>

Le solde budgétaire devrait devenir excédentaire à compter de 2050 environ (Graphique 19, partie A), mais ces estimations sont relativement incertaines dans la mesure où elles portent sur un horizon très lointain et où elles impliquent un relèvement important de l'âge effectif de la retraite. Le mécanisme d'indexation est fondé sur le principe d'une hausse de l'âge légal de la retraite pouvant aller jusqu'à un an tous les cinq ans, et son objectif est de réduire la durée attendue de la retraite pour la porter à 14.5 ans (Graphique 20, partie A). Sur la base des projections actuelles, cela implique un relèvement de l'âge de la retraite de huit ans (de 65 à 73 ans) entre 2018 et 2060, date à laquelle le Danemark affichera l'âge légal de la retraite le plus élevé de tous les pays de l'OCDE (OECD, 2017<sup>[36]</sup>). Étant donné que les années de vie supplémentaires gagnées sont généralement passées en bonne santé (OECD, 2017<sup>[37]</sup>), une telle augmentation semble à portée de main mais elle demeure néanmoins ambitieuse dans la mesure où elle suppose que les futurs retraités passeront moins d'années à la retraite, tant en valeur absolue qu'en proportion de leur existence, que les retraités d'aujourd'hui.

**Graphique 20. Le relèvement de l'âge de la retraite anticipée a entraîné une hausse de l'emploi des seniors**



Source: Danish Government (2018<sup>[32]</sup>); Statistiques de la population active de l'OCDE.

La principale difficulté consiste à s'assurer que les seniors restent plus longtemps sur le marché du travail, de manière à ce que l'âge effectif de la retraite augmente parallèlement à l'allongement de l'espérance de vie. Le premier ajustement de l'âge d'ouverture des droits à la retraite anticipée opéré en 2014 donne des résultats encourageants (Danish Ministry of Finance, 2017<sup>[38]</sup>) et a débouché sur une nette hausse du taux d'emploi des 55-64 ans (Graphique 20, partie B). Des mesures ont aussi été prises en vue d'encourager les actifs occupés à renoncer au dispositif de préretraite ; au sein de la population active de moins de 50 ans, moins de 10 % des individus pourront prétendre à la retraite anticipée une fois qu'ils auront atteint l'âge légal. Pour autant, le taux d'emploi des seniors reste inférieur à ceux constatés en Norvège et en Suède. Pour maintenir les plus de 65 ans sur le marché du travail, des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires, par exemple en assurant une plus grande neutralité au regard de l'âge dans le fonctionnement du marché du travail (OECD, 2015<sup>[39]</sup>). C'est pourquoi il sera crucial d'évaluer avec attention le relèvement programmé de l'âge légal de la retraite vers 2022, afin de déterminer la crédibilité de la stratégie budgétaire à long terme.

Parallèlement, un nombre de plus en plus élevé de personnes devraient avoir besoin d'autres formes de soutien à mesure que le régime de préretraite sera peu à peu supprimé. Le nombre d'entrées dans les régimes de prestations ciblés sur les personnes ayant une capacité de travail réduite (comme le programme *ledighedsydelse* et les emplois subventionnés) a déjà augmenté parmi les seniors (*jobindsats.dk*). À titre de comparaison, le nombre global d'entrées dans le régime d'invalidité permanente a considérablement diminué à la suite de la réforme menée en 2013 (voir l'*Étude* de 2016). L'évaluation de cette réforme a mis en évidence des différences importantes à l'échelon local dans l'administration des programmes de réadaptation, ce qui a débouché sur des ajustements début 2018. Il conviendrait de concevoir des outils plus performants permettant de recenser les personnes ayant une capacité de travail raisonnable à tout âge, et de mieux cibler les programmes de réadaptation. À cet égard, les outils d'établissement de profils fondés sur les données conçus dans le cadre des programmes actifs du marché du travail pourraient

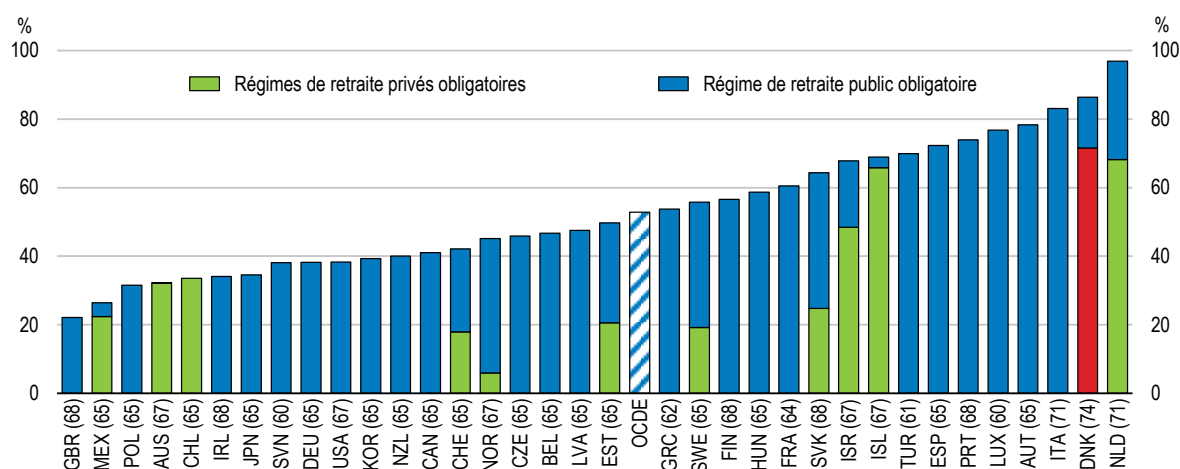
constituer un bon point de départ. De tels outils permettraient également d'éliminer l'âge minimum arbitrairement fixé à 40 ans pour pouvoir prétendre à une pension d'invalidité permanente.

#### 1.4.2. La problématique de l'épargne-retraite persiste

Le régime de retraite professionnel par capitalisation est l'une des conditions essentielles à la viabilité des finances publiques à long terme. Si le système monte encore en régime, l'épargne-retraite globale accumulée par les ménages s'élevait déjà à près de 200 % du PIB en 2016. Avec le régime de retraite public financé par l'impôt, cela signifie que les pensions moyennes pourraient atteindre près de 90 % du salaire moyen d'ici à 2070 pour une durée complète de cotisation (Graphique 21), soit le deuxième niveau le plus élevé derrière les Pays-Bas. Le système de retraite danois est donc exceptionnellement apte à faire face au vieillissement de la population. Néanmoins, le pays devrait s'atteler à relever trois défis au moins, qui deviendront de plus en plus urgents à mesure que l'épargne-retraite augmentera.

**Graphique 21. Le taux de remplacement des pensions devrait atteindre 90 % d'ici à 2070**

Taux de remplacement brut des pensions pour les travailleurs rémunérés au salaire moyen



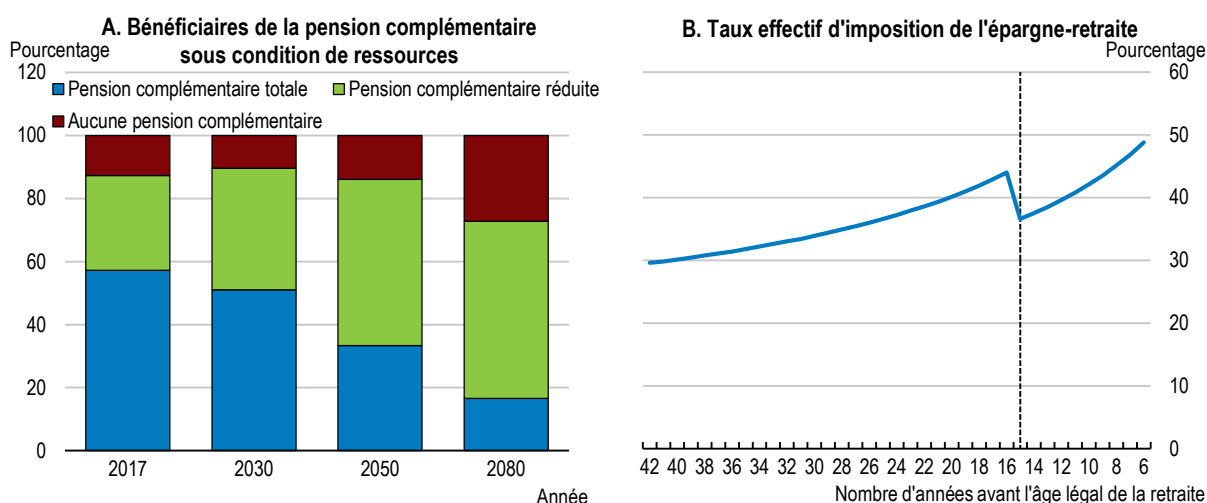
*Note* : Somme de l'ensemble des pensions de retraite en pourcentage des revenus d'activité moyens perçus sur l'ensemble de la vie active, pour une personne ayant des revenus d'activité moyens. L'âge attendu de la retraite en 2070 est indiqué entre parenthèses.

*Source* : OCDE, Panorama des pensions 2017.

Tout d'abord, le Danemark n'est pas encore parvenu à trouver un équilibre entre la protection assurée par les pensions sous condition de ressources versées au titre du régime public et les incitations à travailler et à se constituer une épargne-retraite individuelle, comme cela avait été mis en avant dans la précédente *Étude*. Le régime public de retraite sert une pension de base, assortie d'une prestation complémentaire sous condition de ressources (OECD, 2017<sup>[36]</sup>). Selon les estimations, plus de la moitié des personnes à la retraite d'ici à 2080 seront concernées par le retrait progressif des prestations complémentaires servies par le régime public (Graphique 22, partie A), ce qui les exposera à un taux d'imposition marginal élevé sur leurs revenus du travail et leur épargne-retraite avant leur départ à la retraite. Pour remédier à ce problème, le gouvernement a récemment mis en place des déductions fiscales supplémentaires au titre des cotisations de retraite (Tableau 6), qui sont majorées 15 ans et 5 ans avant l'âge légal de la retraite (Graphique 22,

partie B). Cette mesure est certes la bienvenue mais le Danemark devrait envisager de réformer les critères de ressources et étudier comment cibler plus efficacement les personnes qui font face à d'importantes contre-incitations. Par ailleurs, une proportion croissante de retraités à hauts revenus, qui devrait avoisiner 30 % d'ici 2080, ne bénéficieront pas de la pension complémentaire (Graphique 22, partie A), ce qui implique qu'ils profiteront du régime d'imposition favorable appliqué à l'épargne-retraite supplémentaire (Graphique 13). Ces nouvelles mesures ajoutent encore à la complexité du système d'imposition et de retraite, au risque que les individus cherchent par exemple à payer moins d'impôts plutôt qu'à établir leur épargne-retraite à un niveau convenable.

**Graphique 22. Les déductions fiscales liées à l'âge compensent le taux marginal d'imposition élevé induit par les critères de ressources**



*Note* : La pension complémentaire totale versée au titre du régime public s'élève à 10 840 EUR par an avant impôts en 2018 (barres bleues dans la partie A). Elle est réduite à 30,9 % des revenus issus du régime contributif au-delà de 9 560 EUR (barres vertes) et elle est entièrement supprimée à partir de 44 430 EUR par an (barres rouges). La partie B présente le taux effectif d'imposition appliqué au rendement de l'épargne-retraite pour une personne aux revenus moyens qui perçoit une pension complémentaire réduite au titre du régime public une fois à la retraite. Elle inclut les déductions fiscales au moment de la cotisation, les impôts périodiques sur les rendements de l'épargne-retraite à 15,3 %, les impôts sur les pensions perçues et la pension complémentaire réduite sous l'effet de l'application des critères de ressources. Le coude visible sur le graphique illustre la majoration des déductions fiscales au titre des cotisations de retraite qui s'applique 15 ans avant l'âge légal de la retraite.

*Source* : Danish Ministry of Finance (2017<sub>[40]</sub>); Danish Ministry of Taxation (2018<sub>[41]</sub>).

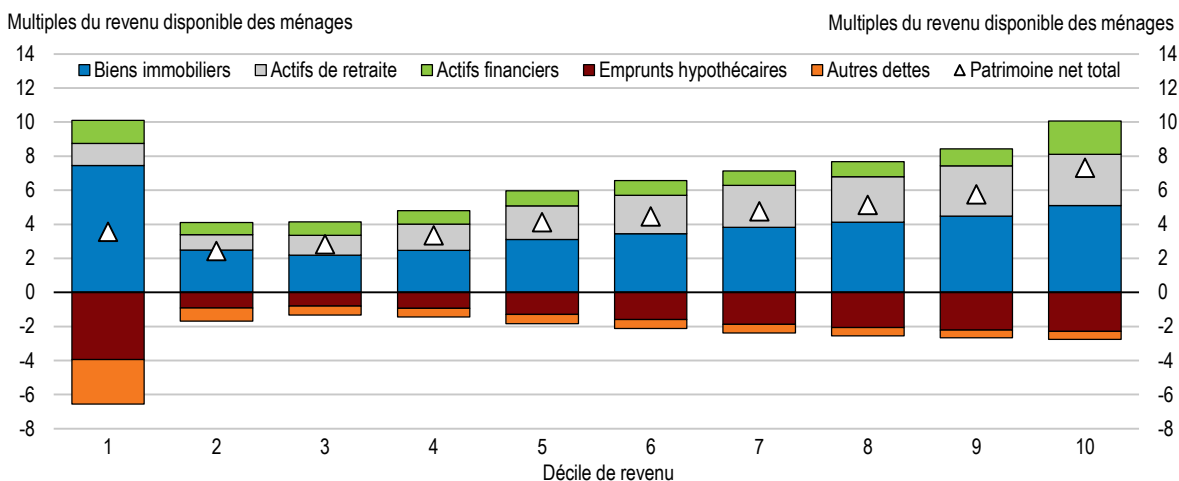
Ensuite, une proportion non négligeable de la population n'aura toujours, à l'avenir, qu'une épargne-retraite très faible, voire nulle. D'ici 2080, 17 % des retraités percevront la pension complémentaire du régime public en totalité, selon les projections (Graphique 22, partie A). Ils risquent de passer leur retraite avec des revenus relativement modestes et des possibilités de consommation modérées. Toutefois, ils bénéficieront de taux de remplacement élevés au titre du régime public à condition d'avoir acquis des droits pleins. Des pressions pourraient s'exercer sur les finances publiques pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, notamment les immigrés, souvent confrontés à des pensions réduites au titre du régime public en raison d'une obligation de résidence (Danish Ministry of Finance, 2017<sub>[40]</sub>). Dans son projet de budget pour 2019, le gouvernement a opté pour une indexation totale, à l'avenir, des pensions du régime public sur la hausse des salaires, abandonnant ainsi le taux de relèvement légèrement réduit (*satsreguleringen*). Il a

également accompli un pas dans la bonne direction avec l'adoption d'une première mesure destinée à rendre l'épargne-retraite obligatoire pour tous, en augmentant les transferts en espèces à l'intention des personnes sans emploi, et en réservant la hausse aux plans d'épargne-pension individuels (Danish Government, 2018<sub>[42]</sub>).

Enfin, l'épargne-retraite constitue une part considérable du patrimoine des ménages (Graphique 23), ce qui peut provoquer une asymétrie d'échéances dans leurs bilans. Cette vulnérabilité est particulièrement problématique pour le Danemark dans la mesure où les ménages danois affichent l'endettement brut le plus élevé de toute la zone OCDE (Graphique 9). C'est au sommet et au bas de l'échelle de distribution des revenus que les ménages sont les plus endettés, tandis que les filets de sécurité sous forme d'actifs financiers ne composent qu'une partie relativement restreinte du total des actifs à tous les échelons de la distribution des revenus (Graphique 23). Les ménages sont donc vulnérables face aux variations à court terme des prix des actifs et aux chocs sur les taux d'intérêt. Par exemple, la chute des prix de l'immobilier en 2008-09 a provoqué l'insolvabilité technique de 10 % des ménages propriétaires de leur logement (Skak and Bloze, 2013<sub>[43]</sub>). Dans une telle situation, une perte soudaine de revenus, causée par le chômage, une séparation ou un handicap par exemple, peut déboucher sur de graves difficultés économiques. En règle générale, l'épargne-retraite n'est pas débloquée par anticipation pour faire face aux difficultés économiques provoquées par de telles circonstances, et si elle l'est, le taux d'imposition appliqué s'élève à 60 %.

**Graphique 23. Le patrimoine net des ménages est élevé à tous les échelons de la distribution des revenus, mais il est principalement composé d'actifs non liquides**

Actifs et passifs des ménages, en multiples du revenu disponible des ménages par décile, 2016



**Comment lire ce graphique :** Les barres montrent la composition du patrimoine des ménages à tous les échelons de la distribution des revenus, sous forme de multiples du revenu disponible pour chaque décile. Il convient de ne pas tenir compte du premier décile, étant donné que les bas revenus temporaires des professions indépendantes par exemple tendent à influencer sur la mesure du patrimoine. Le patrimoine net est compris entre moins de trois fois le revenu disponible au bas de la distribution et plus de sept fois le revenu disponible au sommet de la distribution des revenus. Pourtant, les actifs liquides (actifs financiers) représentent moins d'une fois le revenu disponible annuel à tous les échelons de la distribution, sauf aux extrémités.

*Note :* Les biens immobiliers englobent les véhicules automobiles. Les actifs de retraite sont nets d'impôts.

*Source :* Calculs de l'OCDE effectués à partir des données du Bureau des statistiques du Danemark.

Des mesures ont été prises sur le front de la dette pour atténuer ces vulnérabilités, en réduisant le nombre de ménages à fort taux d'endettement. Toutefois, l'endettement est, pour les ménages non assujettis aux conditions de ressources, subventionné de manière implicite puisque les revenus tirés de l'épargne-retraite sont taxés à 15.3 %, alors que les taux d'intérêt versés sont déductibles à hauteur de 33.5 ou 25.5 % (voir ci-avant). Le Danemark devrait également prendre des mesures en vue d'accroître la liquidité des actifs détenus par les ménages, de manière à réduire leur vulnérabilité. Pour ce faire, il pourrait envisager de proposer des possibilités plus attractives de déblocage de l'épargne-retraite en cas de situation exceptionnelle. Par ailleurs, il pourrait être envisagé d'ajuster les taux de cotisation obligatoire à la retraite, qui sont les mêmes tout au long de la vie. Ces taux sont fixés par les partenaires sociaux dans les conventions collectives, et s'élèvent à 12-18 % du salaire brut selon les catégories professionnelles depuis 2010 environ (Danish Ministry of Finance, 2017<sup>[40]</sup>). À mesure que la vie active et la durée de cotisation s'allongent sous l'effet de l'indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie, il se peut que l'épargne-retraite de certains groupes atteigne des niveaux excessifs. Ainsi, le taux de remplacement moyen calculé au moyen d'un modèle pourrait avoisiner 90 % d'ici 2070 (Graphique 21), un niveau élevé si les ménages détiennent par ailleurs un patrimoine immobilier important par exemple.

En résumé, la définition d'incitations au travail et à l'épargne-retraite qui conviennent à tous est une tâche complexe et difficile, sans recette miracle. Une commission chargée des retraites a été nommée en 2014 pour mener une analyse approfondie et formuler des recommandations, mais elle a été supprimée un an après sans que ses travaux soient achevés. Même en l'absence d'une réévaluation globale du système de retraite et d'impôt, il conviendrait d'envisager la conduite d'une analyse ciblant les moyens de renforcer la transparence et de faciliter la planification financière pour tous.

#### ***1.4.3. Des obstacles continuent de freiner l'innovation dans le secteur public***

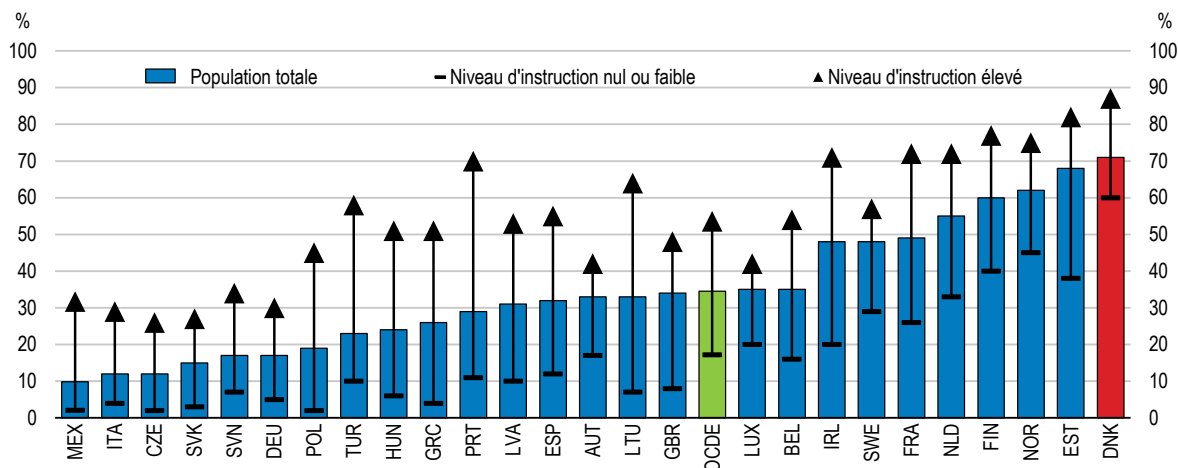
Des finances publiques saines ne reposent pas uniquement sur des systèmes d'impôt et de retraite bien pensés, proposant des incitations claires à l'emploi. La promotion de l'innovation et des gains de productivité dans le secteur public est essentielle pour améliorer la prospérité et libérer des ressources de main-d'œuvre de plus en plus rares (OECD, 2017<sup>[44]</sup>). À cet égard, le taux d'utilisation des nouvelles technologies et du numérique au Danemark est déjà parmi les plus élevés de tous les pays de l'OCDE. Les initiatives mises en place couvrent une grande diversité de domaines :

- L'utilisation de solutions et d'outils de communication numériques avec toutes les administrations publiques est devenue obligatoire par décision en 2012, sauf à de rares exceptions pour les groupes vulnérables (Graphique 24).
- La télémédecine, notamment pour les patients souffrant d'ulcère ou de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), et le déploiement de technologies d'assistance dans les secteurs de l'aide sociale et de la prise en charge des personnes âgées ont un effet positif sur la qualité tout en entraînant une diminution des coûts (OECD, 2016<sup>[45]</sup>).
- Les données deviennent un moteur de l'innovation et de la réforme dans le secteur public. En 2017, les données extraites des registres portant sur le nombre d'heures travaillées et les revenus d'activité ont facilité la réforme du régime d'assurance chômage, notamment en permettant l'accès en ligne aux antécédents détaillés sur le marché du travail, à la fois pour les chômeurs et pour les agents du service public de l'emploi (Dagpengekommisionen, 2015<sup>[46]</sup>).



### Graphique 24. Forte utilisation des moyens de communication numériques avec les administrations publiques

Personnes ayant utilisé Internet pour transmettre des formulaires remplis via les sites web des administrations publiques au cours des 12 derniers mois, par niveau d'instruction, 2016



Source : OCDE (2017), Panorama des administrations publiques 2017.

Néanmoins, la conception et la mise en œuvre de solutions numériques ne sont pas sans risque et représentent un coût. Ces cinq dernières années, près de 30 % des projets TIC de plus grande envergure en cours dans le secteur public ont reçu un avertissement de la part du conseil de surveillance (Statens IT-råd, 2017<sup>[47]</sup>), en raison de dépassement de dépenses ou de retards importants, effectifs ou attendus. Il convient donc de renforcer la planification stratégique et de mieux utiliser les outils existants (OECD, 2017<sup>[48]</sup>). Le gouvernement a pris différentes initiatives pour améliorer l'efficacité du secteur public, en particulier au travers de textes législatifs permettant une gestion numérique des démarches administratives. Une approche plus intégrée est nécessaire, qui mettrait notamment l'accent sur l'importance de compléter les compétences techniques dans les TIC par des compétences cognitives indispensables pour les services publics à forte intensité de main-d'œuvre.

Depuis 2016, un ministère dédié à l'innovation dans le secteur public a été mandaté pour simplifier les procédures et réduire les formalités administratives, dans le cadre d'un vaste programme de réforme (Tableau 6). L'un des principaux défis consiste à améliorer l'intégration des systèmes publics afin d'offrir des services de meilleure qualité aux citoyens et de veiller à ce que l'offre soit homogène dans les différents services sociaux et de santé. Cela pourrait fournir aux agents davantage de temps et de ressources pour se concentrer sur leurs tâches principales au moyen d'un partage d'informations optimisé, tout en éliminant les chevauchements et les doublons entre les services et les niveaux d'administration. Le premier volet du programme de réforme a simplifié les procédures de prise en charge de la dépendance afin de libérer du temps pour les soins eux-mêmes. D'autres initiatives ont aussi réduit les coûts administratifs élevés induits par le recours important aux demandes de subventions et de fonds de plus petite envergure à l'échelle de l'ensemble du secteur public. Le programme de réforme marque une avancée dans la bonne direction et sa mise en œuvre progressive permettra d'aboutir à des résultats probants.

Une meilleure gestion est essentielle pour faire en sorte que le secteur public gagne en efficacité. Sur ce point, une Commission de gestion a considéré que le recours aux conventions collectives centralisées et pour chaque profession constitue un obstacle à une gestion efficace sur le lieu de travail (Danish Management Commission, 2018<sup>[49]</sup>). Cette commission a également mis en évidence des manquements s'agissant du renvoi des managers ayant de mauvais résultats, et préconise de mettre davantage l'accent sur les résultats fondés sur les données pour quantifier l'impact des tâches essentielles. Des efforts doivent être déployés vers cet objectif dans le contexte plus vaste de la réforme du cadre budgétaire afin de mettre également l'accent sur la qualité des dépenses, conformément aux éléments présentés ci-avant.

Les négociations salariales centralisées et la faible dispersion des salaires freinent aussi probablement l'innovation et les gains de productivité dans le secteur public (Danish Productivity Commission, 2013<sup>[50]</sup>). 10 % seulement de la rémunération totale des agents du secteur public se négocie au niveau de l'entité concernée, la plus grande partie étant fixée dans le cadre du système de négociation centralisée. Il y a là un contraste important par rapport à la décentralisation organisée pratiquée dans le secteur privé, caractérisée par des accords de branche d'ordre général laissant une marge de manœuvre considérable pour les accords de niveau inférieur, dont il a été démontré qu'elle débouche sur de bons résultats pour le marché du travail (OECD, 2018<sup>[51]</sup>). Ces résultats sont plus difficiles à mesurer dans le secteur public et la qualité des services dépend souvent des efforts déployés par un ensemble de personnes. Néanmoins, le Danemark devrait envisager de poursuivre la décentralisation des négociations salariales.

Les managers et les agents seraient en effet incités à définir des objectifs clairs, et les agents seraient encouragés à améliorer leurs performances. Un cadre de négociation salariale plus décentralisé déboucherait en outre sur une amélioration des possibilités d'embauche, ce qui favoriserait la redistribution des ressources de main-d'œuvre entre les zones géographiques et les professions pour s'adapter à l'évolution de la demande de services de protection sociale, tirée notamment par le vieillissement de la population et les progrès technologiques. Certains inconvénients potentiels devraient être pris en compte pendant la phase de mise en œuvre. Ainsi, des mécanismes doivent être mis en œuvre pour veiller à ce que les négociations menées au niveau institutionnel soient conformes aux plafonds de dépenses budgétaires. Les inégalités entre hommes et femmes sont aussi problématiques, dans la mesure où les agents de la fonction publique sont majoritairement des femmes, qui obtiennent souvent des résultats économiques moins satisfaisants dans le cadre des négociations salariales.

**Tableau 6. Recommandations antérieures de l'OCDE visant à limiter la hausse des dépenses publiques**

Recommandation	Mesures prises ou prévues depuis l'Étude de 2016
Réserver la pension d'invalidité permanente aux personnes souffrant d'une incapacité de travail permanente, indépendamment de leur âge.	Aucune mesure spécifique prise.
Réduire les contre-incitations et les obstacles au travail à un âge avancé qui découlent de la conception des régimes publics et professionnels.	La réforme du régime de retraite engagée en juin 2017 et celle du système fiscal engagée en février 2018 renforcent les incitations qu'ont les travailleurs âgés de rester sur le marché du travail, au moyen des mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de sortir du régime de préretraite volontaire, avec exonération des impôts sur les cotisations remboursées.</li> <li>- Déduction fiscale au titre de l'épargne-retraite majorée 5 ans ou moins avant l'âge légal de la retraite.</li> <li>- Déduction fiscale supplémentaire au titre de l'épargne-retraite 15 ans ou moins avant l'âge légal de la retraite.</li> <li>- Crédit d'impôt sur les revenus du travail étendu pour couvrir les cotisations de retraite.</li> </ul>
Mieux mettre à profit l'autonomie des collectivités locales pour tirer les enseignements de la pluralité des approches dans la prestation de services sociaux, ce qui devrait permettre également de renforcer leur responsabilité quant aux résultats.	Le deuxième volet de l'initiative « Liberté des communes » est en cours. Les enseignements tirés du premier volet en termes de simplification de la réglementation et d'efficacité optimisée des procédures sont mis en application au moyen de transferts de connaissances ou de modifications de la législation.
Regrouper les services de protection sociale, de prévention et de réadaptation pour améliorer la prestation des services publics.	Renforcement de l'intégration et de la coordination des politiques sociales (dans les domaines de la protection sociale, de l'emploi et de l'éducation par exemple), en proposant aux citoyens confrontés à des problématiques complexes et transversales une offre coordonnée de services sociaux.
Renforcer la responsabilité des médecins généralistes en matière de continuité des soins.	L'accord collectif signé par les médecins généralistes en septembre 2017 renforce leur responsabilité en matière de continuité des soins d'une manière générale et plus spécialement pour les patients atteints de BPCO ou de diabète de type 2 et pour les patients soignés pour un cancer.
Favoriser l'ouverture des services de protection sociale à des prestataires privés pour élargir l'offre tout en réalisant des gains d'efficacité.	Un examen des avantages potentiels offerts par le renforcement de la coopération public-privé dans de nouveaux domaines a été lancé avec Local Government Denmark et les régions.

## 1.5. Assurer l'égalité des chances pour que les progrès technologiques profitent à tous

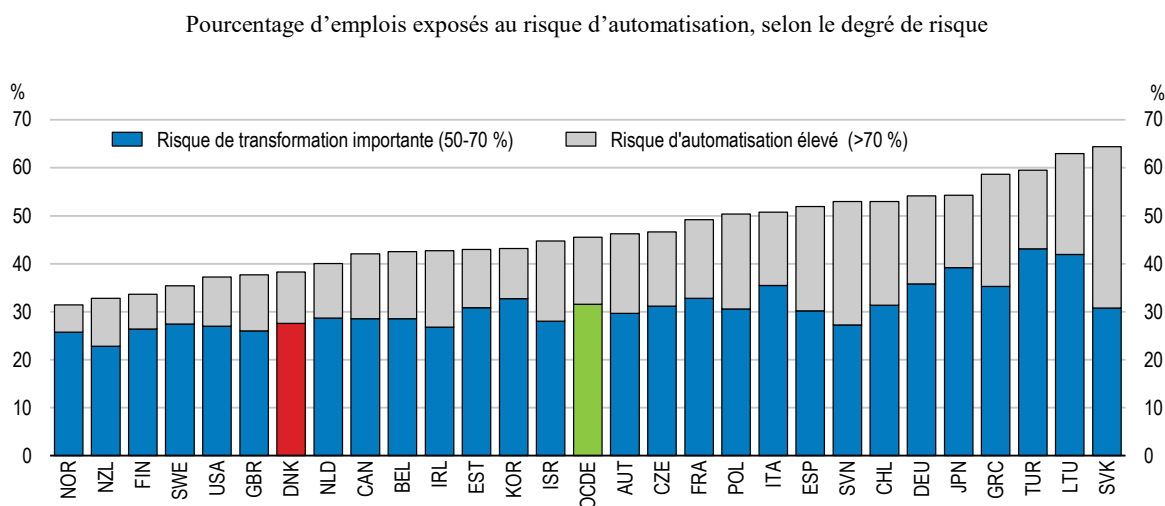
### 1.5.1. Les politiques du marché du travail doivent s'adapter à la mutation du monde du travail

Les nouvelles technologies et la mondialisation transforment le marché du travail et génèrent de nouvelles opportunités et des formes de travail inédites. Toutefois, elles provoquent aussi des suppressions d'emplois, d'où la nécessité d'adapter les politiques publiques (OECD, 2017<sup>[52]</sup>). Depuis le milieu des années 90, l'emploi dans le secteur manufacturier a diminué d'un tiers environ, soit l'un des plus forts reculs constatés dans la zone OCDE. Parallèlement, la mondialisation et les échanges ont eu des effets différents selon les régions (Deloitte/Kraka, 2017<sup>[53]</sup>), même si l'écart actuellement relevé entre les régions en termes de taux de chômage au Danemark figure parmi les moins élevés de tous les pays de l'OCDE.

À l'avenir, l'automatisation et les technologies de rupture pourraient modifier en profondeur un grand nombre d'emplois. Il convient d'être prudent avec les projections mais

une analyse portant sur plusieurs pays montre qu'au Danemark 10 % environ des emplois sont concernés par une probabilité élevée d'automatisation, soit une proportion parmi les plus basses des pays de l'OCDE (Graphique 25). Cela s'explique en partie par l'utilisation déjà très répandue des technologies numériques et des robots industriels par comparaison avec d'autres pays (voir chapitre). Jusqu'à présent, le rythme de l'automatisation est comparable à celui des précédentes vagues de progrès technologiques (McKinsey & Company, 2017<sup>[54]</sup>), mais les effets de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et d'autres technologies sont difficiles à évaluer et pourraient se révéler plus importants que prévu, avec des répercussions profondes sur la nature du travail à de nombreux égards – comme d'autres grandes innovations technologiques l'ont fait par le passé.

**Graphique 25. La proportion d'emplois susceptibles d'être automatisés est inférieure aux niveaux observés dans d'autres pays de l'OCDE**

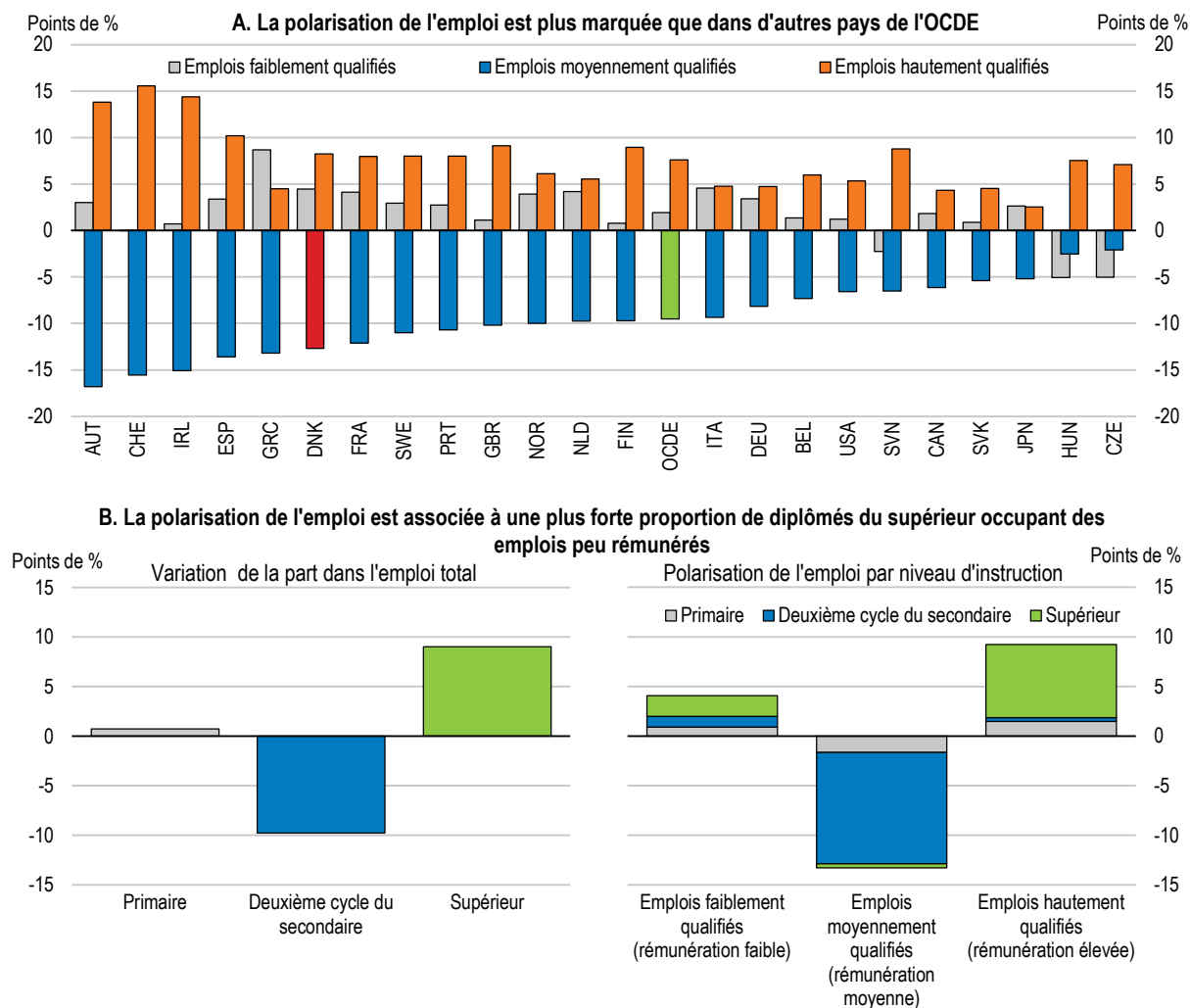


Source: Nedelkoska and Quintini (2018<sup>[55]</sup>).

Les professions moyennement qualifiées ont sensiblement diminué depuis le milieu des années 90, ce qui a débouché sur une polarisation du marché du travail avec d'un côté les emplois hautement qualifiés et à la rémunération élevée et de l'autre les emplois faiblement qualifiés et peu rémunérés, comme dans la plupart des pays de l'OCDE (Graphique 26, partie A). Alors que cela pourrait être le signe d'une augmentation de la part des emplois faiblement rémunérés, la distribution des salaires reste relativement stable (section 1.5.2) et les salaires minimum de branche demeurent relativement élevés, grâce à une couverture conventionnelle étendue. Un examen approfondi des emplois considérés comme peu qualifiés montre que les diplômés de l'enseignement supérieur ont pourvu, entre 1995 et 2015, environ la moitié des créations d'emplois dans cette catégorie, qui a représenté quatre points de pourcentage (Graphique 26, partie B). Cela peut s'expliquer par un décalage croissant entre l'offre et la demande de compétences et par un déséquilibre entre l'offre d'enseignement et la demande du marché du travail, comme en témoignent les taux de chômage toujours élevés constatés dans certains secteurs (Danish Ministry of Higher Education and Science, 2018<sup>[56]</sup>). Des mesures supplémentaires doivent être prises pour mieux adapter l'enseignement à l'évolution de la demande du marché du travail (voir chapitre).

**Graphique 26. Si la polarisation de l'emploi tient en grande partie à la hausse du niveau d'instruction, les diplômés du supérieur ont pourvu davantage d'emplois peu qualifiés**

Évolution de la part dans l'emploi total, en points de pourcentage, 1995 à 2015



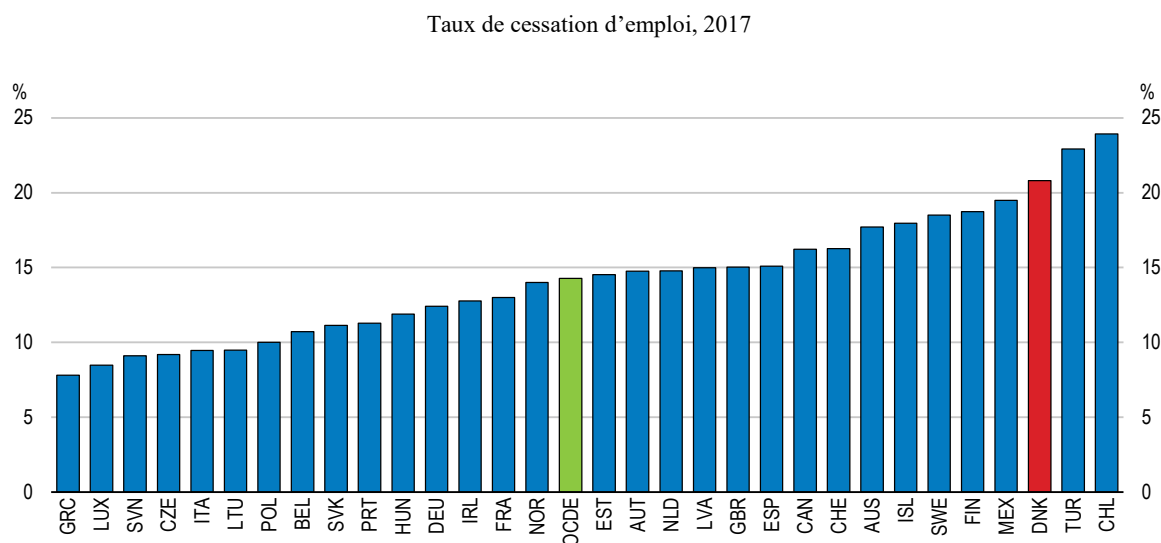
**Comment lire ce graphique :** La proportion de travailleurs occupant des emplois moyennement qualifiés, définis sur la base de vastes catégories professionnelles et classés en fonction des salaires moyens, recule dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données (partie A). Parallèlement, la proportion de travailleurs occupant des emplois hautement qualifiés a nettement augmenté, mais dans certains pays, comme le Danemark, la proportion de travailleurs occupant des emplois faiblement qualifiés a elle aussi augmenté sensiblement, provoquant un effet de polarisation. Le graphique de gauche dans la partie B montre le relèvement sous-jacent du niveau d'instruction global au Danemark, caractérisé par une augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et une baisse du nombre de personnes ayant arrêté leurs études à la fin du deuxième cycle du secondaire. Le graphique de droite dans la partie B reproduit la polarisation de l'emploi présentée dans la partie A pour illustrer comment se répartit l'évolution du niveau d'instruction dans les différents niveaux de qualification des emplois. Il convient de noter que les diplômés du supérieur ont pourvu la moitié des nouveaux emplois faiblement qualifiés créés (peu nombreux), ce qui suggère un décalage entre l'offre et la demande de compétences. Voir OCDE (2017)<sup>[52]</sup> pour des définitions détaillées.

Source : OCDE (2017), Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017 ; et Eurostat.

*Si l'inclusivité est élevée, les politiques du marché du travail sont coûteuses*

Le Danemark se situe dans le peloton de tête des pays de l'OCDE en termes de performance du marché du travail selon le tableau de bord de la *Stratégie pour l'emploi* de l'OCDE (OECD, 2018<sup>[57]</sup>). Le Danemark enregistre d'excellents résultats en matière d'inclusivité, à l'instar des autres pays nordiques, ainsi qu'au regard de la quantité et de la qualité des emplois. C'est d'autant plus impressionnant que le marché du travail affiche un taux de rotation élevé (Graphique 27), une caractéristique clé du modèle danois de flexisécurité (voir *Étude* de 2016). Le dynamisme et l'inclusivité des marchés du travail constituent deux des piliers de la nouvelle *Stratégie pour l'emploi* de l'OCDE, qui se concentre sur les défis soulevés par la mutation du marché du travail et les nouvelles formes de travail.

**Graphique 27. La rotation importante favorise le dynamisme et l'inclusivité du marché du travail**



Note : Les données se rapportent à la différence entre le taux d'embauche et la variation nette de l'emploi.

Source : Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail ; Bureau des statistiques du Danemark.

Différentes mesures ont été prises en vue d'adapter les politiques à l'évolution du marché du travail :

- Un nouveau régime d'assurance chômage pour les professions indépendantes et les travailleurs atypiques a été mis en place en octobre 2018. L'idée est qu'il soit aligné autant que faire se peut sur le régime d'assurance chômage dont bénéficient les travailleurs qui occupent des emplois standard, en faisant en sorte que les droits à indemnisation soient fondés sur les revenus antérieurs indépendamment de la forme d'emploi occupée. Pour pouvoir prétendre à l'indemnisation chômage, les professions indépendantes doivent toujours arrêter leur activité, mais les procédures ont été simplifiées grâce au numérique.
- En 2015, le Danemark a décidé d'offrir aux adultes non qualifiés la possibilité de suivre une formation professionnelle pendant deux ans maximum tout en continuant de percevoir 80 % de leur allocation de chômage. Néanmoins, cette possibilité n'a pas rencontré un franc succès, ce qui pourrait s'expliquer par

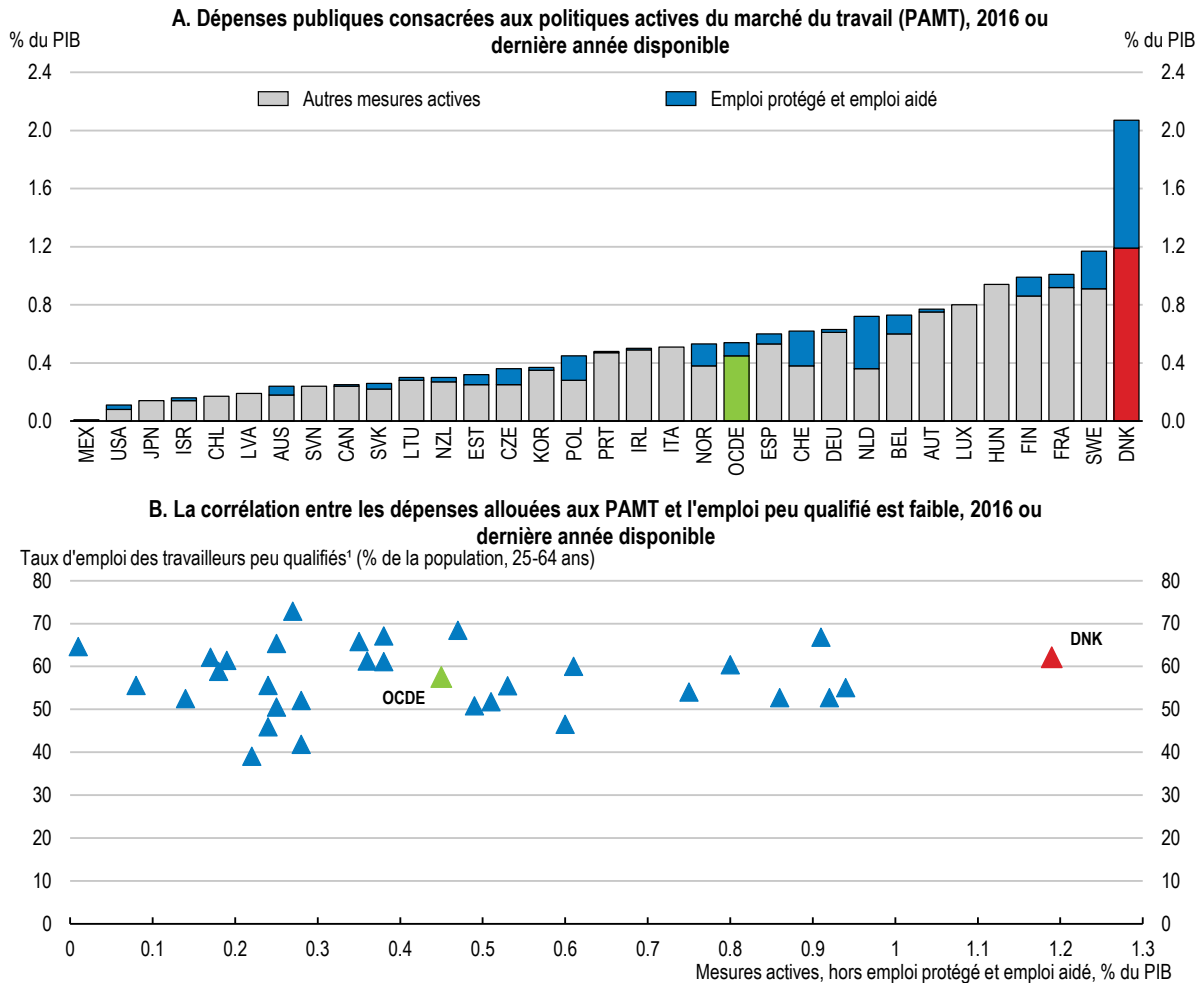
l'abondance des offres d'emploi et par une certaine forme de résistance à la formation formelle au sein de cette catégorie de population (EVA, 2017<sup>[58]</sup>).

- Un accord tripartite entre les partenaires sociaux et le gouvernement a été signé en 2017 en vue d'améliorer la flexibilité de l'offre de formation et de développement des compétences des adultes, et d'en faciliter l'accès (Danish Government, 2017<sup>[59]</sup>). Diverses initiatives ont été mises en œuvre à cet égard, notamment la mise à disposition des ressources nécessaires pour faciliter le redéploiement de la main-d'œuvre et assurer à tous un niveau de compétences minimum, une augmentation de la rémunération pendant la formation, et la mise en œuvre d'une plateforme numérique constituant un guichet unique pour accéder aux différents programmes de formation.

Si elle n'est pas obligatoire, la participation au régime d'assurance chômage est fortement subventionnée par les recettes fiscales, au risque que ce soient principalement les travailleurs atypiques exposés à un risque de chômage élevé qui s'inscrivent au nouveau dispositif (antisélection). Il importe d'encourager la participation la plus large possible pour atténuer les tensions sur les coûts induites par l'augmentation attendue du nombre de travailleurs atypiques, par exemple en s'appuyant sur des mesures incitatives.

De la même manière, s'il est crucial de maintenir un taux de participation élevé aux activités de formation continue face à l'évolution du marché du travail, il convient de mettre davantage l'accent sur l'efficacité économique. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail (PAMT) représentent plus de 2 % du PIB, ce qui est largement supérieur au niveau constaté en Suède, qui se situe en deuxième position du classement (Graphique 28, partie A). L'écart par rapport aux autres pays est en grande partie imputable au recours très fréquent à l'emploi protégé et aidé pour les personnes ayant une capacité de travail réduite, et plus particulièrement aux emplois subventionnés d'une durée de cinq ans réservés aux moins de 40 ans, qui peuvent être convertis en emplois permanents pour les plus de 40 ans. Néanmoins, même sans tenir compte de ces dépenses, le Danemark reste le pays qui dépense le plus au titre des PAMT, alors que le taux d'emploi des personnes peu qualifiées est proche de la moyenne de l'OCDE et du niveau observé dans les pays qui dépensent beaucoup moins dans ces mesures (Graphique 28, partie B). Les mesures en faveur de l'activation des travailleurs en congé de maladie doivent être réformées, ou tout au moins réexaminées, un essai contrôlé randomisé ayant montré qu'elles n'avaient aucun effet, voire qu'elles avaient des effets négatifs, sur les résultats enregistrés ultérieurement sur le marché du travail (Rehwald, Rosholm and Rouland, 2018<sup>[60]</sup>).

Les subventions salariales pour les emplois du secteur privé sont fréquemment utilisées dans le cadre des politiques actives du marché du travail, car les évaluations montrent qu'elles constituent l'outil le plus efficace (jobeffekter.dk). Cependant, utilisées à grande échelle, elles créent le risque que des emplois qui auraient été créés de toute façon bénéficient de subventions financées par l'impôt. À cet égard, le Danemark doit continuer d'évaluer ses différentes politiques actives du marché du travail au moyen d'essais randomisés, dans un souci d'amélioration de la qualité et du ciblage. À l'heure actuelle, les évaluations sont réalisées au regard d'un cadre de référence fondé sur une utilisation relativement fréquente des PAMT. Ce cadre devrait être élargi afin d'évaluer également les effets d'une réduction du niveau élevé de soutien actif, et il conviendrait de quantifier les éventuels effets d'éviction. Dans la pratique, certaines des mesures obligatoires liées aux PAMT pourraient être rendues facultatives pour un échantillon aléatoire de personnes, de manière à maintenir le droit d'accès aux dispositifs d'aide.

**Graphique 28. Les dépenses allouées aux mesures d'activation sont très élevées**

1. Niveau inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Note : L'emploi protégé et l'emploi aidé englobent la réadaptation. Pour le Danemark, le dispositif de flexisécurité représente la plus grande partie de cette catégorie de dépenses.

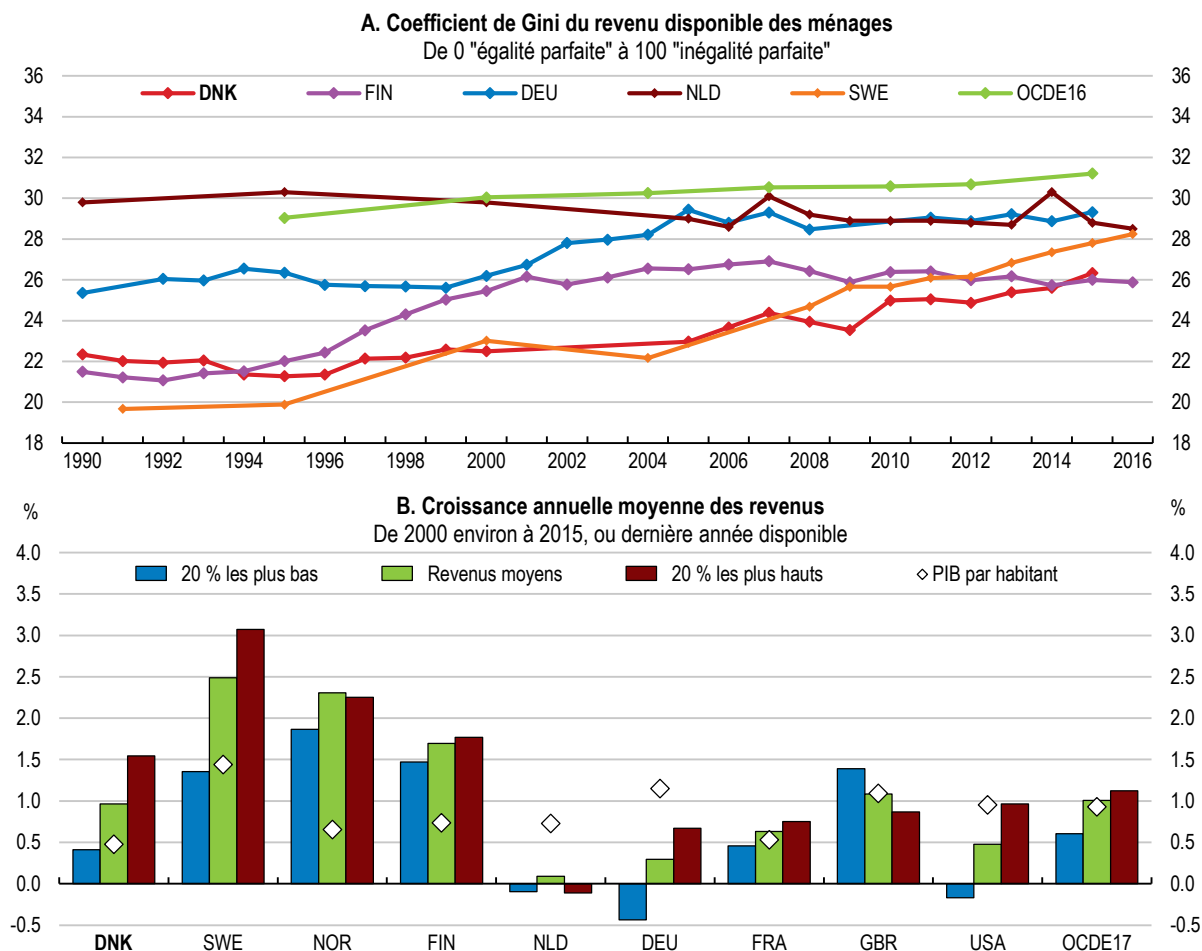
Source : OCDE, Statistiques de la population active ; OCDE, Base de données de Regards sur l'éducation..

### 1.5.2. Équilibrer les incitations au travail et la redistribution par le biais du système d'impôts et de prestations

Les inégalités de revenu sont très faibles : le Danemark reste l'un des pays les plus égalitaires. Si les inégalités de revenu, qui étaient initialement très faibles, se sont creusées plus rapidement que dans la plupart des pays de l'OCDE depuis le début des années 90 (Graphique 29, partie A), le bon fonctionnement du marché du travail et la revalorisation systématique des transferts publics en fonction des salaires et des prix (*satsreguleringen*) ont permis de faire progresser les revenus à tous les niveaux de l'échelle de distribution, contrairement à ce qui s'est produit en Allemagne et aux États-Unis où les revenus réels des 20 % les plus pauvres ont reculé entre 2000 et 2015 (Graphique 29, partie B). Cet équilibre est aussi illustré par la stabilité, voire la hausse, de la part des revenus du travail au Danemark (OECD, 2018<sup>[51]</sup>).



**Graphique 29. Même si elles se sont creusées depuis le milieu des années 90, les inégalités restent faibles**



*Note* : L'agrégat OCDE est une moyenne simple de 16 pays de l'OCDE (Allemagne, Australie, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Israël, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni et Suède) ; dans la partie B, la moyenne inclut aussi le Japon.

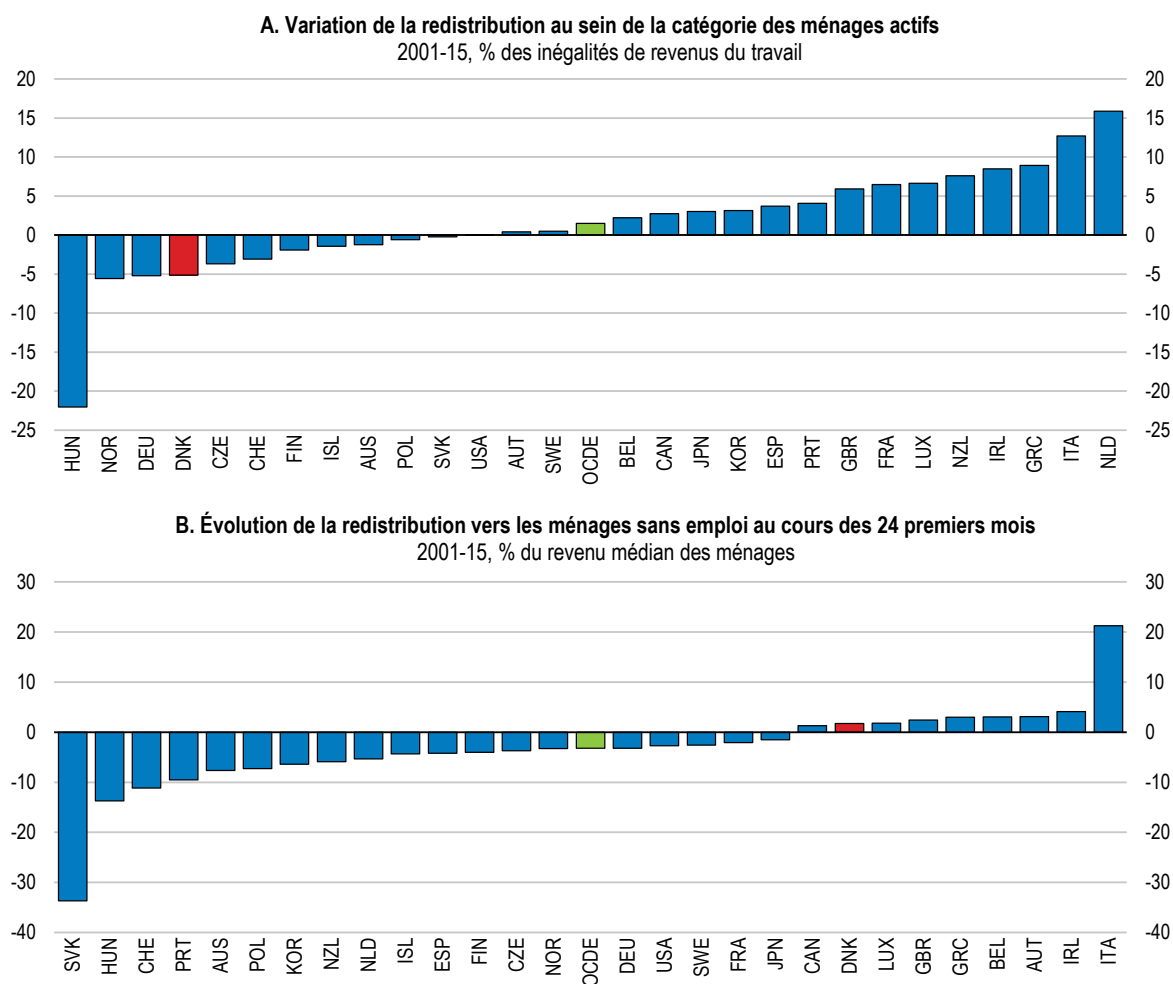
*Source* : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Pour une grande part, la montée des inégalités de revenu des ménages tient à l'évolution de leur structure, et plus particulièrement à l'augmentation du nombre de ménages composés d'étudiants et de célibataires, à la hausse de l'immigration et au vieillissement de la population (Pareliussen and Robling, 2018<sup>[61]</sup>). Néanmoins, le Danemark est aussi concerné par certains des facteurs observés dans d'autres pays de l'OCDE (Pareliussen et al., 2018<sup>[62]</sup>), comme les progrès technologiques favorisant la main-d'œuvre qualifiée ou la mondialisation, à l'origine d'une plus forte dispersion des revenus (Dahl, le Maire and Munch, 2013<sup>[63]</sup>; Danish Economic Councils, 2016<sup>[64]</sup>). Cependant, des taux élevés de syndicalisation et de couverture conventionnelle ont permis d'endiguer la montée des inégalités de revenu, ce qui explique que la distribution des salaires au Danemark reste beaucoup plus compacte que dans d'autres pays.

Selon le Modèle impôts-prestations de l'OCDE, l'effet redistributif des impôts et des prestations pour les ménages actifs, à différents échelons de la distribution des revenus, a été réduit au cours de la période 2001-15 (Graphique 30, partie A) (Browne and Immervoll,

2018<sup>[65]</sup>). À titre de comparaison, la redistribution des ménages actifs vers les ménages au chômage est restée stable, sans reculer comme cela a été le cas dans la majorité des pays de l'OCDE (Graphique 30, partie B). Au total, ces éléments donnent à penser que les réformes du système d'impôts et de prestations ont préservé le filet de sécurité sociale, en particulier pendant la période de chômage initiale, tandis que la montée des inégalités provoquée par la baisse des impôts et de leur progressivité pourrait avoir été compensée par les mesures adoptées pour renforcer les incitations à travailler. Quoi qu'il en soit, le Danemark avait un niveau d'imposition élevé doublé d'une forte progressivité de l'impôt, et son taux marginal supérieur d'imposition reste l'un des plus élevés de la zone OCDE (voir chapitre).

**Graphique 30. L'effet redistributif des impôts et transferts entre les ménages actifs a diminué**



**Comment lire ce graphique :** Dans la catégorie des ménages actifs à différents niveaux de revenus (partie A), l'effet positif des impôts directs et des transferts en espèces sur les inégalités a été inférieur en 2015 à celui constaté en 2001 au Danemark, à structure de la population et distribution des revenus égales. La baisse de la redistribution correspond à 5 % des inégalités de revenus du travail. À titre de comparaison, la redistribution des ménages actifs vers les ménages sans emploi est stable, voire légèrement supérieure en 2015 qu'en 2001 au Danemark (partie B), à structure de la population et distribution des revenus égales et en ne tenant compte que des 24 premiers mois de chômage. La hausse des prestations hors emploi moyennes s'élève à 1.7 % du revenu médian des ménages.

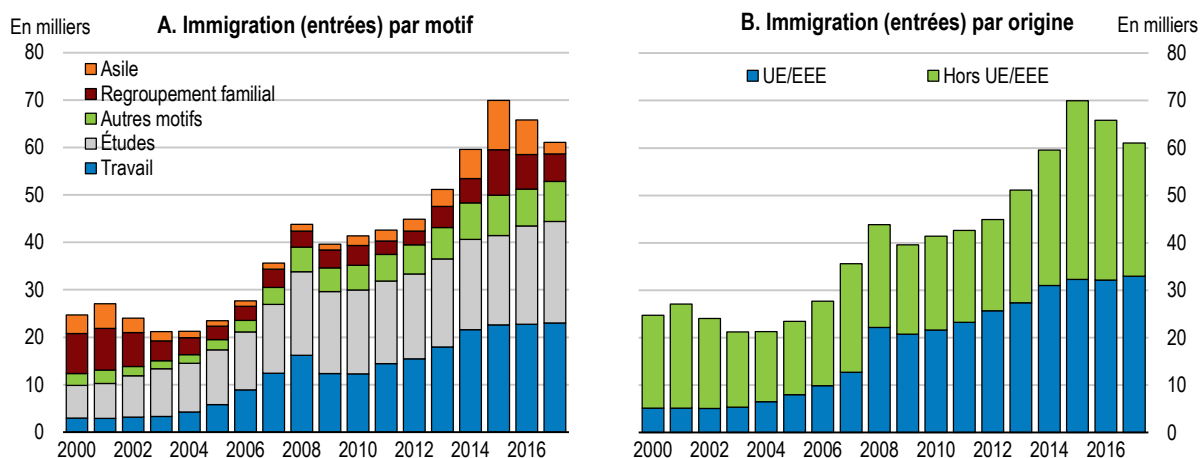
*Note :* Les indicateurs de revenus et d'inégalités concernant les ménages actifs et sans emploi sont fondés sur une moyenne pondérée de différents types de ménages inclus dans les modèles impôts-prestations de l'OCDE, dans l'objectif d'expliquer la plus grande partie possible de la variation entre pays et dans le temps au sein d'un seul indice. Il convient d'interpréter les résultats avec prudence, dans la mesure où ils reposent sur un nombre restreint de types de ménages et sur une modélisation stylisée des systèmes d'impôts et de transferts. Voir Browne et Immervoll (2018<sup>[65]</sup>) pour plus de précisions sur la méthodologie.

*Source :* Browne and Immervoll (2018<sup>[65]</sup>).

### 1.5.3. L'intégration des réfugiés et des immigrés peut être améliorée

L'immigration au Danemark a beaucoup augmenté ces dix dernières années, principalement sous l'effet de la hausse non négligeable des entrées de citoyens de l'UE pour raisons professionnelles et d'étudiants étrangers (Graphique 31). La plupart des personnes appartenant à ces deux catégories ne restent qu'un temps limité avant de quitter le pays à nouveau. Il reste en revanche difficile d'intégrer sur le marché du travail les effectifs importants de réfugiés et d'immigrés familiaux qui sont arrivés sur la période 2014-2016. Le taux d'emploi des réfugiés et des immigrés familiaux résidant au Danemark depuis plus de trois ans est passé de 20 % en 2015 à 43 % en 2018, mais il reste très faible chez les femmes, à 18 % (integrationsbarometer.dk). En outre, le taux d'activité des personnes arrivées au Danemark avant 2015 reste également faible.

**Graphique 31. L'immigration a beaucoup augmenté avec l'arrivée de travailleurs et d'étudiants étrangers**



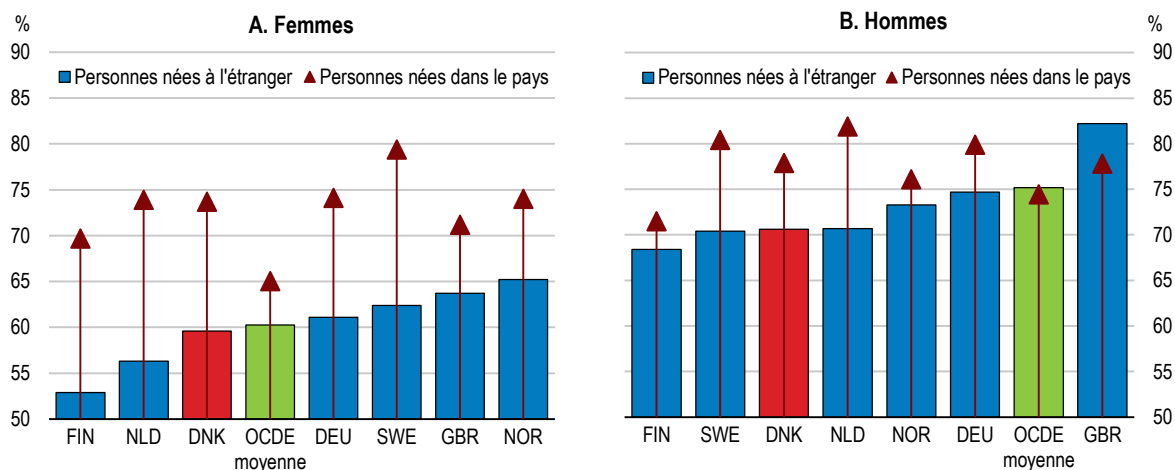
*Note* : Classification en fonction du titre de séjour délivré à l'arrivée. Parmi les autres motifs figurent les séjours au pair et les stages effectués dans le cadre d'un programme d'études.

*Source* : Statistics Denmark.

Le taux d'emploi global des personnes nées à l'étranger, qui s'élève à 65 %, est proche de la moyenne de l'OCDE de 67.1 % et plus élevé qu'en Finlande et aux Pays-Bas chez les femmes (Graphique 32). Mais le taux d'emploi élevé des natifs, notamment des femmes, suppose un écart d'emploi important, lequel est plus marqué que dans la plupart des pays de l'OCDE. Renforcer l'intégration des immigrés sur le marché du travail permettrait avant tout d'améliorer leur bien-être et leur niveau de vie, mais aurait aussi un impact considérable sur les finances publiques dans un modèle social danois qui offre de nombreux services publics financés par l'impôt (Danish Ministry of Finance, 2018<sub>[66]</sub>).

### Graphique 32. Le taux d'emploi élevé des natifs creuse l'écart avec les personnes nées à l'étranger

Part de la population occupant un emploi, 15-64 ans, 2017



Source : Statistiques de l'OCDE sur les migrations.

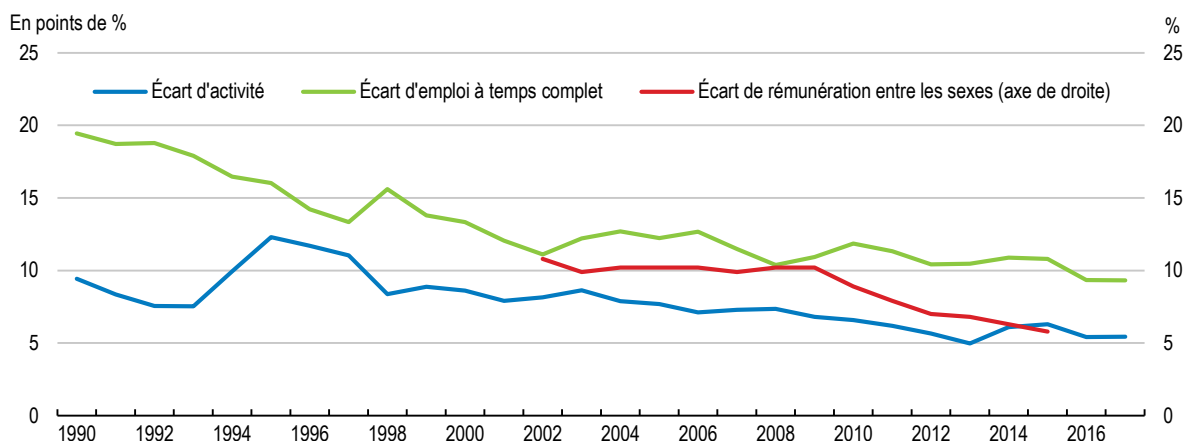
Des mesures ont été prises pour encourager le recours aux stages et aux subventions salariales étant donné que ce sont les instruments essentiels dont on sait qu'ils ont des effets positifs sur l'emploi (Arendt et al., 2016<sub>[67]</sub>). Un accord tripartite entre le gouvernement et les partenaires sociaux en 2016 visait tout particulièrement à faire augmenter la demande de travailleurs étrangers peu qualifiés dans les entreprises en les rémunérant au salaire d'embauche des apprentis et en octroyant des primes aux entreprises faisant travailler depuis plus de deux ans des réfugiés et des immigrants venus au titre d'un regroupement familial. La première évaluation met en avant certains résultats satisfaisants du programme de formation-intégration (Rambøll, 2018<sub>[68]</sub>), mais la participation a été relativement faible et le taux d'abandon est élevé, même si la sortie prématurée du programme s'explique aussi par le passage à un emploi régulier ou une formation classique. D'après l'évaluation, il est possible d'étendre le programme à un groupe élargi d'immigrés, mais il est aussi nécessaire d'intensifier la formation linguistique et d'améliorer la coordination et la gestion du programme. Il faudra envisager de mettre en œuvre ces ajustements en collaboration avec les partenaires sociaux et de pérenniser le programme à la fin de la phase d'essai en juin 2019.

Les analyses comparatives des résultats généraux de l'intégration au niveau local montrent un écart considérable entre les communes les plus performantes et les communes les moins performantes (Arendt et al., 2016<sub>[67]</sub>). Ce résultat ne serait pas lié au niveau des dépenses engagées (Bolvig et al., 2017<sub>[69]</sub>), ce qui donne à penser que les meilleures pratiques pourraient être mieux diffusées dans les communes. À cet égard, il faudrait s'efforcer dans les communes de mieux coordonner la formation linguistique, les études, le travail subventionné et la reconnaissance des qualifications étrangères. L'Allemagne est parvenue à intégrer les réfugiés et immigrants présents sur son territoire, notamment en raison des vastes possibilités qui leur sont offertes de trouver un emploi peu rémunéré, de la bonne coordination des politiques du logement et de formation linguistique et professionnelle, et du fait que les mesures ont été adaptées aux circonstances locales (Joyce, 2018<sub>[70]</sub>).

### 1.5.4. Les inégalités femmes-hommes s'estompent, mais les difficultés demeurent

Le Danemark a davantage progressé sur le chemin de l'égalité femmes-hommes que la plupart des pays de l'OCDE. Les disparités entre les sexes sur le marché du travail sont faibles et continuent de s'atténuer (Graphique 33). Le taux d'emploi des femmes est passé d'un niveau déjà élevé il y a quelques décennies à 72.2 % en 2016, soit bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE de 59.4 %. Les calculs indicatifs montrent que la progression de l'emploi féminin représente 15 % de la croissance totale du PIB par habitant au cours des 40-50 dernières années (OECD, 2018<sup>[71]</sup>).

**Graphique 33. Les écarts femmes-hommes s'atténuent lentement**



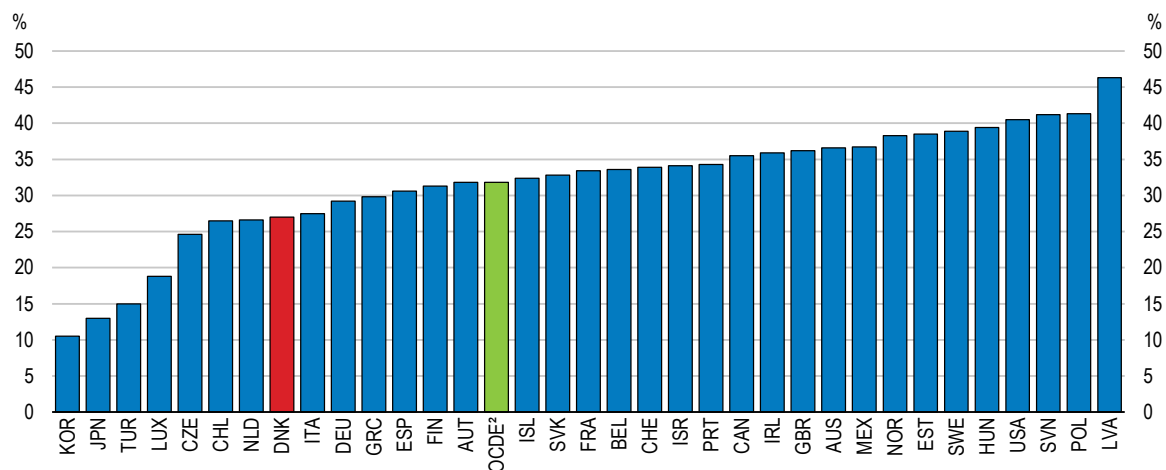
*Note* : L'écart d'activité est défini comme la différence entre le taux d'activité des femmes et le taux d'activité des hommes, chez les 15-64 ans. L'écart d'emploi à temps complet est défini comme la différence entre la part de femmes et la part d'hommes travaillant à temps complet (au moins 30 heures par semaines). L'écart de rémunération (non ajusté) entre les sexes est défini comme la différence entre le revenu médian des femmes et le revenu médian des hommes pour les salariés à temps complet, exprimée en pourcentage du revenu médian des hommes.

*Source* : Statistiques de l'OCDE sur la population active ; Base de données de l'OCDE sur l'emploi.

Sur le marché du travail, néanmoins, la ségrégation des femmes et des hommes dans les métiers reste marquée, et les femmes demeurent sous-représentées aux fonctions de direction (Graphique 34). L'offre étendue de services publics, notamment dans le secteur de la garde d'enfants, a attiré de nombreuses femmes dans le secteur public, lesquelles représentent près de 70 % des salariés dans ce secteur (Graphique 35), soit un niveau analogue à celui d'autres pays nordiques. Malgré cela, les femmes n'occupent que 22 % des postes à haute responsabilité dans le gouvernement central, ce taux faisant partie des plus bas de l'OCDE (OECD, 2017<sup>[72]</sup>), même si la très faible représentation des femmes aux fonctions d'encadrement dans la police ou l'armée cache une présence plus équilibrée dans d'autres parties du gouvernement central.

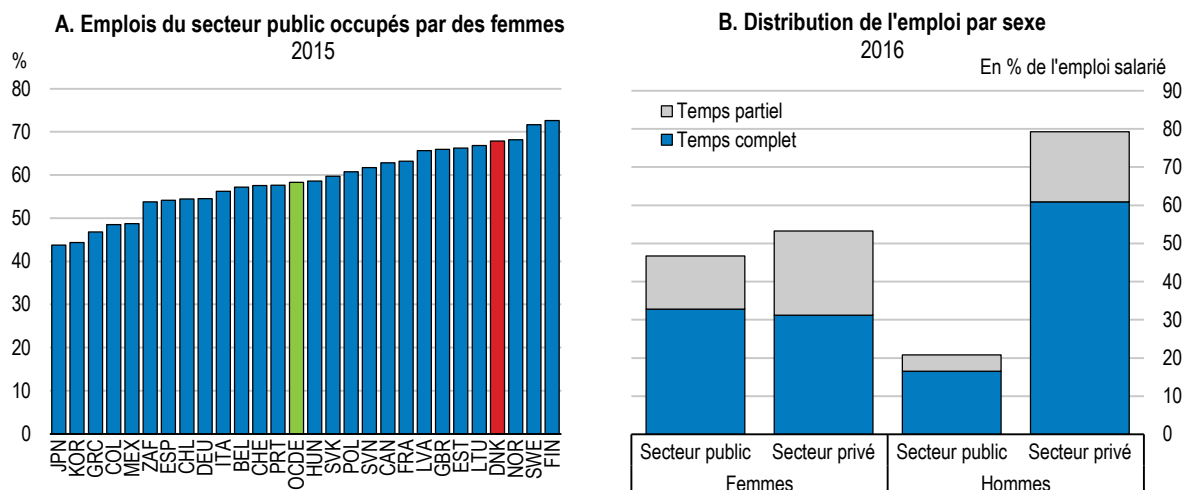
### Graphique 34. La part de femmes aux fonctions de direction est faible

Part de l'emploi féminin aux fonctions de direction<sup>1</sup>, 2017 ou dernière année disponible



1. La part de l'emploi féminin aux fonctions de direction correspond au nombre de femmes occupant des postes de direction en pourcentage de l'emploi total dans cette catégorie. On définit les fonctions de direction sur la base de la Classification internationale type des professions (catégorie 1 de la CIP-08 ou de la CIP-88).  
 2. Moyenne OCDE des données disponibles pour les différents pays appartenant à l'ensemble considéré.  
 Source : OIT, Base de données ILOSTAT ; Statistiques de l'OCDE sur la population active.

### Graphique 35. Les femmes ont davantage tendance à travailler dans le secteur public et à temps partiel

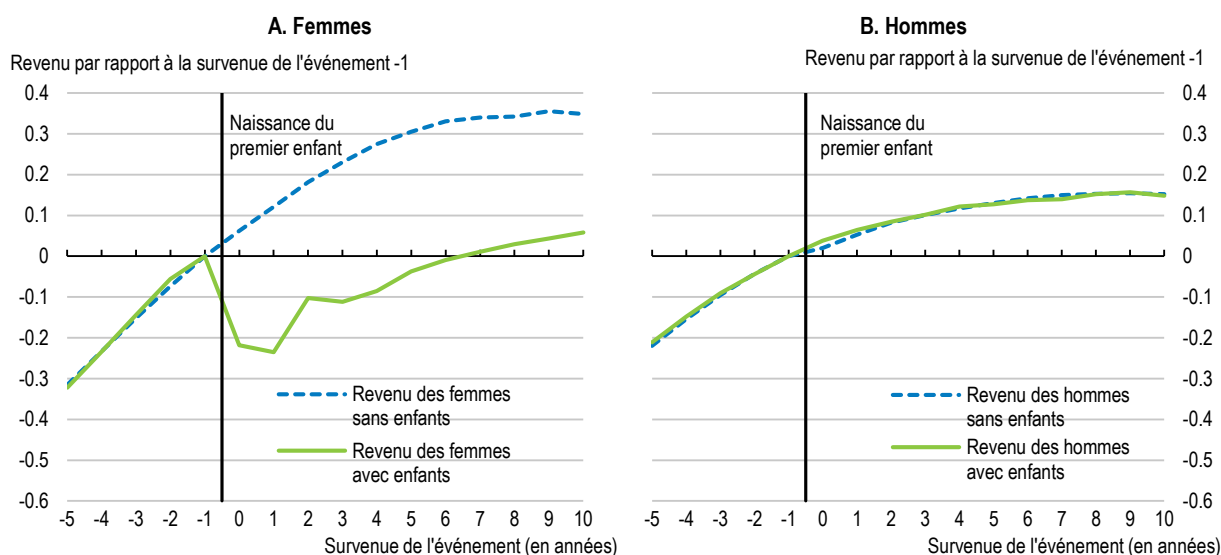


Note : Le travail à temps complet est défini comme étant de 32 heures au moins par semaine.  
 Source : OCDE (2017), Panorama des administrations publiques 2017 ; Statistics Denmark

L'arrivée d'un ou de plusieurs enfants interrompt en général la progression vers des postes à responsabilité et des revenus plus élevés, et ce dans une mesure beaucoup plus grande chez les femmes que chez les hommes (Graphique 36). En effet, de nombreux travaux de recherche indiquent que la charge accrue que les femmes assument eu égard à la responsabilité principale de la garde d'enfants peut expliquer l'essentiel des inégalités entre les sexes qui persistent sur le marché du travail danois (Lundborg, Plug and Rasmussen,

2017<sup>[73]</sup>; Gallen, Lesner and Vejlin, 2017<sup>[74]</sup>; Kleven, Landais and Søgaaard, 2018<sup>[75]</sup>). Après la naissance de leur premier enfant, les femmes se dirigent généralement vers des emplois davantage compatibles avec la vie de famille, avec des horaires allégés, et souvent dans le secteur public, perdant ainsi un éventuel rendement salarial de l'expérience acquise en cours d'emploi (Kleven, Landais and Søgaaard, 2018<sup>[75]</sup>; Pertold-Gebicka, Pertold and Datta Gupta, 2016<sup>[76]</sup>). Les mères danoises ont également davantage recours à des modalités de travail flexibles (télétravail) que partout ailleurs dans l'OCDE (Graphique 37). On observe en revanche chez les hommes un avantage salarial lié à la parentalité (Simonsen and Skipper, 2012<sup>[77]</sup>), ce qui pourrait s'expliquer par une perception de plus grande stabilité dans l'emploi par rapport aux hommes n'ayant pas d'enfants.

**Graphique 36. L'impact de la parentalité sur le revenu varie largement entre les femmes et les hommes**

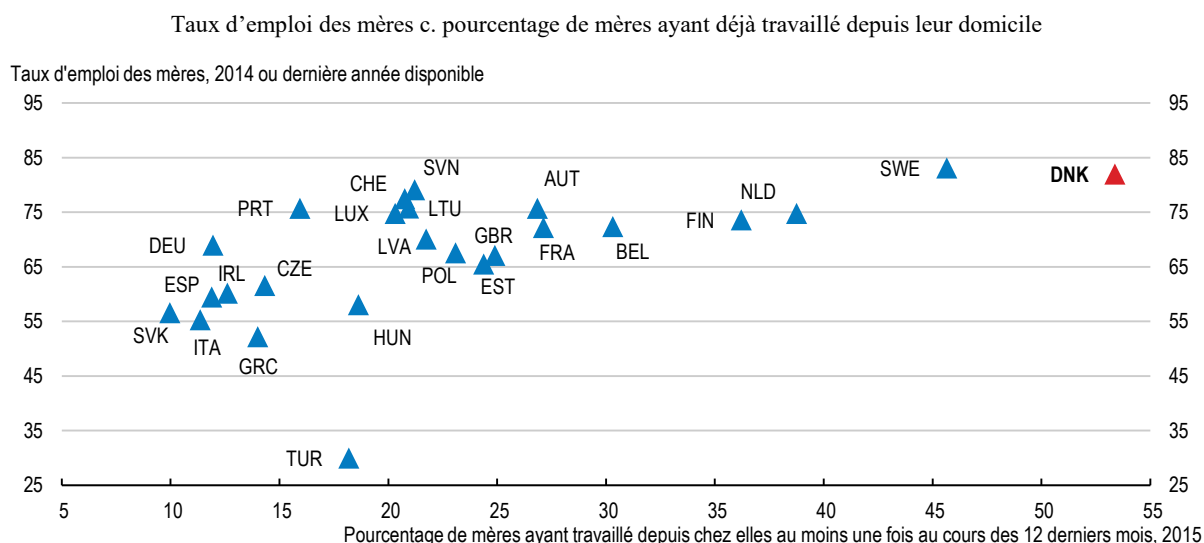


**Comment lire ce graphique :** On indique l'impact estimé de la parentalité sur le revenu en normalisant à zéro le revenu de l'année qui précède la naissance du premier enfant et en comparant l'évolution des revenus ultérieurs à ceux d'un groupe de référence n'ayant jamais eu d'enfants (au moyen de naissances fictives). Ces calculs, qui sont réalisés séparément pour les femmes et pour les hommes, montrent un impact considérable sur le revenu des femmes et un effet non significatif sur le revenu des hommes. L'analyse utilise comme méthode l'étude d'un événement pour exprimer l'effet total des enfants, notamment les changements au niveau de l'offre de main-d'œuvre, du revenu, du métier, du secteur d'activités, etc. Consulter la source pour plus de détails.

Source : Kleven, Landais and Søgaaard (2018<sup>[75]</sup>).



### Graphique 37. La plupart des femmes travaillent et bénéficient de modalités de travail flexibles



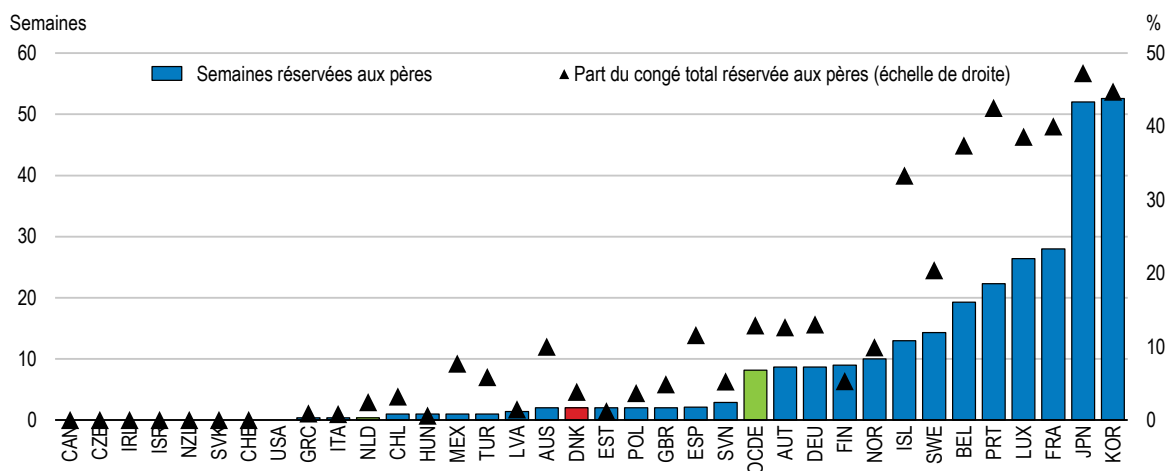
Lutter contre la ségrégation et les stéréotypes sur le marché du travail et dans les choix d'éducation et les rôles de chacun au sein de la famille améliorerait non seulement l'égalité, mais aussi les performances des entreprises et donc la croissance économique (Smith and Smith, 2015<sup>[79]</sup>). Une plus grande flexibilité des services de garde d'enfants devrait être envisagée, par exemple avec des horaires prolongés d'ouverture, afin de réduire la pression exercée sur les personnes responsables de la prise en charge des enfants (essentiellement les femmes) pour qu'elles acceptent des emplois compatibles avec la vie de famille. Les centres publics d'accueil des jeunes enfants ferment normalement à 17h00, voire plus tôt, et en moyenne chaque centre ferme 10 jours ouvrables par an lorsque la demande est faible (Danish Ministry for Children and Social Affairs, 2018<sup>[80]</sup>). L'offre de solutions de remplacement avec des horaires d'accueil élargis est généralement limitée, mais il semble que la demande soit faible elle aussi (Krahn, Nøhr and Andersen, 2017<sup>[81]</sup>).

Inciter davantage les mères à prendre un congé de maternité plus court atténuerait les effets sur leur revenu d'une absence prolongée au travail. En moyenne, en 2015, les mères ont pris 300 jours de congés de maternité, par rapport à seulement 30 jours pour les pères (Statistics Denmark, 2017<sup>[82]</sup>). Cela est dû au fait que le système ne réserve que deux semaines de congé au père, soit moins que dans de nombreux autres pays de l'OCDE (Graphique 38), et qu'il laisse la famille se répartir les 32 semaines restantes. Bien souvent, les mères ont de plus fortes incitations financières pour prendre le congé partagé en raison des différences de compensation salariale pendant le congé parental, qui découlent de la ségrégation professionnelle des femmes et des hommes (Graphique 35, Partie B). Les conventions collectives pour les salariés du secteur public garantissent le droit à une compensation salariale totale pendant le congé parental, tandis que les garanties de la plupart des conventions du secteur privé sont largement moindres, ce qui freine généralement les pères. Le fait de réserver une partie du congé partagé exclusivement aux pères assurerait un meilleur équilibre femmes-hommes en matière de congé parental ; il faudrait par conséquent l'envisager. Néanmoins, cette démarche pourrait réduire l'offre de main-d'œuvre étant donné que les femmes effectuent en général moins d'heures de travail

que les hommes, mais l'inverse est aussi possible si les pères ne prennent pas l'intégralité de ce congé prolongé.

**Graphique 38. Le congé parental exclusivement réservé aux pères est court**

2016



Source: Base de données de l'OCDE sur la famille.

**Tableau 7. Recommandations passées de l'OCDE pour préserver la croissance inclusive**

Recommandations	Mesures prises ou prévues depuis l'Étude de 2016
Réduire le taux effectif d'imposition du retour à l'emploi en réformant les régimes de prestations pour qu'il soit payant de travailler.	En février 2018, une réforme fiscale a mis en place une réduction d'impôt sur le revenu d'activité ciblée sur les ménages à faible revenu. L'allocation d'intégration ciblée sur les immigrés a été réduite et étendue pour couvrir un groupe élargi de bénéficiaires.
Améliorer la qualité et la mise en œuvre des programmes d'intégration destinés aux immigrés.	Au printemps 2016, le gouvernement est convenu, avec les communes et les partenaires sociaux, de mettre en place un processus d'intégration davantage axé sur l'emploi et l'entreprise. Un programme de formation-intégration ( <i>IGU</i> ) a vu le jour, lequel propose pendant deux ans aux réfugiés et aux immigrés familiaux dont les qualifications ne sont pas encore suffisantes pour occuper un emploi offrant un salaire et des conditions de travail ordinaires selon les critères danois de bénéficier d'une expérience professionnelle en entreprise et d'un perfectionnement de leurs compétences.
Contrôler le respect des obligations de travail par les bénéficiaires de prestations d'aide sociale.	Aucune mesure spéciale n'a été prise.

## 1.6. La transition vers une économie à faibles émissions pourrait être plus efficiente

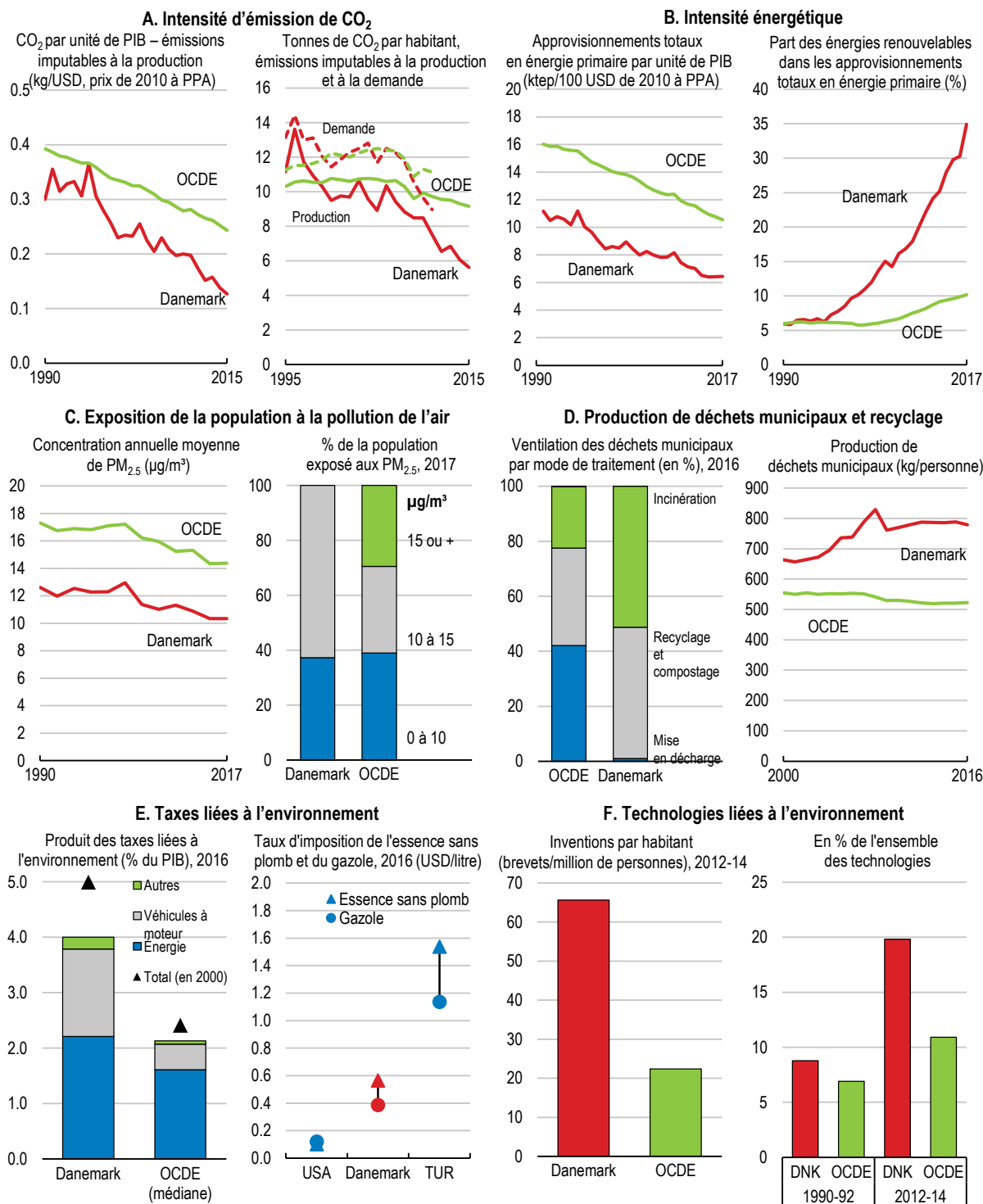
Le Danemark apporte depuis longtemps un fort soutien aux énergies renouvelables, si bien que celles-ci entraînent pour 30 % dans ses approvisionnements totaux en énergie en 2016 (Graphique 39). Néanmoins, le pays pourrait sensiblement améliorer le rapport coût-efficacité de sa transition vers une économie verte. La consommation de biomasse (bois, déchets et paille, notamment) a plus que doublé entre 2000 et 2016 et représente désormais 70 % de la consommation d'énergie renouvelable. Cette évolution a été favorisée par des subventions et des exonérations fiscales, ainsi que par la réglementation en matière de chauffage (Danish Climate Council, 2018<sup>[83]</sup>). La biomasse s'inscrit dans un cycle de végétation et de combustion neutre en carbone pour autant qu'elle est produite de façon durable ou n'a pas d'autre usage. Or, plus de 40 % de la biomasse brûlée au Danemark est importée, principalement d'Estonie et de Lettonie, et il est donc difficile de vérifier sa neutralité CO<sub>2</sub> et de taxer les émissions occasionnées par son transport. Le traitement favorable dont bénéficie la biomasse devrait être supprimée, et seule la biomasse dont la neutralité CO<sub>2</sub> est attestée devrait être comptabilisée parmi les énergies renouvelables, comme l'a recommandé le Conseil danois pour le climat.

En juin 2018 a été conclu un accord politique sur l'avenir de la politique énergétique, qui met largement l'accent sur le rapport coût-efficacité. En ce qui concerne les subventions, il prévoit d'évoluer vers un dispositif technologiquement neutre. Cette évolution est à saluer, car elle permettra de bénéficier des prix les plus bas et de stimuler l'innovation dans les technologies vertes. Malheureusement, il est aussi prévu de maintenir des subventions directes non négligeables au profit de l'éolien offshore, dont la rentabilité risque d'être faible. S'agissant de la fiscalité, la principale mesure est un abaissement des taxes sur l'électricité, qui favorisera l'abandon des énergies fossiles dans le secteur du chauffage et permettra de mieux mettre à profit la hausse de la production renouvelable dans le pays. Néanmoins, le Danemark doit faire plus pour égaliser la tarification des émissions de CO<sub>2</sub> entre les différents types d'usage de l'énergie et entre les particuliers et les entreprises (OECD, 2018<sup>[84]</sup>; OECD, 2018<sup>[85]</sup>). Il pourrait y parvenir en mettant en œuvre une récente proposition de réforme du Conseil danois pour le climat (2018<sup>[86]</sup>).

On observe des déséquilibres similaires des incitations dans d'autres domaines. Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE), en particulier, ne s'applique pas aux transports ni au secteur agricole, qui affiche pourtant la plus forte croissance des émissions. Le gouvernement a récemment présenté un projet pour atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés pour 2030 au niveau de l'UE dans les secteurs non couverts par le SEQUE, qui se concentre essentiellement sur le secteur des transports (Danish Government, 2018<sup>[87]</sup>). Il prévoit de favoriser par des subventions et des exonérations de taxes les véhicules à émissions nulles, dans le but de mettre entièrement fin à la commercialisation de véhicules à essence et diesel neufs à l'horizon 2030. Une transition technologique d'une telle ampleur dans un délai relativement bref comme celui-là risque de coûter très cher, d'autant que 99.5 % des voitures en circulation en 2018 fonctionnent aux énergies fossiles. La taxe sur le CO<sub>2</sub> appliquée à la plupart des carburants et modulée en fonction de leur teneur en carbone comble déjà en partie l'écart de tarification par rapport au SEQUE dans le secteur des transports. En outre, le transport individuel est lourdement imposé au travers des droits d'accise sur les carburants et des taxes élevées acquittées par les acheteurs de véhicules neufs. Il serait plus efficient de viser des réductions d'émissions accrues dans le secteur agricole, qui échappe à toute régulation de ses émissions par le biais de la fiscalité alors qu'il était à l'origine de 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre en 2016. Les agriculteurs devraient être incités à adopter des méthodes de production plus

respectueuses du climat au moyen de mesures économiques, et les mesures prises en ce sens devraient prendre en compte les effets sur les émissions globales.

**Graphique 39. La performance environnementale est élevée**



Source : OCDE (2018), Indicateurs de croissance verte (base de données).

## Références

- Adalet McGowan, M., D. Andrews and V. Millot (2017), “Insolvency Regimes, Technology Diffusion and Productivity Growth : Evidence from Firms in OECD Countries”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1425, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/36600267-en>. [187]
- Albrizio, S. et al. (2014), “Do Environmental Policies Matter for Productivity Growth? Insights from New Cross-Country Measures of Environmental Policies”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1176, <http://www.oecd.org/eco/workingpapers> (accessed on 05 September 2018). [186]
- Andersen, M., T. Bæk and S. Krahn (2016), “Sanktionslovgivningen og kommunernes økonomiske styring”, KORA. [25]
- Andersen, T. (2017), “The Danish labor market, 2000–2016”, *IZA World of Labor*, No. 404. [185]
- Andrews, D. and A. Caldera Sánchez (2011), “Drivers of Homeownership Rates in Selected OECD Countries”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 849, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kkg9mcwc7jf-en>. [15]
- Andrews, D., C. Criscuolo and P. Gal (2016), “The Best versus the Rest: The Global Productivity Slowdown, Divergence across Firms and the Role of Public Policy”, *OECD Productivity Working Papers*, No. 5, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/63629cc9-en>. [181]
- Andrews, D., C. Criscuolo and P. Gal (2015), “Frontier Firms, Technology Diffusion and Public Policy: Micro Evidence from OECD Countries”, *OECD Productivity Working Papers*, No. 2, <https://doi.org/10.1787/5jrql2q2jj7b-en>. [183]
- Andrews, D., G. Nicoletti and C. Timiliotis (2018), “Digital technology diffusion: A matter of capabilities, incentives or both?”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1476, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/7c542c16-en>. [184]
- Andrews, D. and B. Westmore (2014), “Managerial Capital and Business R&D as Enablers of Productivity Convergence”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1137, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxx3d441knr-en>. [182]
- Appelt, S. et al. (2016), “R&D Tax Incentives: Evidence on design, incidence and impacts”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 32, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlr8fldqk7j-en>. [180]
- Arendt, J. et al. (2016), *Kommunernes integrationsindsats på beskæftigelsesområdet (Municipalities' integration effort in the area of employment)*, KORA. [67]
- Arriola, C. et al. (2018), “The Potential Macroeconomic and Sectoral Consequences of Brexit on Ireland”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1508, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/e930967b-en>. [179]
- Asplan Viak (2009), *Evaluering av utflytting av statlig virksomhet Konkurransetilsynet*. [28]

- Audit Scotland (2006), *Relocation of Scottish Executive departments, agencies and NDPBs*. [29]
- Bean, C. (2016), *Independent Review of UK Economic Statistics*. [27]
- Bennedsen, M. and K. Nielsen (2016), *Ejerledelse i Danmark: De økonomiske konsekvenser af ejerskifte i Danmark*, Copenhagen Business School. [178]
- Berlingieri, G., P. Blanchenay and C. Criscuolo (2017), “The great divergence(s)”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 39, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/953f3853-en>. [176]
- Berlingieri, G., S. Calligaris and C. Criscuolo (2018), “The Productivity-Wage Premium: Does Size Still Matter in a Service Economy?”, *AEA Papers and Proceedings*, Vol. 108, pp. 328-333. [177]
- Bessen, J. (2017), “Information Technology and Industry Concentration”, *Boston School of Law, Law and Economics Research Paper*, No. 14-41. [175]
- Blanchard, O. and L. Summers (2017), *Rethinking Stabilization Policy. Back to the Future*, Peterson Institute for International Economics. [23]
- Bloom, N. et al. (2012), “Management Practices Across Firms and Countries”, *NBER Working Papers*, No. 17850. [173]
- Bloom, N. and J. Van Reenen (2010), “Why Do Management Practices Differ across Firms and Countries?”, *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 24/1, pp. 203-224. [174]
- Bolvig, I. et al. (2017), *Benchmarking- og effektivitetsanalyse på integrationsområdet (Benchmark and efficiency analysis on integration)*, KORA. [69]
- Bravo-Biosca, A., C. Criscuolo and C. Menon (2016), “What drives the dynamics of business growth?”, *Economic Policy*, Vol. 31/88, pp. 703-742, <http://dx.doi.org/10.1093/epolic/eiw013>. [172]
- Browne, J. and H. Immervoll (2018), “Income Redistribution: Policy Drivers. Have Tax and Transfer Policies Become Less Inclusive? Results from a Microsimulation Analysis”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*. [65]
- Busom, I., B. Corchuelo and E. Martinez-Ros (2014), “Tax incentives... or subsidies for business R&D?”, *Small Business Economics*, Vol. 43, pp. 571-596. [171]
- Calligaris, S., C. Criscuolo and L. Marcolin (2018), “Mark-ups in the digital era”, *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, No. 2018/10, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/4efe2d25-en>. [170]
- Calvino, F., C. Criscuolo and C. Menon (2016), “No Country for Young Firms?: Start-up Dynamics and National Policies”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 29, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm22p40c8mw-en>. [169]

- Causa, O. and M. Hermansen (2017), "Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1453, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/bc7569c6-en>. [16]
- Copenhagen Economics (2018), *Analyse af markeds- og konkurrenceforhold på børsmarkeder i Danmark, Sverige, Norge og UK*. [168]
- Copenhagen Economics (2016), *Gevinster for Danmark ved reduktion i barrierer for børspoteringer og øvrig risikovillig kapital*. [167]
- Cour des comptes (2015), *La dépense fiscale ISF-PME*. [166]
- Crouzet, N. and J. Eberly (2018), *Understanding Weak Capital Investment: The Role of Market Concentration and Intangibles*, Paper presented at the Jackson Hole Economic Policy Symposium, August 2018. [165]
- Dagpengekommissionen (2015), "Et digitaliseret og registerbaseret dagpengesystem". [46]
- Dahl, C., D. le Maire and J. Munch (2013), "Wage Dispersion and Decentralization of Wage Bargaining", *Journal of Labor Economics*, Vol. 31/3, pp. 501-533. [63]
- Danish Climate Council (2018), *Biomassens betydning for grøn omstilling (The role of Biomass in the Green Transition)*. [83]
- Danish Climate Council (2018), *Fremtidens grønne afgifter på energiområdet (Green Energy Taxes of the Future)*. [86]
- Danish Economic Councils (2018), *Dansk Økonomi, forår 2018 (Danish Economy, Spring 2018)*. [31]
- Danish Economic Councils (2018), *Økonomi og Miljø 2018 (Economy and Environment, 2018)*. [163]
- Danish Economic Councils (2017), *Dansk Økonomi, forår 2017 (Danish Economy, Spring 2017)*. [164]
- Danish Economic Councils (2017), *Produktivitet 2017 (Productivity 2017)*. [162]
- Danish Economic Councils (2016), *Dansk Økonomi, efterår 2016 (Danish Economy, Fall 2016)*. [64]
- Danish Economic Councils (2016), *Dansk Økonomi, forår 2016 (Danish Economy, Spring 2016)*. [22]
- Danish Entrepreneurship Panel (2017), *Anbefalinger til regeringen (Recommendations to the Government)*. [161]
- Danish Government (2018), *Aftale om lavere skat på arbejdsindkomst og større fradrag for pensionsindbetalinger*. [42]
- Danish Government (2018), *Denmark's Convergence Programme 2018*. [32]
- Danish Government (2018), *Sammen om en grønnere fremtid: Klima- og luftudspil*. [87]
- Danish Government (2017), *Aftale om erhvervs- og iværksætterinitiativer*. [160]

- Danish Government (2017), *Kommissorium for Disruptionsrådet - Partnerskab for Danmarks fremtid (Mandate of the Disruption Council - alliance for the future of Denmark)*. [159]
- Danish Government (2017), *Trepartsaftale om styrket og mere fleksibel voksen, efter- og videreuddannelse (2018-2021) (Triparty agreement on improved and more flexible adult education, training and upskilling)*. [59]
- Danish Government (2017), *Vækst og velstand 2025*. [20]
- Danish Growth Fund (2017), *Benchmark af venturemarkedet 2017*. [158]
- Danish Management Commission (2018), *Sæt borgerne først: Ledelse i den offentlige sektor med fokus på udvikling af driften*. [49]
- Danish Ministry for Children and Social Affairs (2018), *Lukkedage i daginstitutioner 2018*. [80]
- Danish Ministry for Economic Affairs and the Interior (2017), *Økonomisk Redegørelse, December 2017 (Economic Survey, December 2017)*. [2]
- Danish Ministry of Finance (2018), *Analyser af ordninger til international rekruttering*. [157]
- Danish Ministry of Finance (2018), *Indvandreres nettobidrag til de offentlige finanser i 2015 (Immigrants' net contribution to public finances in 2015)*. [66]
- Danish Ministry of Finance (2018), *Opdateret 2025-forløb: Grundlag for udgiftslofter 2022 (Updated 2025-projection: Basis for expenditure ceilings 2022)*. [34]
- Danish Ministry of Finance (2018), *Tilskyndelsen til pensionsopsparring (Incentives for pension saving)*. [155]
- Danish Ministry of Finance (2017), *BNP-virkning ved ACE*. [18]
- Danish Ministry of Finance (2017), *Det danske pensionssystem nu og i fremtiden (The Danish Pension System Now and in the Future)*. [40]
- Danish Ministry of Finance (2017), *Reformer har styrket seniorers beskæftigelse (Reforms have increased employment for seniors)*. [38]
- Danish Ministry of Finance (2017), *Svar på Finansudvalgets spørgsmål nr. 27 af 14. oktober 2016*. [19]
- Danish Ministry of Finance (2016), *Økonomisk Analyse: Produktivitet og konkurrence*. [156]
- Danish Ministry of Finance (2014), *Finansredegørelse 2014*. [26]
- Danish Ministry of Higher Education and Science (2018), *Danmark - klar til fremtiden: Regeringens mål for dansk forskning og innovation (Denmark - Ready to seize future opportunities)*. [154]



- Danish Ministry of Higher Education and Science (2018), *Udvalg om bedre universitetsuddannelser: Universitetsuddannelser til fremtiden (Report from Committee on Better University Educations)*. [56]
- Danish Ministry of Immigration and Integration (2018), *Erfaringsopsamling efter ændring af beløbsordningen den 1. juli 2017*. [153]
- Danish Ministry of Industry, B. (2017), *Digitalisering og produktivitet - Vækstpotentiale i danske virksomheder (Digitalisation and Productivity)*. [152]
- Danish Ministry of Taxation (2018), *Skatteøkonomisk Redegørelse 2018*. [41]
- Danish Productivity Commission (2014), *Skat og produktivitet (Tax and Productivity)*. [149]
- Danish Productivity Commission (2013), *Danmarks produktivitet - hvor er problemerne? (Denmark's Productivity - Where Are the Problems?)*. [151]
- Danish Productivity Commission (2013), *Konkurrence, Internationalisering og regulering (Competition, Internationalisation and regulation)*. [150]
- Danish Productivity Commission (2013), *Styring, ledelse og motivation i den offentlige sektor (Governance, management and motivation in the public sector)*. [50]
- Danmarks Nationalbank (2018), *Lengthy period of increasing risk appetite in parts of the banking sector, Financial Stability Report 1st half 2018*. [7]
- Danmarks Nationalbank (2017), "Danes are Front-Runners in Electronic Payments", *Analysis*, No. 6, Danmarks Nationalbank. [148]
- Danmarks Nationalbank (2016), *Danske udstedelser af erhvervsobligationer er på niveau med euroområdet*. [147]
- De Mooij, R. (2012), "Tax Biases to Debt Finance: Assessing the Problem, Finding Solutions", *Fiscal Studies*, Vol. 33/4, pp. 489-512. [146]
- Deloitte/Kraka (2017), *Small Great Nation: Muligheder og udfordringer*. [53]
- Demmou, L. and I. Stefanescu (2018), "Labour Productivity Growth and Finance: The Role of Intangible Assets", *OECD Economics Department Working Papers*, No. forthcoming. [145]
- Égert, B. and P. Gal (2017), "The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1354, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/2d887027-en>. [17]
- Égert, B. and A. Vindics (2018), "Mark-ups and Product Market Regulation in OECD Countries: What do the Data Whisper?", *mimeo*. [144]
- European Commission (2018), *2018 European Semester: Country Report Denmark*. [143]

- European Commission (2018), “Debt Sustainability Monitor 2017”, *European Economy Institutional Paper*, No. 71. [33]
- European Commission (2018), *European Innovation Scoreboard 2018*. [141]
- European Commission (2018), *Regulated professions database*, <http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/regprof/>. [139]
- European Commission (2018), “The 2018 Ageing Report: Economic & Budgetary Projections for the 28 EU Member States (2016-2070)”, *European Economy, Institutional Paper*, No. 079. [35]
- European Commission (2017), “Investment in the EU Member States: An Analysis of Drivers and Barriers”, *European Economy, Institutional Paper*, No. 062. [140]
- European Commission (2017), *Special Eurobarometer 460: “Attitudes towards the impact of digitisation and automation on daily life”*. [138]
- European Commission (2014), *A Study on R&D Tax Incentives Final report*, <http://dx.doi.org/10.2778/29775>. [142]
- European Investment Bank (2017), *EIB Investment Report 2017/2018: From recovery to sustainable growth*. [137]
- EVA (2017), *Evaluering af erhvervsuddannelse for voksne (Evaluation of vocational education for adults)*. [58]
- Fagbladet 3F (2018), “Historisk overenskomst: Rengøringsplatform indgår overenskomst med 3F (Historical collective agreement: Cleaning platform reaches agreement with United Federation of Danish Workers)”. [136]
- FATF (2017), *Anti-money laundering and counter-terrorist financing measures: Denmark, Mutual Evaluation Report*. [11]
- Financial Supervisory Authority (2017), *Markedsudvikling 2016: Livsforsikringselskaber og tværgående pensionskasser (Market development 2016)*. [135]
- Fosse, H., J. Jacobsen and A. Sørensen (2013), *ICT, Innovation and Productivity Growth*, [https://erhvervsstyrelsen.dk/sites/default/files/ict\\_innovation\\_productivity.pdf](https://erhvervsstyrelsen.dk/sites/default/files/ict_innovation_productivity.pdf) (accessed on 31 July 2018). [134]
- Gallen, Y., R. Lesner and R. Vejlin (2017), “The Labor Market Gender Gap in Denmark: Sorting Out the Past 30 Years”, *IZA Discussion Paper*, No. 10789. [74]
- Gordon, R. (2012), *Is U.S. Economic Growth Over? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <http://dx.doi.org/10.3386/w18315>. [133]
- Grimpe, C. and J. Mitchell (2016), *RIO country report 2015: Denmark*. [132]

- Grundke, R. et al. (2018), “Which skills for the digital era?: Returns to skills analysis”, *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, No. 2018/09, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9a9479b5-en>. [131]
- Havrylchyk, O. (2018), “Regulatory Framework for the Loan-Based Crowdfunding Platforms”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. forthcoming. [130]
- Hebous, S. and M. Ruf (2017), “Evaluating the effects of ACE systems on multinational debt financing and investment”, *Journal of Public Economics*, Vol. 156, pp. 131-149. [129]
- Hermansen, M. and O. Röhn (2017), “Economic resilience: The usefulness of early warning indicators in OECD countries”, *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2016/1, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_studies-2016-5jg2ppjrd6r3](http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-5jg2ppjrd6r3). [90]
- Hersaeus, E. and R. Svahn (2011), *Deploying IPv6-Internet Protocol version 6 Practical guidance*, PTS Report Number PTS-ER-2011:18, <http://www.pts.se>. [128]
- Høj, A., M. Jørgensen and P. Schou (2018), “Land Tax Changes and Full Capitalisation”, *Fiscal Studies*, Vol. 39/2, pp. 365-380. [14]
- Højbjerg Brauer Schultz (2018), *Virksomheders efterspørgsel efter STEM-kompetencer*. [126]
- Højbjerg Brauer Schultz (2017), *Barrierer for virksomheders dataanvendelse*, <http://www.hbseconomics.dk> (accessed on 06 September 2018). [127]
- IMF (2018), “Capital Income Tax Reform Options in Denmark”, *IMF Country Report No. 18/178, Selected Issues*. [125]
- IMF (2018), “Investment Slowdown in Denmark: Diagnosis and Policy Option”, *IMF Country Report*, No. 18/178. [124]
- Industry, D. (2012), *Udvalget om erhvervsobligationer som finansieringskilde for små og mellemstore virksomheder*. [123]
- Insurance and Pension (2018), *Investeringspolitisk redegørelse (Investment Policy Report)*. [122]
- Invest Europe (2018), *European Private Equity Activity Report 2017*. [121]
- Irisgroup (2015), *Midtvejsevaluering af Markedsmodningsfonden Rapport 1-Effekter og merværdi*, <https://irisgroup.dk/wp-content/uploads/2018/03/Midtvejsevaluering-af-markedsmodningsfonden.pdf> (accessed on 06 September 2018). [120]
- Iversen, A., P. Stephensen and J. Hansen (2016), *Mismatch på det danske arbejdsmarked*. [119]
- Johnstone, N. and T. Kozluk (2018), “Effects of Vintage-Differentiated Environmental Regulations: Evidence from Survival Analysis of Coal-Fired Power Plants”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. forthcoming. [118]
- Jørgensen, C., P. Kramp and A. Mortensen (2018), “Globalisation complicates current account interpretation”, *Analysis*, No. 2, Danmarks Nationalbank. [5]

- Jørgensen, C., P. Kramp and A. Mortensen (2017), “Extraordinarily high current account surplus is temporary”, *Analysis*, No. 20, Danmarks Nationalbank. [3]
- Joyce, P. (2018), “Inspiration for integration. Labour market policies for refugees in five Northern European countries Working Paper: Inspiration for integration. Labour market policies for refugees in five Northern European countries”, *Ratio Working Paper*, No. 308. [70]
- Kleven, H., C. Landais and J. Søgaaard (2018), “Children and Gender Inequality: Evidence from Denmark”, *American Economic Journal: Applied Economics*, Vol. forthcoming. [75]
- Knudsen, D. (2018), “Dansk BNP påvirkes af produktion i udlandet (Danish GDP is affected by production abroad)”, *DST Analyse*, Statistics Denmark. [4]
- Korinek, A. and J. Stiglitz (2017), “Artificial Intelligence and Its Implications for Income Distribution and Unemployment”, *NBER Working Paper*, No. 24174. [117]
- Krahn, S., K. Nøhr and S. Andersen (2017), *Dagtilbud med udvidede åbningstider*, KORA. [81]
- Kreiner, C., J. Munch and H. Whitta-Jacobsen (2015), “Taxation and the long run allocation of labor: Theory and Danish evidence”, *Journal of Public Economics*, Vol. 127, pp. 74-86. [116]
- Kristoffersen, M., M. Spange and S. Malthe-Thagaard (2017), “Diffusion of new knowledge benefits firms' productivity”, *Analysis*, No. 18, Danmarks Nationalbank. [115]
- Lundborg, P., E. Plug and A. Rasmussen (2017), “Can Women Have Children and a Career? IV Evidence from IVF Treatments”, *American Economic Review*, Vol. 107/6, pp. 1611-1637. [73]
- Maibom, J., M. Rosholm and M. Svarer (2014), *Can Active Labour Market Policies Combat Youth Unemployment?*. [114]
- Malchow-Møller, N., J. Munch and J. Skaksen (2017), “Do Foreign Experts Increase the Productivity of Domestic Firms?”, *Scandinavian Journal of Economics*. [113]
- Malchow-Møller, N., J. Munch and J. Skaksen (2015), “Services trade, goods trade and productivity growth: evidence from a population of private sector firms”, *Review of World Economics*, Vol. 151/2, pp. 197-229. [112]
- McKinsey & Company (2017), *A Future that Works: The Impact of Automation in Denmark*. [54]
- Mirrlees, J. et al. (2011), *Tax by Design: The Mirrlees Review*, Oxford University Press. [111]
- Nedelkoska, L. and G. Quintini (2018), “Automation, skills use and training”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 202, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/2e2f4eea-en>. [55]
- OECD (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264301085-en>. [1]
- OECD (2018), *Achieving inclusive growth in the face of digital transformation and the future of work*, OECD report to G-20 Finance Ministers. [110]

- OECD (2018), *Achieving Inclusive Growth in the Face of Digital Transformation and the Future of Work*, [109]  
[http://www.oecd.org/g20/OECD\\_Achieving%20inclusive%20growth%20in%20the%20face%20of%20FoW.pdf?utm\\_source=Adestra&utm\\_medium=email&utm\\_content=Read%20the%20report%20here...&utm\\_campaign=OECD%20Going%20Digital%20News%20-%20May%202018&utm\\_term=demo](http://www.oecd.org/g20/OECD_Achieving%20inclusive%20growth%20in%20the%20face%20of%20FoW.pdf?utm_source=Adestra&utm_medium=email&utm_content=Read%20the%20report%20here...&utm_campaign=OECD%20Going%20Digital%20News%20-%20May%202018&utm_term=demo) (accessed on 03 September 2018).
- OECD (2018), *Competition Assessment in Light of Digitalisation: A Synthesis*, OECD, Paris. [105]
- OECD (2018), *Effective Carbon Rates 2018: Pricing Carbon Emissions Through Taxes and Emissions Trading*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264305304-en>. [85]
- OECD (2018), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2018: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/fin\\_sme\\_ent-2018-en](http://dx.doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2018-en). [200]
- OECD (2018), *Going Digital: Making the transformation work for growth and well-being*, <http://www.oecd.org/going-digital/>. [103]
- OECD (2018), *Good Jobs for All in a Changing World of Works: The OECD Jobs Strategy*, OECD Publishing, Paris. [57]
- OECD (2018), *Is the Last Mile the Longest? Economic Gains from Closing Gender Gaps in the Nordic Countries*, OECD Publishing, Paris. [71]
- OECD (2018), *OECD Budgeting Outlook 2018*, OECD Publishing, Paris. [24]
- OECD (2018), *OECD Economic Surveys: Germany 2018*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-deu-2018-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-deu-2018-en). [193]
- OECD (2018), *OECD Employment Outlook 2018*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2018-en](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2018-en). [51]
- OECD (2018), *Tax Challenges Arising from Digitalisation – Interim Report 2018: Inclusive Framework on BEPS*, OECD/G20 Base Erosion and Profit Shifting Project, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264293083-en>. [189]
- OECD (2018), *Taxation of Household Savings*, OECD Tax Policy Studies, No. 25, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264289536-en>. [21]
- OECD (2018), *Taxi, ride-sourcing and ride-sharing services - Note by Denmark*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/daf/competition/taxis->. [98]
- OECD (2018), *Taxing Energy Use 2018: Companion to the Taxing Energy Use Database*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264289635-en>. [84]
- OECD (2018), “The Potential Economic Impact of Brexit on Denmark”, *EDRC Technical Background Paper*. [6]

- OECD (2017), *Algorithms and Collusion: Competition Policy in the Digital Age*, OECD Publishing, Paris, <http://www.oecd.org/competition/algorithms-collusion-competition-policy-in-the-digital-age.htm>. [108]
- OECD (2017), “Alternative financing instruments for SMEs and entrepreneurs: The case of capital market finance”, *Working Party on SMEs and Entrepreneurship*. [107]
- OECD (2017), *Digital Government Review of Norway: Boosting the Digital Transformation of the Public Sector*, OECD Digital Government Studies, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264279742-en>. [48]
- OECD (2017), *Education at a Glance 2017: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-en>. [201]
- OECD (2017), *Fostering Innovation in the Public Sector*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264270879-en>. [44]
- OECD (2017), *Getting Skills Right: Skills for Jobs Indicators*, Getting Skills Right, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264277878-en>. [198]
- OECD (2017), “Going Digital: The Future of Work for Women”, *Policy Brief on The Future of Work*. [78]
- OECD (2017), *Government at a Glance 2017*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en). [72]
- OECD (2017), *International Migration Outlook 2017*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2017-en). [197]
- OECD (2017), *Key Issues for Digital Transformation in the G20*, Report prepared for a joint G20 German Presidency/ OECD conference, <http://www.oecd.org/sti/ieconomy/key-issues-for-digital-transformation-in-the-g20.pdf> (accessed on 05 September 2018). [101]
- OECD (2017), *OECD Digital Economy Outlook 2017*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264276284-en>. [196]
- OECD (2017), *OECD Economic Surveys: Belgium 2017*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-bel-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-bel-2017-en). [195]
- OECD (2017), *OECD Economic Surveys: Switzerland 2017*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-che-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2017-en). [192]
- OECD (2017), *OECD Employment Outlook 2017*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-en). [52]
- OECD (2017), *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017: The digital transformation*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264268821-en>. [191]
- OECD (2017), *Pensions at a Glance 2017: OECD and G20 Indicators*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/pension\\_glance-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en). [36]

- OECD (2017), *Preventing Ageing Unequally*, OECD Publishing, Paris, [37]  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264279087-en>.
- OECD (2016), *Big Data: Bringing Competition Policy to the Digital Era*, OECD Competition Committee Background Note, <http://www.oecd.org/daf/competition/big-data-bringing-> [106]  
 (accessed on 05 September 2018).
- OECD (2016), *Digital Government Strategies for Transforming Public Services in the Welfare Areas*. [45]
- OECD (2016), *Getting Skills Right: Assessing and Anticipating Changing Skill Needs*, Getting Skills Right, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264252073-en>. [199]
- OECD (2016), *OECD Economic Surveys: Denmark 2016*, OECD Publishing, Paris, [10]  
[http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-dnk-2016-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-dnk-2016-en).
- OECD (2016), *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016*, OECD Publishing, Paris, [https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/sti\\_in\\_outlook-2016-en.pdf?expires=1536136606&id=id&accname=ocid84004878&checksum=B6ED57C61C9989C01755C040E7B2E614](https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/sti_in_outlook-2016-en.pdf?expires=1536136606&id=id&accname=ocid84004878&checksum=B6ED57C61C9989C01755C040E7B2E614) (accessed on 05 September 2018). [99]
- OECD (2016), “Skills for a Digital World: 2016 Ministerial Meeting on the Digital Economy Background Report”, *OECD Digital Economy Papers*, No. 250, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5j1wz83z3wnw-en>. [190]
- OECD (2015), *Ageing and Employment Policies: Denmark 2015: Working Better with Age*, Ageing and Employment Policies, OECD Publishing, Paris, [39]  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264235335-en>.
- OECD (2015), *Competition Law and Policy in Denmark A Peer Review*, OECD Publishing, Paris, [104]  
[http://www.oecd.org/daf/competition/COMP\\_A%20Peer%20Review\\_Denmark\\_web\\_2015.pdf](http://www.oecd.org/daf/competition/COMP_A%20Peer%20Review_Denmark_web_2015.pdf) (accessed on 05 September 2018).
- OECD (2015), “Hearing on Disruptive Innovation: Issues paper by the Secretariat”, [102]  
[http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DAF/COMP\(2015\)3&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DAF/COMP(2015)3&docLanguage=En) (accessed on 19 February 2018).
- OECD (2015), *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2015*, OECD Publishing, Paris, [https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/sti\\_scoreboard-2015-en.pdf?expires=1536141690&id=id&accname=guest&checksum=9AB232A413A092812B8BD341CC952E3F](https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/sti_scoreboard-2015-en.pdf?expires=1536141690&id=id&accname=guest&checksum=9AB232A413A092812B8BD341CC952E3F) (accessed on 05 September 2018). [100]
- OECD (2014), “The Economics of Transition to Internet Protocol version 6 (IPv6)”, *OECD Digital Economy Papers*, No. 244, OECD Publishing, Paris, [188]  
<http://dx.doi.org/10.1787/5jxt46d07bhc-en>.
- OECD (2013), *OECD Economic Surveys: Denmark 2013*, OECD Publishing, Paris, [194]  
[http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-dnk-2013-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-dnk-2013-en).

- Pareliussen, J. et al. (2018), “Income Inequality in the Nordics from an OECD Perspective”, *Nordic Economic Policy Review*, pp. 19-62. [62]
- Pareliussen, J. and P. Robling (2018), “Demographic Change and Inequality Trends in the Nordic Countries”, *Nordic Economic Policy Review*, pp. 147-177. [61]
- Pellegrino, B. and L. Zingales (2017), “Diagnosing the Italian Disease”, *NBER Working Papers*, No. 23964. [97]
- Pertold-Gebicka, B., F. Pertold and N. Datta Gupta (2016), “Employment Adjustments around Childbirth”, *IZA Discussion Paper Series*, No. 9685. [76]
- Rajan, R. and L. Zingales (1998), “Financial Dependence and Growth”, *American Economic Review*, Vol. 88/3, pp. 559-586, <https://ideas.repec.org/a/aea/aecrev/v88y1998i3p559-86.html> (accessed on 06 September 2018). [96]
- Rambøll (2018), *Evaluering af integrationsgrunduddannelsen*. [68]
- Rehwald, K., M. Rosholm and B. Rouland (2018), “Labour market effects of activating sick-listed workers”, *Labour Economics*, Vol. 53, pp. 15-32. [60]
- Simonsen, M. and L. Skipper (2012), “The family gap in wages: What wombmates reveal”, *Labour Economics*, Vol. 19/1, pp. 102-112. [77]
- Skak, M. and G. Bloze (2013), *Danske boligejeres økonomi under stærkt svingende boligpriser (Finances of Danish homeowners during volatile house prices)*, Boligøkonomisk Videncenter. [43]
- Smeets, V. and F. Warzynski (2018), “The Effect of ICT on Industry Dynamics, Firm Growth and Productivity”, *EDRC Technical Background Paper*. [95]
- Smith, N. and V. Smith (2015), “Women in top management positions – why so few? And does it matter? A survey of recent empirical results for Danish companies”, *Danish Journal of Management & Business*, Vol. 79/1, pp. 23-36. [79]
- Statens IT-råd (2017), *Statens it-projekter*. [47]
- Statistics Denmark (2018), *IT-anvendelse i virksomheder 2017: Virksomhedernes digitalisering*. [94]
- Statistics Denmark (2017), *Danske fædre langt fra EU-kommissionens forslag om fire måneders barsel til mænd*, Bag Tallene. [82]
- Systemic Risk Council (2018), *Temperaturkort for opbygning af systemiske risici på boligmarkedet*. [12]
- Systemic Risk Council (2017), *Recommendation on activation of the countercyclical buffer*. [13]
- Systemic Risk Council (2017), *Recommendation on limiting risky loan types at high levels of indebtedness*. [9]



- Thum-Thysen, A. et al. (2017), “Unlocking Investment in Intangible Assets”, *European Economy Discussion Paper*, No. 047. [93]
- Turk, R. (2016), “Negative Interest Rates: How Big a Challenge for Large Danish and Swedish Banks?”, *IMF Working Papers*, No. 16/198. [8]
- Turner, D. (2017), “Designing fan charts for GDP growth forecasts to better reflect downturn risks”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1428, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/e86f1bfc-en>. [88]
- Turner, D., T. Chaloux and H. Morgavi (2018), “Fan Charts around GDP Projections based on Probit Models of Downturn Risk”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. forthcoming. [89]
- Von Trapp, L. and S. Nicol (2016), *Designing effective independent fiscal institutions*. [30]
- Zangari, E. (2014), “Addressing the Debt Bias: A Comparison between the Belgian and the Italian ACE Systems”, *European Commission Taxation Papers*, No. 44. [92]
- ZEW (2016), “The Effects of Tax Reforms to Address the Debt-Equity Bias on the Cost of Capital and on Effective Tax Rates”, *Taxation Papers*, No. 65, Centre for European Economic Research, European Commission. [91]

## Annexe 1.A. Progrès en matière de réformes structurelles

*Dans la présente annexe sont passées en revue les suites données aux recommandations formulées dans les précédentes Études économiques qui ne sont pas traitées dans les tableaux figurant dans le corps de la partie « Principaux éclairages sur l'action publique ». Les nouvelles recommandations formulées dans cette Étude figurent à la fin de la partie « Résumé » et des chapitres correspondants.*

Recommandations	Mesures prises depuis mai 2016
<b>Risques liés au secteur financier</b>	
Inclure l'ensemble du secteur financier, y compris le secteur des pensions et des assurances, lors de l'évaluation des risques systémiques.	le Conseil du risque systémique inclut régulièrement les sociétés d'assurance et d'assurance retraite dans le périmètre de ses avis et rapports.
Maintenir une forte coopération transfrontalière en matière de surveillance et de résolution.	En février 2018, le Groupe pour la stabilité des pays nordiques et de la Baltique a signé un protocole d'accord relatif à la coopération et à la coordination en matière de stabilité financière transfrontalière.
Favoriser une nouvelle réduction de l'asymétrie des échéances des obligations hypothécaires à taux variable.	À compter de 2020, la part des prêts refinancés chaque trimestre devra être inférieure à 12,5 % de l'ensemble du portefeuille de prêts. Le refinancement annuel devra rester inférieur à 25 % de l'ensemble du portefeuille de prêts.
<b>Marché du logement</b>	
Créer une commission chargée d'étudier le potentiel de développement du marché locatif privé.	Aucune mesure particulière n'a été prise.
Lors de la révision des loyers des baux existants, procéder à des comparaisons locales des niveaux de prix	Aucune mesure particulière n'a été prise.
<b>Institutions sociales</b>	
Revoir les dérogations existantes et subordonner le maintien des droits aux prestations d'invalidité à une réévaluation régulière.	Aucune mesure particulière n'a été prise.
Évaluer le parcours de vie des bénéficiaires de prestations et le coût de leur inactivité.	Aucune mesure particulière n'a été prise.
Promouvoir la diversité dans l'entreprise au moyen de campagnes de sensibilisation, d'audits des politiques de gestion, de programmes de prévention et de détection précoce des problèmes de santé d'origine professionnelle.	Au printemps 2017, le gouvernement a créé un comité d'experts chargé de réexaminer les mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail. Dans le même temps, le gouvernement a lancé, en coopération avec les partenaires sociaux, un programme spécifique pour la prévention des accidents du travail dans le secteur agricole. En novembre 2017, le gouvernement a mis en place de nouvelles modalités d'inspections dans le secteur du bâtiment, qui incluent des visites et contrôles inopinés pour toutes les entreprises présentes sur des chantiers.
Adopter des mesures pour que les personnes non affiliées à un régime de retraite professionnel épargnent davantage en vue de leur retraite.	La réforme fiscale de juin 2017 a créé un nouveau crédit d'impôt au titre de cotisations versées aux dispositifs d'épargne-retraite, ce qui renforce les incitations à investir dans l'épargne-retraite pour tous les épargnants, notamment ceux qui ne sont pas affiliés à un régime de retraite professionnel.
Favoriser la concurrence dans le secteur des services de protection sociale, en particulier en réexaminant les dérogations à la loi sur la concurrence dans le secteur public et en assouplissant les règles applicables au secteur de la pharmacie.	Aucune mesure particulière n'a été prise.
Améliorer l'employabilité des travailleurs âgés et concevoir des mesures pour adapter l'environnement de travail au vieillissement de la population active.	En mai 2018, le gouvernement a mis en place un groupe de réflexion chargé d'analyser les mesures qui permettraient aux travailleurs âgés de prolonger leur vie active dans de meilleures conditions.
Étudier la possibilité de diversifier les sources de financement des soins de santé et de la prise en charge de la dépendance en augmentant la participation des patients, en soumettant à des conditions de ressources l'aide publique au titre des services à domicile et en créant davantage de « taxes comportementales ».	Aucune mesure particulière n'a été prise.
<b>Productivité</b>	
Les autorités devraient réintroduire des objectifs chiffrés globaux pour mesurer l'incidence des mesures en faveur de la productivité sur le PIB.	Le gouvernement a défini un objectif de croissance global de nature quantitative. Dans ce cadre, l'objectif retenu est celui d'une augmentation du PIB égale à 35 milliards DKK d'ici 2025 sous l'effet de mesures renforçant la productivité dans le secteur privé.

Il conviendrait d'affiner l'analyse des mesures en faveur de la productivité dans certains secteurs alors que dans d'autres, les réformes pourraient aller plus loin, notamment dans les secteurs de services non exportateurs et dans le commerce de détail.

Le Conseil national de la productivité, créé en 2017, est chargé d'analyser les initiatives d'amélioration de la productivité et de formuler des recommandations à cet égard.

En juin 2017, les règles applicables en matière de zonage et d'urbanisme ont été assouplies, en particulier concernant la taille et l'emplacement des magasins, ainsi que la localisation des activités de production.

La révision de la loi sur les services de transport par taxi a supprimé le plafonnement du nombre de licences et aboli les limitations géographiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Changement climatique

Promouvoir les initiatives internationales visant à limiter les impacts environnementaux sur la qualité de l'air causés par l'absence de réglementation dans l'industrie maritime.

En 2016, au terme de plusieurs années de travaux préparatoires et de négociations, l'Organisation maritime internationale est convenue d'établir des zones de contrôle des émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) en mer Baltique et en mer du Nord. Ces règles prévoient l'utilisation de nouveaux moteurs réduisant de 75 % les émissions de NO<sub>x</sub> à partir de 2021.

Assurer la prise en compte systématique du critère de performance environnementale globale lors de la conception des mesures fiscales pour le secteur automobile. Mettre en place des péages modulables en fonction des horaires de pointe dans les villes aux plus forts taux de congestion, pour y réduire la pollution et promouvoir une utilisation régulée des infrastructures.

La taxe d'immatriculation des véhicules neufs a été abaissée, tandis que les critères et pénalités visant les véhicules à faible efficacité énergétique ont été renforcés. La taxe périodique au titre de la possession de véhicules a été relevée tout en tenant compte des progrès en termes d'efficacité énergétique. Par ailleurs, un accord politique a été conclu pour mettre en place une taxe routière générale sur les automobiles à compter de 2020.

Réserver l'octroi des aides fiscales rétroactives pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements aux seuls ménages confrontés à des contraintes de crédit, et exclure les autres prestations comme les services de nettoyage et de jardinage.

Aucune mesure particulière n'a été prise.

## Annexe 1.B. Prise en compte des risques de ralentissement dans les prévisions de croissance du PIB au moyen de graphiques en éventail

Des recherches récentes de l'OCDE montrent quel peut être l'apport des indicateurs d'alerte avancée pour calibrer la distribution de l'incertitude autour d'une prévision centrale du PIB (Turner, 2017<sup>[88]</sup>; Turner, Chalaux and Morgavi, 2018<sup>[89]</sup>). L'utilisation d'une distribution symétrique de l'incertitude établie à partir des erreurs prévisionnelles historiques est insuffisante, car elle ne tient pas compte des erreurs qui affecteront les futures prévisions macroéconomiques concernant des récessions graves. Une approche qui pallie cette difficulté utilise un graphique en éventail symétrique lorsque la conjoncture est normale, et un graphique asymétrique dans lequel les risques sont accentués à la baisse lorsque les risques estimés de récession sont élevés.

Aux fins d'illustration, cette méthodologie est appliquée aux prévisions relatives au Danemark fournies par les *Perspectives économiques* publiées en juin 2008. Le premier graphique en éventail, utilisé comme « épouvantail », est construit à partir des erreurs prévisionnelles historiques, sur la base d'une distribution symétrique des risques, sans tenir compte des indicateurs d'alerte avancés. Dans cette configuration, la croissance effective du PIB en 2009, égale à -5 %, se situe très à l'extérieur de l'intervalle de prévision le plus étendu du diagramme (90 %) (Graphique 40, partie A).

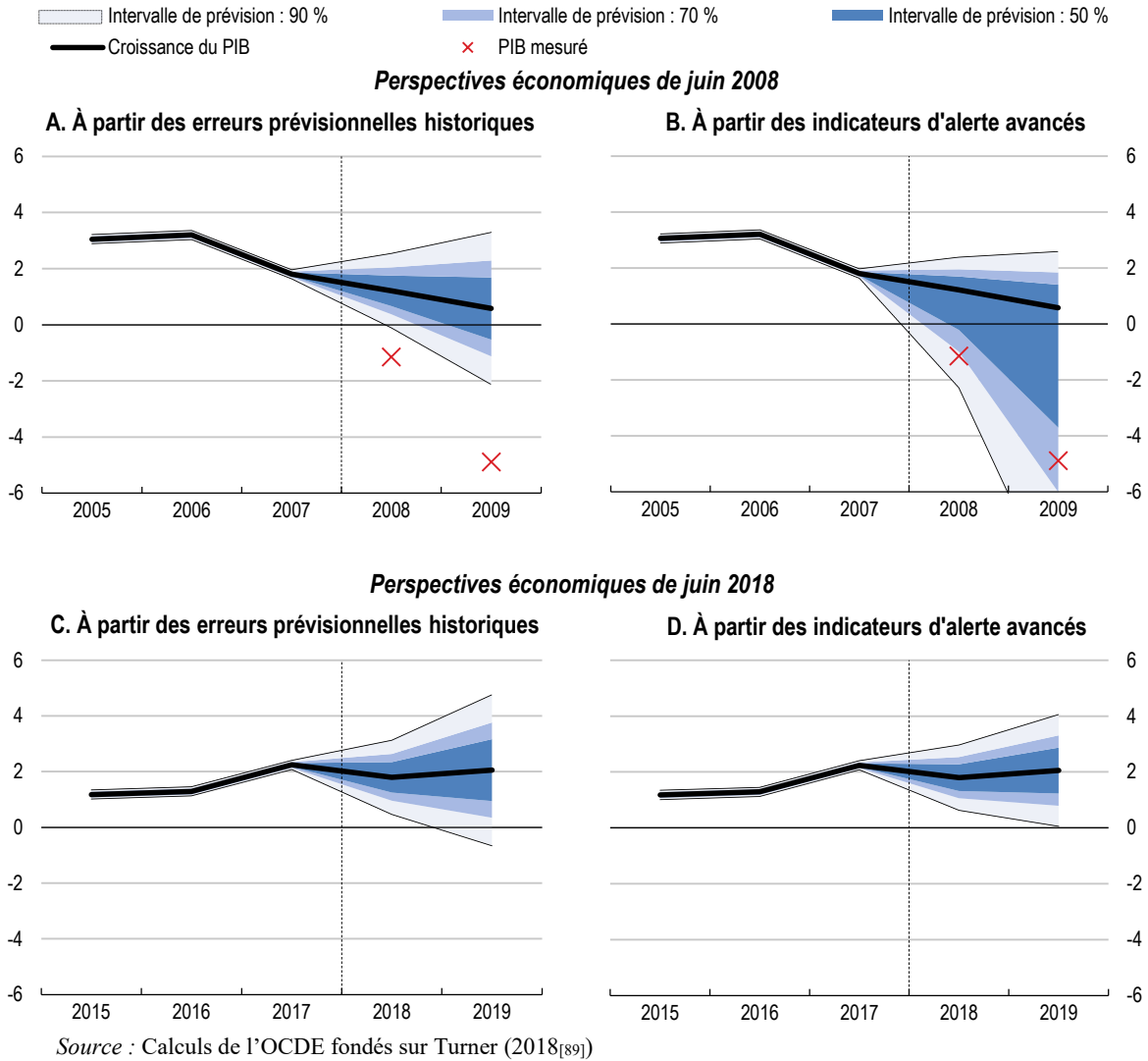
Pour construire le graphique en éventail asymétrique, un modèle probit est utilisé pour estimer la probabilité d'une grave récession au Danemark pendant la période 1985-2017. Le modèle privilégié inclut les variations du ratio prix des logements-revenu et de la pente de la courbe des rendements, ainsi que celles du ratio crédit-PIB dans l'ensemble de la zone OCDE, afin de prendre en compte les effets d'entraînement financiers à l'échelle internationale, qui se sont révélés des indicateurs d'alerte avancés utiles dans les pays de l'OCDE (Hermansen and Röhn, 2017<sup>[90]</sup>). Au cours de l'étape suivante, une distribution normale à deux pièces est calibrée afin de distinguer les périodes normales, associées à une distribution symétrique de l'incertitude, et les périodes présentant une probabilité relativement élevée de récession, auxquelles une distribution du risque biaisée à la baisse est appliquée. Dans le deuxième graphique en éventail ainsi obtenu à partir des prévisions de juin 2008 (partie B), on observe que la croissance effective du PIB se situe dans l'intervalle de prévision de 50 à 70 %.

Bien qu'il s'agisse d'une approche encore expérimentale, cette méthodologie a été appliquée aux prévisions établies en juin 2018. Dans le contexte actuel, le modèle probit indique une faible probabilité de récession grave, ce qui conduit à construire un graphique en éventail symétrique (partie D). Cette méthodologie présente l'avantage de resserrer la plage des prévisions par comparaison avec le graphique utilisé comme « épouvantail » (partie C), dans la mesure où les erreurs de prévision associées aux récessions graves sont écartées dans une période de risques faibles. Néanmoins, les risques de récession pourraient être sous-estimés en cas de fait déclencheur de nature atypique qui ne correspondrait pas à l'expérience historique récente et ne peut donc pas être pris en compte par le modèle. Ce

serait notamment le cas du risque de voir s'exacerber les tensions qui affectent les échanges mondiaux, qui est mentionné dans le corps de cette *Étude*.

**Graphique 40. Prise en compte des risques de ralentissement dans les prévisions de croissance du PIB au moyen de graphiques en éventail**

Prévisions relatives au Danemark, *Perspectives économiques*, juin 2008 et juin 2018



# **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

## DANEMARK 2019 (VERSION ABRÉGÉE)

Les Danois bénéficient de niveaux de vie et de bien-être élevés. La longue tradition de réformes et l'existence d'institutions solides étayent la forte cohésion sociale et l'inclusivité du marché du travail, permettant de conjuguer des performances économiques importantes et un faible niveau d'inégalités. Une forte capacité d'adaptation face aux changements structurels et aux chocs assure la pérennité de ces bons résultats. De par son engagement à relever les défis environnementaux, le Danemark constitue une référence en matière de croissance verte.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-dnk-2019-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-dnk-2019-fr).

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

**Volume 2019/1**  
**Janvier 2019**



ISSN 0304-3363  
ABONNEMENT 2019  
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-31183-1  
10 2019 10 2 E



9 789264 311831

éditionsOCDE  
[www.oecd.org/editions](http://www.oecd.org/editions)